

En Cisjordanie occupée

Un gaz mystérieux empoisonne 317 personnes

DJENINE (d'après AFP et Reuter) — Trois cent dix-sept personnes au total ont été intoxiquées par un gaz toxique à Djenine et dans ses environs, a annoncé hier le médecin principal Yitzhak Sever, responsable des services de santé israéliens en Cisjordanie.

Selon le médecin militaire qui dressait un bilan officiel de l'épidémie mystérieuse ayant entraîné l'hospitalisation de jeunes filles de six écoles, l'empoisonnement a bien été provoqué par un gaz toxique.

Soixante-trois personnes du village d'Arabah, près de Djenine ont été tou-

chées « légèrement ou moyennement » tandis que les autres cas signalés samedi et dimanche sont qualifiés par lui de « légers ».

Pour sa part, le gouverneur militaire israélien a accusé hier « des éléments hostiles à l'État d'Israël » d'être responsables de l'empoisonnement collectif dont ont été victimes plusieurs dizaines de jeunes Palestiniennes de cette ville.

Parlant à la radio militaire israélienne, le capitaine Amir Zeid a cité à l'appui de ses accusations le fait que des tracts ont été trouvés dans des écoles de garçons de Djenine (17,000 habitants)

invitant les élèves à des manifestations anti-Israéliennes, « sinon il vous arrivera la même chose qu'aux filles ».

La thèse avancée jusqu'ici par les autorités israéliennes est que l'empoisonnement collectif a été perpétré pour terroriser la population locale et l'obliger à suivre les consignes de grève lancées par les milieux nationalistes palestiniens pour le 30 mars prochain, date de la « journée de la terre ».

Selon des sources palestiniennes locales, le nombre de jeunes filles intoxiquées et hospitalisées pourrait s'élever à 500.

Deux jeunes filles ont été hospitalisées hier soir à l'hôpital de Djenine après avoir été admises la veille à l'hôpital Rambam de Haïfa (Israël) puis reconduites dans leur foyer, leur situation n'inspirant pas d'inquiétude, mais continuait à se plaindre de maux de tête et de vertiges persistants.

Le gouverneur militaire israélien de la région, le capitaine Amit Zeyd, a affirmé hier soir à la télévision israélienne que « des pressions étaient exercées pour que les jeunes filles restent à l'hôpital ».

Le correspondant de la radio mili-

taire israélienne a fait état d'une « mystérieuse poudre jaune » trouvée sur les fenêtres de l'une des classes.

Selon le ministère israélien de la Santé interrogé par l'AFP, les recherches s'orientent vers une matière potentiellement toxique « contenue dans les rideaux des classes », mais l'origine de l'empoisonnement n'est pas encore déterminée avec certitude.

Les premiers signes d'intoxication collective par inhalation étaient apparus lundi dernier à l'école d'Arabah, un village proche de Djenine. L'épi-

Voir page 12: Écolières

Dubé rejette le rapport Désilets

■ Il recommandera aux membres de l'Alliance de reprendre la grève

par Gilles Provost

Le rapport de conciliation soumis par M. Raymond Désilets pour régler le conflit qui oppose le gouvernement aux enseignants du primaire et du secondaire « est tout à fait inacceptable et c'est sans la moindre hésitation que je vais recommander son rejet à mes membres », a affirmé hier M. Rodrigue Dubé, président de l'Alliance des professeurs de Montréal (le plus important syndicat de la CEQ avec 6,000 membres).

« Les 150 membres de la CECS (Commission des enseignants des commissions scolaires) étaient unanimes, vendredi, pour rejeter le contenu de ce rapport, a-t-il déclaré au DEVOIR. Là où cela demande plus de réflexion, c'est pour décider de la meilleure attitude à tenir au cours des prochains jours, pour trouver le meilleur moyen de faire bouger un gouvernement qui a toujours refusé de négocier sérieusement ». C'est ce que chaque syndicat doit évaluer d'ici mercredi.

« À mon avis, on n'a pas un grand choix, a dit ce dirigeant syndical qui a une réputation de modéré au sein de la

CEQ. À part la grève générale et la grève sporadique, je ne vois aucun autre moyen efficace. Je suis bien décidé à recommander la grève à mes membres lors de la prochaine assemblée générale, dans quelques jours... mais on va aussi voir ce que décideront les autres syndicats. On n'ira pas à la guerre tout seuls ! »

Du même souffle, il s'est dit convaincu que le rapport Désilets soulèvera « une vive réaction d'un bout à l'autre du Québec », tant il est voisin de la position patronale. « Les dirigeants syndicaux qui pourraient être tentés de vendre cette proposition à leurs membres doivent se préparer à vivre des heures difficiles », a-t-il prédit.

Invité à identifier les aspects positifs de ce rapport, M. Dubé y a vu « une voie en direction d'une négociation pour un règlement satisfaisant ». Il dit croire encore à la poursuite des négociations et à l'appui de la population. « Nos sondages internes montrent que le public n'aime pas les grèves, c'est évident. Par contre, la population appuie nos objectifs dans une proportion de deux pour un. À peine 18 % des électeurs voteraient pour le

PQ à l'heure actuelle. »

Les principaux enjeux concernent la tâche de travail, la sécurité d'emploi ainsi que les affectations et les mutations, selon lui. Ce dernier élément est surtout important à Montréal, dit-il, puisque l'Alliance avait fait grève à ce sujet en 1980. La CEQM avait même été mise en tutelle à cette occasion. « Depuis lors, l'entente a été amendée sept fois et elle faisait finalement l'affaire des deux parties. Or, le gouvernement vient tout modifier encore une fois pour y rétablir l'arbitraire et le patronage et pour l'adapter à une version déjà défectueuse de la réforme Laurin. Nous ne pourrions pas accepter d'abandonner un gain qui nous a coûté si cher il y a à peine un an. »

Par ailleurs, les modifications de tâches impliquent nécessairement la disparition de la promotion par matière qui avait été un grand succès du rapport Parent et de la révolution tranquille, dit-il. Les contraintes sur l'organisation scolaire, au secondaire, seront telles que les jeunes qui échoueraient dans une matière devront reprendre toutes les

Voir page 12: L'Alliance



Le pape Jean-Paul II dirige une procession sur la Place Saint-Pierre, à Rome, marquant le dimanche des rameaux et le début de la semaine sainte.

(Photolaser AP)



Au lendemain de son passage au Québec, M. Joe Clark s'est arrêté à St. Johns, à Terre-Neuve, le fief de son adversaire John Crosbie, où toute idée d'un « couronnement » à la tête des conservateurs paraît certes prématurée. (Photolaser CP).

Clark au DEVOIR: Je suis le candidat du Québec

par Pierre O'Neill

M. Joe Clark est confiant de l'emporter sur son principal adversaire, M. Brian Mulroney, parce que, dit-il, je suis également « le candidat du Québec ».

Au cours de l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR lors de son passage récent au Québec, M. Clark a tenu à souligner les caractéristiques qui le distinguent de l'ancien président de l'Iron Ore: « Brian dit: je suis du Québec, donc je gagnerai le Québec; moi je dis: j'ai démontré que je partage les aspirations des Québécois, j'ai livré la marchandise, et pour cette raison, je peux gagner au Québec; pour lui, c'est une question de résidence, pour moi, c'est une question d'engagements ».

Le fait qu'il vienne de l'Ouest apparaît également à M. Clark comme un avantage considérable sur M. Mulroney: « La force de ma candidature, c'est que je viens de l'Ouest et que j'ai donné aux citoyens de l'Ouest l'espoir de faire partie d'un gouvernement national en même temps que j'ai développé un respect, une confiance ici au Québec ». M. Clark voit dans cette double allégeance un avantage d'autant plus important que les conservateurs de l'Ouest et ceux du Québec ont des affinités en ce qu'ils souhaitent des changements dans les institutions fédérales et un élargissement des juridictions provinciales.

Selon M. Clark, donc, les conservateurs québécois ont au moins deux bonnes raisons de lui accorder leur appui au congrès de leadership d'Ottawa: la détermination et l'efficacité qu'il a employées à la défense des droits et intérêts du Québec, contre les offensives centralisatrices du gouvernement Trudeau; la situation de neutralité préférentielle dans laquelle se trouve un chef de l'Ouest pour convaincre le caucus du Parti conservateur de la légitimité des aspirations des Québécois.

Quant aux comparaisons que ses adversaires se plaisent à brandir à propos de la faiblesse de l'image de l'un et le présumé charisme de la

Voir page 12: Joe Clark

Clark offre le statut particulier à toutes les provinces

— page 3

le week-end sportif



Bob Gainey redevient un meneur

A deux semaines des séries éliminatoires, le Canadien a retrouvé l'un de ses leaders, son capitaine Bob Gainey. Le vétéran ailier gauche a marqué le but victorieux samedi contre St-Louis, en plus de disputer un match très solide dans l'ensemble. Page 8

Watson gagne le Grand Prix de Long Beach

L'Irlandais John Watson a remporté hier le Grand Prix de formule un de Long Beach, signant ainsi sa cinquième victoire en carrière. Il a devancé l'Autrichien Niki Lauda et le Français René Arnoux. Page 9

Lévesque au colloque sur l'économie

Souveraineté et social-démocratie demeurent les fondements du PQ

par Claude Turcotte

Malgré toutes les difficultés que la récession a pu causer et les interrogations que la mutation technologique en cours peut soulever, le Parti québécois, tout en poursuivant sa réflexion sur ces problèmes, n'entend pas déroger aux deux principes fondamentaux qui ont motivé sa création: la souveraineté politique ou l'indépendance du Québec et la social-démocratie.

C'est le premier ministre lui-même, M. René Lévesque, qui l'a affirmé dans un discours clôturant le colloque organisé par son parti à l'Université de Montréal sur le thème de « L'économie du Québec, crise et mutation ». Un autre colloque suivra à l'automne sur l'idée de « la social-démocratie quand même », selon l'expression utilisée par M. Lévesque hier. Une troisième réflexion sur le

virage technologique précèdera la congrégation nationale du PQ.

Mais, hier, le président du parti a indiqué qu'il ne voyait « rien qui soit susceptible d'ébranler nos piliers », c'est-à-dire une société juste, efficace et sûre d'elle-même d'une part, et l'indépendance d'autre part. « Le moyen avec un

M majuscule, c'est la souveraineté, l'indépendance, c'est-à-dire reconnaître sa responsabilité d'être responsable de soi-même, de s'appartenir au maximum avant de s'exposer aux vents extérieurs ».

Toutefois, pendant deux bonnes journées (de vendredi soir à dimanche

midi) les participants à ce colloque, soit des militants du parti, des représentants d'organismes privés et des analystes banquiers, professeurs et hommes d'affaires ont parlé d'économie de la façon la plus générale, allant de la petite manufacture villageoise qui pourrait fabri-

Voir page 12: Le PQ

L'UQAM réclame son indépendance

par Rodolphe Morissette

Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a résolu de réclamer son indépendance complète par rapport au réseau de l'Université du Québec.

La teneur de la résolution adoptée

par le conseil il y a une trentaine de jours reste confidentielle. Interrogés par LE DEVOIR sur son contenu exact, plusieurs membres du conseil d'administration ont refusé de parler hier, car ils disent ne point vouloir que le ministre de l'Éducation, le Dr Camille Lau-

rin, apprenne d'abord le sens de leur demande par la voie des journaux.

Vérifications faites par ailleurs, le ministre paraît déjà bien au fait du sens de la demande de l'UQAM. Les dirigeants de la constituante montréalaise du ré-

Voir page 12: L'UQAM

La Grèce de Papandréou

D'abord rassurant, le nouveau régime a commencé à faire peur

par Michel Vastel

barasser des hauts fonctionnaires, jugés trop proches de l'ancien régime des colonels et même de celui de Konstantinos Karamanlis, le prédécesseur de M. Papandréou à la tête du gouvernement grec.

Mais les ministères se sont ainsi trouvés, du jour au lendemain, sans expertise et livrés aux « green guards », les jeunes militants du parti socialiste revenus d'exil et avides de pouvoir. Les 18 premiers mois du gouvernement grec

ont été marqués par l'improvisation, les luttes de clans à l'intérieur du parti. Le désordre fut d'autant plus grand que le parti a pris le pouvoir sans avoir de plateforme politique et que son chef, M. Andréas Papandréou, n'a même jamais été élu par un Congrès en règle.

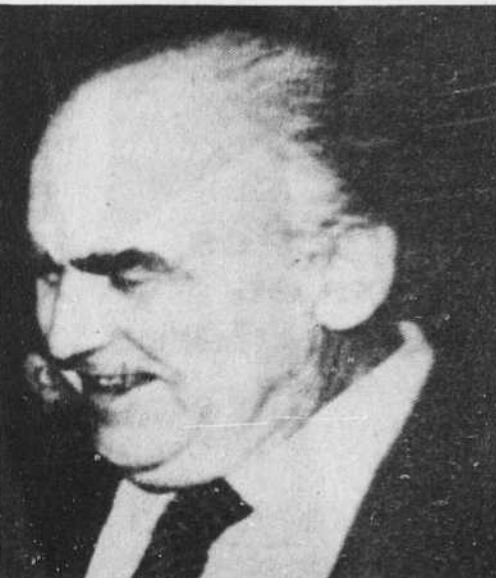
Le président d'une banque grecque, rencontré récemment à Athènes et qui tient, pour des raisons évidentes, à garder l'anonymat, explique lui-même le climat dont il a été victime. Il parle de « programs » organisés contre « tous ceux qui viennent de l'extérieur. Papandréou lui-même est accepté parce qu'il est le fils de son père. La Grèce, poursuit ce banquier amer, est un modèle de « closed shop », une coalition de corpo-

ratismes ».

Un jeune journaliste, qui vient de terminer une maîtrise à Harvard, explique lui-même comment il doit occuper deux emplois pour survivre. Il n'a, dit-il, aucune chance d'entrer au gouvernement — de loin le principal employeur, parce qu'il n'a pas d'amis dans le parti. « Ce gouvernement a l'air plus moderne. Papandréou est entouré d'experts qui ont fait carrière au FMI, explique-t-il, mais il doit vivre avec le passé de la Grèce ».

Même un député socialiste du Parlement européen reconnaît que les Grecs « avaient mis trop d'espoirs dans ce gouvernement. Il y a eu une cassure entre les espérances suscitées par Pa-

Voir page 12: Papandréou



Andréas Papandréou



GRATUIT: 600\$ d'équipement transmission automatique
OMNI 1983 pour seulement **\$7599.**

COMPRENANT:

- Prix de base: \$6588.00
- Transport: \$188.00
- Préparation: \$145.00
- Moteur 2.2 comme Aries: \$145.00
- Transmission automatique: \$145.00
- Console: \$89.60

GRATUITE
GRATUITE
GRATUITE

- Instruments Rally: \$87.65
- Servo-direction: \$222.50
- Radio AM/FM MPX: \$199.60
- Roues Rally: \$53.00
- PLUS 600\$ D'ÉQUIPEMENT GRATUIT
- Seulement 42 en inventaire ou en commande

12.9 % de financement sur tous les camions et voitures neufs 1983. Jusqu'au 31 mars 1983.



CHRYSLER



Automobiles
FORQUES
Inc.

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

“dans l'est, chrysler... c'est nous autres”

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal

642-7411

Ottawa dit non au projet de Saint-Anicet

Le gouvernement canadien n'a pas l'intention, pour l'heure, de créer, dans la municipalité de Saint-Anicet, un parc historique national en l'honneur de deux de ses plus célèbres citoyens, les frères Jules et Paul-Émile Léger.

L'administration municipale, avec le concours d'un groupe de citoyens, avait entrepris l'été dernier des démarches auprès du ministère de l'Environnement du Canada, responsable des lieux et sites historiques canadiens, dans le but de sauvegarder et de mettre en valeur la maison Masson-Léger. En même temps, l'administration municipale souhaitait étendre le parc historique national à tout un secteur ancien représentatif de la vie du village au XIXe siècle.

Dans une communication récente, le ministre, M. John Roberts, écrit que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada n'a pas retenu ce projet. « Il importe de souligner que la Commission ne commémore pas d'office les porteurs du



LE PATRIMOINE
Alain Duhamel

titre de gouverneur général, comme c'est le cas pour les premiers ministres. En outre, elle doit attendre quelques années après la mort de personnes susceptibles d'être retenues avant d'étudier leur cas, ce qui assure plus d'objectivité.

La mort de M. Jules Léger, gouverneur général de 1974 à 1979, remonte à 1980. La Commission estime que le temps couru depuis ne lui permet pas encore d'évaluer avec objectivité sa contribution à l'histoire du pays. Son frère, Paul-Émile Léger, celui qui demeure dans le cœur des Montréalais « Le cardinal », a 79 ans et enchantera encore ses auditeurs par le récit de ses souvenirs.

Tout au plus, le ministre de l'Environnement laisse-t-il entrevoir, dans un avenir in-

déterminé, une quelconque plaque commémorative.

Le maire de Saint-Anicet, M. René Brisebois, a sollicité un entretien avec le ministre de l'Environnement. « M. le ministre, écrit-il récemment, je vous exhorte à agir rapidement pour compléter votre dossier, car les bâtiments du site ne pourront être conservés encore bien des années sans une attention toute particulière de votre part. La protection du site est une priorité actuelle.

La maison Masson-Léger, où est né Jules Léger en 1913 et où il a vécu son enfance, rappelle aussi un patriote, Luc-Hyacinthe Masson, fougueux partisan du soulèvement de 1837-38. Après un exil de quelques années, ce médecin s'établit à Saint-Anicet et fait fortune dans le

commerce. Masson et ses descendants domineront la vie économique et politique de la région jusqu'au début du XXe siècle.

« Ce parc historique national permettrait de préserver la maison natale de Jules Léger, de faire l'interprétation de la vie au début de ce siècle à partir d'un très beau village situé sur le fleuve Saint-Laurent et de commémorer les deux seuls frères de l'illustre famille Léger, son excellence M. Jules Léger et son éminence, le cardinal Paul-Émile Léger », conclut l'administration municipale dans la présentation de son projet.

Québec et Beauport — Le ministère des Affaires culturelles et les administrations municipales de Québec et de Beauport viennent de conclure des ententes dans le but de mettre en valeur des lieux patrimoniaux d'une exceptionnelle richesse.

Dans le patrimoine de la ville de Québec, l'administration municipale et le ministère investiront ensemble \$1.792.000 en deux ans dans



La maison Masson-Léger, à Saint-Anicet.

des travaux d'inventaire et de fouilles archéologiques, de restauration de quelques bâtiments incendiés et dans la

publication de quelques guides techniques. Les parties en cause ont aussi convenu de simplifier

les procédures administratives pour l'émission d'un permis d'intervention dans l'arrondissement historique. Désormais, les requérants s'adresseront à un guichet unique.

A Beauport, l'administration municipale et le ministère mettront en valeur la maison Girardin, avenue Royale. Cette maison d'inspiration française, construite au début du XVIIIe siècle, se trouve dans le noyau d'établissement le plus ancien de la municipalité. Le ministère contribuera \$300.000 à ce projet de mise en valeur et la ville, \$180.000.

Le projet consiste à restaurer la maison Girardin et à aménager dans son voisinage un amphithéâtre naturel à même la dénivellation du terrain de manière à constituer une véritable place publique au cœur du Vieux Beauport.

Cet ambitieux projet souligne en même temps le 350e anniversaire de Beauport et devrait, espère-t-on, relancer dans un élan nouveau la réflexion collective sur l'avenir du patrimoine beauportois.

La maison Girardin, classée monument historique en 1977, appartient à la ville de Beauport depuis l'an dernier.

Canal Lachine — Parcs Canada, le gouvernement du Québec et la ville de Lachine ont conclu une entente pour la mise en valeur de certaines parties du canal Lachine.

Le gouvernement canadien verse près de \$3 millions au gouvernement québécois pour obtenir la régie et l'administration de terrains d'une superficie de près de 20.000 mètres carrés de part et d'autre du canal. Cette somme va ensuite dans les coffres de l'administration municipale et servira à certains travaux d'aménagement des voies d'accès et de construction de ponts.

Cette entente tripartite, exceptionnelle dans l'histoire des rapports toujours délicats entre les villes et les gouvernements du Québec et du Canada, accélère le vaste programme d'aménagement du canal Lachine mis en chantier depuis plusieurs années sous la direction de Parcs Canada.

La conciliation

Les professeurs de cégep se prononceront cette semaine

Rodolphe Morissette

A l'hypothèse de règlement avancée vendredi soir par les conciliateurs intervenus dans le dossier litigieux des professeurs de cégep la fédération CEQ recommande à ses neuf syndicats membres de réagir par un rejet, tandis que son homologue de la CSN procédera d'abord, d'ici à mercredi, à des « consultations non formelles » auprès de ses 41 syndicats locaux.

La Fédération des enseignants de cégep (FEC-CEQ), qui comprend quelque 2.500 membres, a réuni samedi son conseil général de 50 délégués: à l'unanimité ce dernier dit à la fin de la semaine que leurs assemblées générales, qui se tiendront cette semaine, devraient « refuser de cautionner par leur signature une détérioration aussi radicale des conditions d'enseignement au collégial ». Les professeurs affiliés à la FEC sont ceux de Sherbrooke, Lennoxville, Sainte-Foy, Matane, Drummondville, Victoriaville, Granby, Bois-de-Boulogne (Montréal) et de l'Abitibi-Té-

miscamingue.

En revanche, la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), qui regroupe toutes les autres syndicats, soit plus de 8.000 membres, n'a pas pris de décision formelle au sujet du rapport de conciliation déposé par le représentant du ministère du Travail (parmi les trois conciliateurs nommés), M. Normand Gauthier. C'est le groupe dit des « 41 », soit un représentant par syndicat membre, qui contrôle la négociation.

Réunis samedi, les « 41 » ont examiné la situation et souhaitent qu'on prenne d'abord le pouls des syndicats locaux d'ici à mercredi (plusieurs assemblées d'information, sans vote cependant, doivent s'y tenir en effet). Mercredi, l'« atelier sectoriel », l'instance élargie du conseil fédéral qui représente les collèges publics et où siègent quelque 150 membres, décidera à Montréal de ce que la FNEEQ recommandera aux 41 syndicats locaux touchant l'hypothèse de règlement formulée par les conciliateurs. Seul l'atelier

sectoriel (et non les « 41 ») peut faire de telles recommandations. Les assemblées générales locales au cours desquelles les membres voteront sur le rapport de conciliation se tiendront durant la semaine de Pâques.

L'hypothèse de règlement incorpore l'entente verbale et partielle convenue entre les parties le 8 mars, juste avant le début de la conciliation. Elle contient en effet des dispositions aidant les professeurs femmes à accéder, malgré leur plus faible ancienneté, à l'égalité avec les hommes; un assouplissement du décret quant à l'organisation de la vie départementale à l'intérieur du cégep et des précisions touchant la libération syndicale

et le calcul de la charge des professeurs à temps partiel.

Les conciliateurs suggèrent encore d'augmenter la tâche des enseignants en portant la norme professeur/étudiants de 1/12,8 à 1/14,2, plutôt qu'à 1/15 comme le prévoyait le décret. Leur charge de travail resterait néanmoins à 44 heures/semaine. Par ailleurs, la FEC estime que les enseignants pourraient y perdre, puisque disparaît la formule de répartition des ressources entre collèges et entre disciplines qui contenait la convention précédente.

Les conciliateurs proposent aussi d'améliorer le décret au chapitre du revenu des professeurs mis en disponibilité. Plutôt que de tou-

cher 80 % de leur salaire la première année et 50 % les deux années subséquentes, ils en obtiendraient 100 % la première année, puis 80 % ensuite. La FEC note toutefois que « la très grande majorité » des gens mis en disponibilité assume dans les faits une charge d'enseignement complète ou presque.

Les enseignants de cégep sont engagés dans une course serrée contre la montre. Toutes les assemblées générales se seront prononcées le 31 mars (jeudi de la semaine prochaine): le 1er avril forme la date limite à laquelle les administrations de cégep doivent faire connaître les charges d'enseignement pour l'année scolaire qui vient.

Les TUA jettent les bases d'une organisation québécoise

Le Conseil québécois des Travailleurs unis de l'automobile tenait ce week-end, à Montréal, un assemblée de fondation. Les 66 délégués du

Québec y ont adopté les statuts de l'organisme.

Le directeur québécois des TUA, M. Claude Ducharme, a expliqué que les travail-

leurs voulaient un conseil bien à eux afin de renforcer la présence québécoise dans la structure canadienne des ouvriers de l'automobile.

Les TUA du Québec, représentant quelque 12.000 membres par le biais de 13 sections locales, ont discuté de la vie syndicale et politique et se sont prononcés sur divers sujets d'actualité, dont la mise à l'essai de missiles Cruise en territoire nord-québécois.

Les délégués ont aussi procédé à l'élection de représentants au Comité du conseil, composé de cinq personnes, parmi lesquels on retrouve maintenant deux femmes.

Dans une déclaration émise hier, M. Ducharme a qualifié les commentaires du directeur de General Motors de Boisbriand de symbole d'un « manque de respect » envers les travailleurs.

Le représentant des TUA juge que les travailleurs n'auront pas de difficulté à manipuler les robots industriels, grâce aux cours de formation qu'ils reçoivent.

L'Union des artistes se donne un nouveau conseil d'administration

par Rodolphe Morissette

Les membres de l'Union des artistes (UDA) ont voté sans équivoque pour déloger les représentants de l'équipe sortante à la direction de l'organisme et ont refusé par là le projet de transformer l'Union en une fédération de syndicats.

Le vote tenu par voie postale au cours du mois de mars fut déposé samedi soir. Quelque 1.200 membres se sont prononcés sur la composition du nouveau conseil d'administration de l'Union, soit une participation de

49 %. C'est, dit-on, la première élection à l'UDA à laquelle participent tant de membres.

Deux équipes se présentaient: le nouveau syndicat, animé par M. Gilles Marsolais, dont dix candidats aux 15 postes en élection appartenaient à l'équipe sortante, tentait de se faire élire en présentant le projet de modifier le statut de l'organisme pour en faire une fédération de syndicats; le groupe rival - « Pour la fierté de ce que nous sommes » - comptait maintes vedettes connues du public qui s'opposaient fougueusement au projet du Renouveau syndi-

cal. Le deuxième groupe l'a emporté très aisément; ses candidats ont obtenu des majorités qui le plus souvent dépassaient de quelques trois cents voix les suffrages obtenus par les candidats du groupe concurrent. Même M. Claude Préfontaine, de l'équipe Marsolais, a mordu la poussière, lui qui se faisait

élire sans difficulté depuis une vingtaine d'années parmi les dirigeants de l'UDA.

Quinze postes étaient ouverts au conseil d'administration et 16 candidats ont été élus, dont 15 par l'équipe gagnante. Mme Judi Richards, venue tardivement au groupe Marsolais, fut de ce dernier le seul candidat élu. Les quinze autres artistes qui ont rafé les sièges du conseil d'administration sont MM. Robert Rivard, Gratien Gélinas, Serge Turgeon, Léo Lilal, Yves Lévesque, André Milville-Deschênes, Serge Benoit, Gaétan Montreuil, Jean Yale et Richard Morency, Mmes Andrée Champagne, Marie-Lou Dion, Nicole Picard, France Nadeau et Micheline Morency.

Les candidats défaits, outre MM. Marsolais et Préfontaine, sont MM. Marc Bellier, Normand Chouinard, François Pratte, Daniel Tremblay, Jean André, Jacques Lemieux, Gaston L'Heureux, Jean-Claude Bergeron, Mmes Françoise Lemaitre-Auger, Pierrette Boucher, Lise Lebel, Ginette Sage, Monique Giard et Judi Richards.

Normalement, un deuxième scrutin général devait avoir lieu en début d'avril pour élire, à même les seuls élus du conseil d'administration, les membres du comité exécutif. Comme toutefois il était à peu près acquis hier soir que la seule élue du Renouveau, Mme Richards, ne

se présentera pas à l'exécutif, il est tout à fait improbable qu'on tienne un deuxième scrutin. Les élus se réunissent hier soir, au moment de mettre sous presse, pour choisir qui d'entre eux occuperont les postes respectivement de président, 1er vice-président (le deuxième vice-président, M. Roland Bélanger, est, d'office, le président de l'UDA, région de Québec), le secrétaire et le trésorier.

Le rejet des équi-

pers du Renouveau syndical n'implique pas de soi le rejet du projet d'une fédération de syndicats dont ils faisaient la promotion.

SUR LA DERNIÈRE LETTRE DES ÉVÊQUES

"si le sel s'affadit..."

Un article de Jacques Grand'Maison à paraître dans le cahier spécial sur "l'Église et les pauvres", le jeudi 31 mars prochain

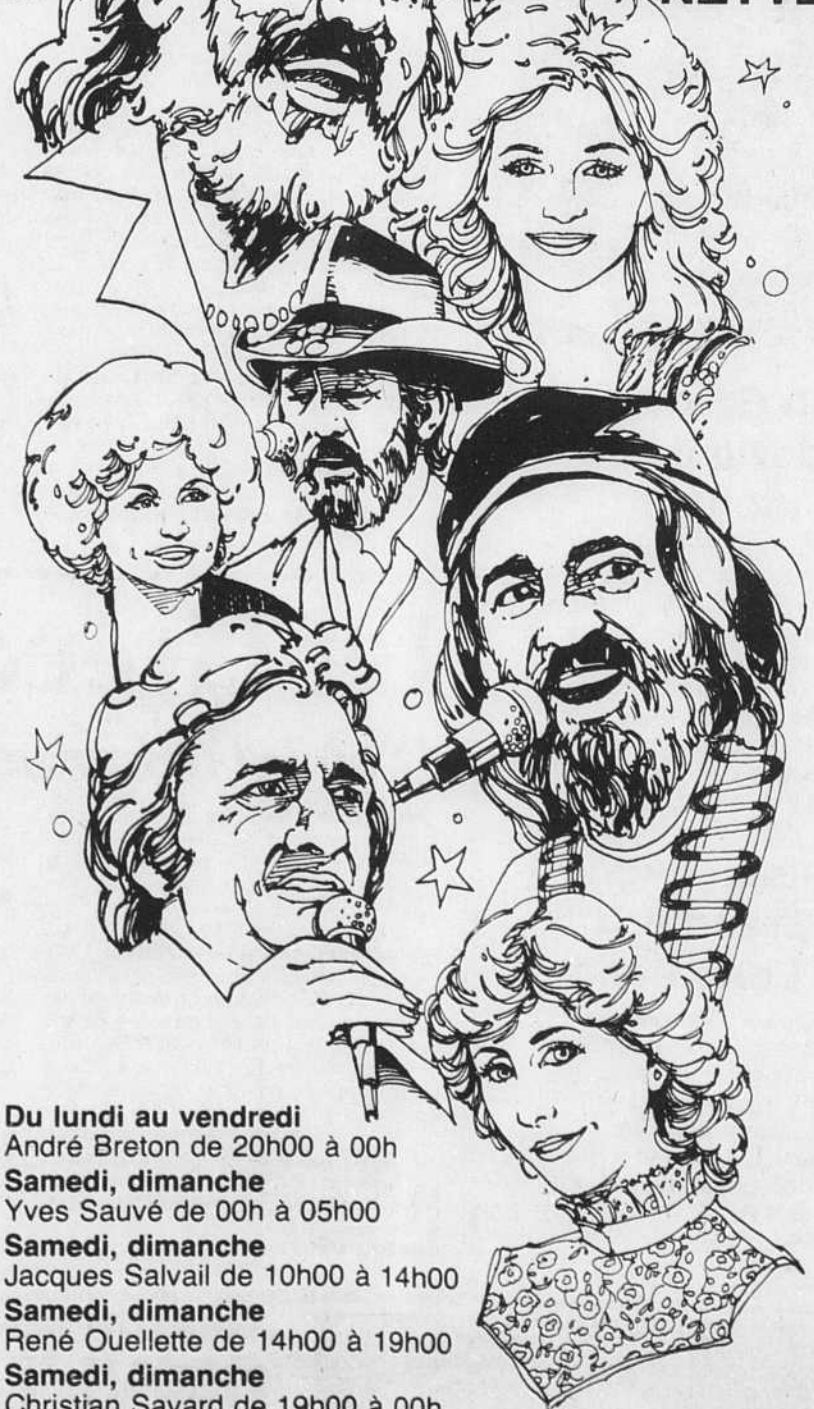
Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1

85 CKVL PRÉSENTE...

KENNY ROGERS • JOHNNY CASIE NELSON • ANNE MURRAY • N • GLEN CAMPBELL • MERLE H • TA LYNN • DOLLY PARTON • BARA • RENÉE MAR • • DE • WILLIAMS • MIC • ITY • MYNETTE



Du lundi au vendredi
André Breton de 20h00 à 00h
Samedi, dimanche
Yves Sauvé de 00h à 05h00
Samedi, dimanche
Jacques Salvail de 10h00 à 14h00
Samedi, dimanche
René Ouellette de 14h00 à 19h00
Samedi, dimanche
Christian Savard de 19h00 à 00h

Musique Country Montréal ANTENNE 2

guérin
l'éditeur
qui
édite

Guide des cours et des carrières

Serge Beaulé
ISBN-2-7601-0613-6 — 675 p.
11,95 \$



- Un guide général d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves jeunes et adultes, les parents, les spécialistes de l'information, les conseillers d'orientation et tous les éducateurs.
- Présentation de 380 spécialités professionnelles offertes dans les écoles secondaires polyvalentes, les cégeps, les universités et hors du système scolaire habituel. Spécialités qui englobent plusieurs possibilités de carrière.
- Description des spécialités en relation avec les carrières: — nature du travail et champ d'activité

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

166 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

guérin éditeur limitée
4501 Duroie
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

— préparation
antérieur, qualités
roques et intérêts
caractéristiques.

• En plus, un index des cours et des
carrières avec leur niveau de
formation.

en bref...

■ Blanchons: 24 arrestations

CAP-aux-MEULES (d'après PC) — Les 24 membres d'équipage du navire écologiste « Sea Sheppard » ont été arrêtés hier par une vingtaine d'agents de la GRC, au large de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Ils seront accusés d'avoir violé notamment le règlement fédéral qui interdit de s'approcher, sans permis, à plus d'un demi-mille nautique de la zone de chasse aux bébés phoques. C'est au cours de la nuit de samedi à dimanche qu'un équipage et les agents de la GRC quittèrent Cap-aux-Meules à bord d'un brise-glace dans le but de procéder à l'accostage du Sea Sheppard.

■ Rapt des Monteneros

GENÈVE (d'après Reuters) — Un correspondant anonyme a revendiqué samedi l'enlèvement de la fille de l'écrivain Frédéric Dard, alias San Antonio, au nom des Monteneros, organisation de guérilla argentine, dans un appel téléphonique à une agence de presse suisse, a-t-on appris hier. « Nous enlèverons d'autres gens riches en Suisse. Nous ne voulons pas de mal au peuple suisse. Nous voulons seulement de l'argent », a-t-il dit. M. Dard avait payé une rançon de deux millions de francs suisses (\$1 million US) pour obtenir la libération de sa fille Joséphine.

■ Inflation à la baisse?

L'inflation descendra jusqu'à 5 % et les taux d'intérêt de base oscilleront entre 7 et 9 % au cours des prochaines années, a affirmé samedi le vice-président de la Banque de la Nouvelle-Écosse, M. André Bisson, au cours du colloque du Parti québécois sur l'économie tenu dans la métropole. Selon lui, cette situation facilitera la stimulation de l'économie et encouragera le consommateur à intervenir sur les marchés. Quant au dollar canadien, M. Bisson estime qu'il ne retournera pas en-dessous du seuil psychologique des 80 cents américains.

■ Inquiétudes en URSS

OTTAWA (d'après CP) — Pauline Jewett croit qu'on s'inquiète autant en URSS de l'escalade des armes nucléaires que dans les pays de l'Ouest, « même si nous n'en voyons pas autant la manifestation qu'ici ». Mme Jewett, députée de New Westminster (C.B.) et porte-parole néo-démocrate en politique étrangère, ajoute que les Russes ont aussi peur de la guerre, et peut-être davantage, que les citoyens de notre continent.

■ Des policiers comploteurs

THUNDER BAY (d'après PC) — Quatre policiers de l'escouade de la moralité de Thunder Bay ont été accusés d'avoir comploté afin de faire obstruction à la justice, à la suite d'une descente de police samedi dans deux maisons de prostitution. Trois des agents ont été mis sous verrous tandis que le 4e est recherché. Sept autres personnes ont été accusées de complot également et huit femmes pour avoir habité une maison close.

■ Motocyclistes vulnérables

TORONTO (d'après CP) — Même s'ils ne représentent que 2 % des véhicules moteurs sur les routes de l'Ontario, les motocyclistes y sont impliqués dans 27 % des accidents mortels. Au cours des neuf premiers mois de 1982, 92 chauffeurs de motos ont été tués au cours d'accidents de la route, une augmentation de 17,9 % sur la même période de 1981. Durant ce temps, 20 passagers perdaient la vie (+80 %), 4,089 chauffeurs (+5,6 %) et 820 passagers (+3,3 %) subissaient des blessures. Pour la même période, les fatalités aux conducteurs ou passagers d'autres véhicules diminuaient respectivement de 29,5 % et 33,9 %.

Séminaire de vente professionnelle

Pour Savoir Vendre Parfaitement

Le contenu

1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur
2. Surmontez les trois obstacles à la vente
3. Planifiez votre temps
4. Soyez plus créateur
5. Apprenez à vous motiver
6. Apprenez à mieux communiquer
7. Apprenez à faire une bonne prospection
8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes
9. Apprenez à faire connaître les avantages de votre produit
10. Apprenez à répondre aux objections
11. Apprenez à mieux fermer la vente
12. Cultivez les habitudes d'un bon vendeur.

La méthode

1. Des exposés
2. Des méditations
3. Du travail d'équipe en table ronde
4. Télévision en circuit fermé

Pour qui?

Pour les débutants et aussi pour les experts

Quand?

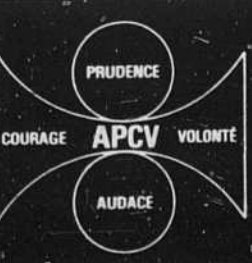
Le dimanche 10 avril et le lundi 11 avril de 9h à 18h, ou le dimanche 15 mai et le lundi 16 mai de 9h à 18h.

Le prix?

\$150.00 par personne (déductible du revenu imposable) (incluant test sur ordinateur et attestation officielle)

Droit de démission avec remboursement
Réservation requise 277-2117

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.



APCV

Association Professionnelle Canadienne des Vendeurs

Siège social:
5277 Ave du Parc
Montréal, Québec
H2V 4G9
Tél. (514) 277-2117

Joe Clark est prêt à offrir un statut particulier à chacune des provinces

par Pierre O'Neill

A la tête d'un gouvernement conservateur, M. Joe Clark convaincra les premiers ministres des autres provinces d'accepter le principe de « l'opting out » avec pleine compensation financière.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, M. Clark a émis l'opinion que le Québec trouverait de plus grands avantages dans une formule d'« opting out » plutôt que dans la récupération du droit de veto.

Mais M. Clark va encore plus loin, puisqu'il est disposé à offrir ce modèle d'« opting out » à toutes les provinces

intéressées, et non seulement au Québec, de telle sorte que chacune des dix provinces aurait droit, si elle le veut, à un statut particulier.

« La réforme constitutionnelle ne fait que commencer » pour Joe Clark, convaincu que la dernière entente constitutionnelle n'a rien réglé. Il croit que la solution idéale se trouve dans la formule originelle de Vancouver, reconnaissant notamment au provinces le droit de refuser d'adhérer à l'un ou l'autre des programmes fédéraux tout en bénéficiant d'une compensation financière.

Essentiellement, M. Clark

préconise un fédéralisme décentralisé, coopératif, fondé sur un nouveau partage des pouvoirs et un élargissement des juridictions provinciales. En somme, le fédéralisme auquel rêve M. Clark serait caractérisé d'une telle souplesse que l'une ou l'autre des dix provinces aurait la liberté de se définir une forme de « statut particulier ».

D'ici là, M. Clark entend faire preuve de la même souplesse dans le processus d'élaboration de la position constitutionnelle du Parti conservateur, dont il compte reprendre la direction à la faveur du congrès d'Ottawa, en juin prochain. Ainsi, il s'en-

gage à laisser les conservateurs du Québec définir leur pensée constitutionnelle. Il s'engage également à défendre leur projet auprès des conservateurs des autres provinces, dans la mesure où il aura été conçu par un groupe suffisamment représentatif et à l'occasion de délibérations démocratiques.

A propos de l'état du bilinguisme au pays, M. Clark partage les préoccupations exprimées la semaine dernière par le commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, qui pressait le gouvernement Trudeau de donner un second souffle à ses efforts linguistiques pour

freiner l'assimilation croissante des minorités francophones hors du Québec.

Néanmoins, M. Clark ne croit pas que la solution à ce problème se trouve dans une application plus rigoureuse de la loi sur les langues officielles. Il est convaincu que, sur une question en proie aux manifestations émotionnelles, il est préférable de chercher par l'exemple plutôt que de se laisser guider par des mesures coercitives. Ainsi, M. Clark est d'avis que les

dernières décisions politiques du premier ministre ontarien William Davis sont hautement louables et entraîneront probablement un progrès considérable à travers le reste du pays dans la lutte que mènent les minorités francophones pour la reconnaissance de leurs droits. A propos du premier ministre conservateur de l'Ontario, M. Clark doute qu'il ait l'intention de poser sa candidature en vue du congrès de leadership du début juin à Ottawa.

Des incidents sèment la pagaille lors du choix des délégués du PC

C'est dans un climat quasi rocambolesque qu'ont été choisis, au cours du week-end, les délégués dans une trentaine de circonscriptions du Québec en vue du congrès de la mi-juin, à Ottawa, où sera élu le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur (PC).

Les partisans québécois du chef démissionnaire, M. Joe Clark, et de son principal adversaire, l'homme d'affaires montréalais Brian Mulroney, criaient tous victoire hier à l'issue d'assemblées dont certaines ont semblé s'inspirer des moeurs électorales d'autrefois.

C'est ainsi qu'à l'issue de la convention de Longueuil, où M. Clark a ravi de justesse les six délégués (chaque comté en choisit six dont deux de moins de 30 ans), M. Mulroney a envoyé un télégramme de protestation à l'organisation du PC au Québec contre le fait que son représentant n'a pas été admis dans la salle Notre-Dame-de-Fatima pour vérifier le scrutin. Il demande même que l'assemblée soit reprise.

Autre incident dans Châteauguay, où le domicile de M. Denis Marsan, de Delson, l'organisateur de M. Mulro-

ney, a été complètement saccagé pendant que le propriétaire dirigeait la victoire de son clan, samedi à la salle Saint-Jean-Baptiste. Le comité Mulroney demandait hier à la Sûreté du Québec de faire enquête dans l'affaire, car M. Marsan se dit convaincu que cet incident est relié à ses activités politiques.

Dans la circonscription montréalaise de Saint-Jacques, un partisan de M. Clark et candidat battu hier, M. Harold McNamara, a dit qu'un protêt serait logé au sujet de l'éligibilité de 20 électeurs qui auraient été amenés à l'assemblée en autobus, en provenance d'une maison de refuge pour hommes. Les partisans de M. Clark étaient furieux, et le ton des voix a grimpé momentanément quand les électeurs ont montré leur carte de la Old Brewery Mission pour réclamer leur bulletin de vote.

Le calme est enfin revenu quand M. Richard Holden, un ami personnel de M. Mulroney et conseiller juridique de l'association PC du comté, a permis aux 20 d'assister à la réunion et de voter.

L'organisateur en chef de

la campagne de M. Mulroney au Québec, M. Rodrigue Pageau, a déclaré en entrevue que son clan avait obtenu 67 % des délégués dans les 23 comtés du Québec — sur 75 — où étaient tenues des assemblées de sélection depuis vendredi dernier, en plus d'un bon nombre de délégués étudiants sur des campus.

Mais un porte-parole de M. Clark a déclaré que ce dernier avait obtenu près de 60 % des délégués.

Et pour compliquer la situation davantage si besoin était, des représentants de M. Peter Blaikie, un avocat montréalais et ex-président du PC national, ont déclaré que « leur homme » avait obtenu 25 % des voix de délégués.

Et enfin, dans plusieurs comtés, on a fait état de menaces, d'intimidation et de procédures illégales envers des électeurs.

Durant ce temps, Saint-Jean (T.-N.) a été samedi la scène d'un spectacle rare dans la course à la direction du PC: 250 Terre-neuviens réunis pour voir s'affronter un des leurs et deux de ses rivaux. Mais MM. Clark, David Crombie, ex-maire de Toronto, et John Crosbie, minis-

tre des Finances dans le gouvernement de M. Clark, ont tenu le débat à un niveau élevé, se complétant mutuellement et entretenant une atmosphère amicale.

MM. Clark et Crombie concèdent d'emblée la majorité des délégués de Terre-Neuve à M. Crosbie au premier tour de scrutin au congrès, de sorte que leur voyage à Saint-Jean, gâté par un épais brouillard, était surtout axé sur les autres tours de scrutin.

L'ancien premier ministre a dit que Terre-Neuve lui devait un faveur. Il a brandi une copie de sa promesse de donner à la province plus de contrôle sur ses richesses naturelles off-shore et a signalé qu'il avait confié deux portefeuilles de son cabinet à des députés terre-neuviens.

« Je voudrais vous rappeler que j'étais là quand vous avez eu besoin de moi, a dit M. Clark. Et j'ai confiance que les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador, maintenant que j'ai besoin d'eux, ne me feront pas défaut. »

La foule au dîner-bénéfice a applaudi M. Crosbie avec à peine plus d'enthousiasme que ses deux rivaux.

Violente explosion à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une explosion de forte puissance qui semble être d'origine criminelle a endommagé pas moins de 14 maisons, samedi matin, dans l'ouest de la ville d'Ottawa.

L'une de ces maisons était occupée par les Ottawas, une bande de mofards connue pour certaines activités criminelles passées.

Plusieurs vitres ont de plus volé en éclats sous le choc et trois automobiles ont subi de lourds dégâts. Personne n'a été blessé sérieusement.

« Nous arriverons avec le programme du parti concernant les deux grands thèmes du congrès: Justice économique et développement et Sécurité, paix et désarmement, et nous chercherons à savoir ce qui se passe ailleurs et à faire connaître ce qui se passe chez nous », a dit M. Simard.

M. Simard a affirmé d'autre part que le Parti québécois pour sa première présence officielle à l'Internationale socialiste entend participer de façon « modeste ».

Interrogé à savoir si les récentes législations (lois 70, 105, 111) imposant les conditions de travail dans la fonction publique ne minaient pas la crédibilité du Parti québécois comme parti social-démocrate, M. Simard a répliqué qu'il faut reconnaître que l'ensemble des pays doi-

vent tenir compte de la crise.

Il faut notamment considérer les mesures radicales d'austérité que vient d'adopter le gouvernement socialiste français, a dit M. Simard.

« Je ne vois personne, y compris le Nouveau Parti démocratique de M. Broadbent, pour nous reprocher quoi que ce soit à cet égard », a-t-il lancé.

M. Simard a affirmé d'autre part que le Parti québécois pour sa première présence officielle à l'Internationale socialiste entend participer de façon « modeste ».

Interrogé à savoir si les récentes législations (lois 70, 105, 111) imposant les conditions de travail dans la fonction publique ne minaient pas la crédibilité du Parti québécois comme parti social-démocrate, M. Simard a répliqué qu'il faut reconnaître que l'ensemble des pays doi-

processus d'adhésion à l'Internationale socialiste pouvait se faire par étapes, l'usage, a-t-il dit, prévoyant des niveaux intermédiaires de participation à ce « club » international.

M. Simard assistera au congrès de Albufeira, en compagnie de Mme Nadia Assimopoulos, du comité des affaires internationales du PQ.

Le Parti québécois a déjà été invité à assister à la plupart des réunions des diverses instances de l'Internationale socialiste au cours des dernières années, notamment lors de l'épave du Parti socialiste français.

Interrogé à savoir si les récentes législations (lois 70, 105, 111) imposant les conditions de travail dans la fonction publique ne minaient pas la crédibilité du Parti québécois comme parti social-démocrate, M. Simard a répliqué qu'il faut reconnaître que l'ensemble des pays doi-

Selon M. André Marcil

Les compressions sont salutaires pour tout le monde

Des fonctionnaires aux traits tirés, des pauses-café raccourcies, des repas pris à la sauvette, une atmosphère tendue par des employés surmenés et des relations personnelles perturbées?

Non, il n'en est rien. Du moins chez les fonctionnaires provinciaux de la Commission des transports du Québec qui, comme leurs collègues de la fonction publique, doivent fournir un effort supplémentaire dans cette période de restrictions budgétaires.

« Les gens réussissent par une organisation différente du travail à produire autant, avec des moyens réduits. Et je suis certain que c'est vrai partout. Allez visiter n'importe quel ministère et vous verrez la même chose », a affirmé M. André Marcil, président de la commission, un organisme gouvernemental chargé d'approuver les tarifs intra-provinciaux de transport de passagers et de marchandise.

Depuis un an à la tête de ce « tribunal », M. Marcil, le premier président à ne pas être issu de la magistrature, demeure convaincu que les compressions imposées à la croissance des ministères et organismes de l'État québécois auront été salutaires pour tout le monde.

« Ça n'a pas été laborieux nulle part. Je n'ai rien entendu de négatif là-dessus. Tous les rapports que je reçois sont très positifs et les gens sont très contents d'avoir plus de responsabilités », a précisé M. Marcil, qui dirige 305 employés oeuvrant surtout à Québec, Montréal et dans quelques villes de province.

Et il en a fait une preuve plutôt éloquent. Il y a quelques mois, le Conseil du trésor avait demandé à la commission de retrancher \$350,000 de son budget total de \$9,786 millions. Quelques mois plus tard, Québec revenait à la charge et exigeait de doubler les sacrifices et d'épargner \$700,000.

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Pensez aux Dépôts garantis de la Fiducie du Québec.

Vous choisissez le terme et la fréquence des versements d'intérêt qui vous conviennent. Le capital et le taux d'intérêt sont garantis pour la durée du dépôt. Il n'y a aucuns frais.

11³/₄ 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changements. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

PRENEZ AVIS que la requérante **ROBERT GIBOUX** s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou, semi-remorques en possession légale de **PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC.**, et ce sur toutes et chacune des clauses des permis de cette dernière portant le numéro **M-305267** laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée 364 jours. Tout intéressé, peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis.

Première publication: 28 mars 1983
Deuxième publication: 29 mars 1983

PRENEZ AVIS que la requérante **GASPAR LAUZON** s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou, semi-remorques en possession légale de **PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC.**, et ce sur toutes et chacune des clauses des permis de cette dernière portant le numéro **M-305267** laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée 364 jours. Tout intéressé, peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis.

Première publication: 28 mars 1983
Deuxième publication: 29 mars 1983

PRENEZ AVIS que la requérante **LUCIO CINQUINO INC.** s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou, semi-remorques en possession légale de **PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC.**, et ce sur toutes et chacune des clauses des permis de cette dernière portant le numéro **M-305267** laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée 364 jours. Tout intéressé, peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis.

Première publication: 28 mars 1983
Deuxième publication: 29 mars 1983

PRENEZ AVIS que la requérante **LES ENTREPRISES PER-MER INC.** s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou, semi-remorques en possession légale de **PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC.**, et ce sur toutes et chacune des clauses des permis de cette dernière portant le numéro **M-305267** laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée 364 jours. Tout intéressé, peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis.

Première publication: 28 mars 1983
Deuxième publication: 29 mars 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(division des divorces)

NO 500-12-12374-831

THÉRÈSE ÉTHIER, inhalothérapeute, résidente et domiciliée au 358 rue D'Hérville, à Montréal dit district.

requérante

CHARLES EUGÈNE THÉRIAU, domicilié et résident en lieux inconnus.

intimé

AVIS POUR SIGNIFICATION
PAR LA VOIE DES JOURNAUX

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat de registre a été laissée au greffe des divorces, Cour Supérieure pour le district de Montréal, à son intention.

MONTRÉAL, le 24 mars 1983

MASSE, BRISKIN, BOUCHARD & ASS.

St-Jacques, suite 1010

Montréal

PIERRE FORTIN, registraire, C.S.M.

21 mars 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

No 500-12-11972-829

SHIRLEY REID.

requérante

LEROY RHYNE.

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LEROY RHYNE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 21 mars 1983

PIERRE BOURDEAU

Juge de la Cour Supérieure

REGISTRAIRE

ST-LOUIS, BIEAU & FAUTEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUMARQUIS

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

No 760-43-00006-82

M & Mme X.

requérants

et

M. DOLLARD LAJEUNESSE

intimé

AVIS

Prenez avis qu'une requête en adoption de votre enfant **JOSEPH WALTER MARIO** a été déposée au Greffe du Tribunal de la jeunesse du district de Beaumarquis.

Vous êtes donc avisé qu'à défaut par vous de signer ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis dans LE DEVOIR les requérants pourront obtenir un jugement d'adoption par défaut, suivant les conclusions de la requête.

Valleyfield, le 11 février 1982

ROYAL BOYER

Greffier adjoint

Tribunal de la Jeunesse

District de Beaumarquis

PRENEZ AVIS que le requérant, **LOUIS-JOSEPH BOURBONNAIS**, détenteur du permis no. M-302127, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant.

TRANSPORT SPÉCIALISÉ - SERVICE LOCAL - CONTRAT

De Montréal à tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de fils à haute tension industriels et commerciaux en bobine, pour le compte de **ANIXTER CANADA INC.**

Ladite demande est faite suite à un changement de nom de **TURMAM INDUSTRIES LTD** en **ANIXTER TURMAM INDUSTRIES LTD** pour laquelle le requérant possédait les mêmes permis et à une fusion survenue au sein de l'expédition **ANIXTER TURMAM LTD**, et suite à cette fusion, ladite compagnie a changé son nom pour devenir **ANIXTER CANADA INC.**

Durée maximum 364 jours.

Le requérant demande également que la décision devienne en vigueur au moment où elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: le 28 mars 1983
2ème publication: le 29 mars 1983

PAQUETTE PERREAU RIVET
TRUDEAU & ASS.

Prenez avis que **Aquila Marchildon**, 881 rue des Bles d'Or, Ste-Marie de Blandford, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro **M-501689-001** pour la région 04, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis en faveur de **Gilles Charette**, 1340 St-Eloi, Trois-Rivières, Qué., G8Y 3E8. Tout intéressé peut introduire une requête pour opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

Première publication: 28 mars 1983
Deuxième publication: 29 mars 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-12-123411-831

JEANNE DURBAN,

requérante

LESLIE JONES,

intimée

AVIS

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe des Divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.

NORMAN S. KESSNER

2020 University, Suite 1632,

Montréal, Québec

Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO 500-12-12393-831

DAME STAVROULA PSIHARIS,

Requérante

ANGELOS MICHALATOS,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, **ANGELOS MICHALATOS**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante pourra obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires que la partie requérante sollicite contre vous.

Montréal, le 23 mars 1983

RONALD CHASSE, P.A.

intimé

BORENSTEIN DUQUETTE

BROTT & TSMIBERS

531 Avenue du Parc

Montréal, Québec

H2V 4G9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

COUR PROVINCIALE

No 500-02-031507-820

ADRIEN R. PAQUETTE,

FRANÇOIS PERREAU,

BERNARD RIVET,

Demandeurs

COBALT TRUCK & EQUIPMENT SALES LIMITED,

Détendresse

AVIS

Il est ordonné à la défenderesse, **Cobalt Truck & Equipment Sales Limited**, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Copies du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119 C.P.C. ont été déposées à la Cour Provinciale, district de Montréal, à l'intention de la défenderesse, **Cobalt Truck & Equipment Sales Limited** en cette cause.

Montréal, le 15 mars 1983.

GREFFIER DE LA COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

Me Céline Trudeau

200, rue St-Jacques

Suite 300

Montréal, Québec

Avocate des demandeurs

"Avis est donné que **DAME DENISE SICOTTE** ex-quell exécutrice testamentaire et légataire universelle s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer les permis no. M-503080-001/2/3/4, région 04, antérieurement détenus par feu **REJEAN SICOTTE**, Rejean Sicotte Transport Enrg. 141 rue St. Louis, Ville de Lemoine, Qué., en faveur de la succession **REJEAN SICOTTE**, laquelle demande également à transférer les permis no. M-503080-01-2/3-4 en faveur de **TRANSPORT REJEAN SICOTTE INC.** 215 rue St. Lambert, Qué., région numéro six (6), conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

Première parution: 28 mars 1983

Deuxième parution: 29 mars 1983

DIRECT TRANSPORTATION SYSTEM LIMITED, défenderesse du permis M-306170, et **TRANSPORT DIRET SYSTEM LIMITED**, défenderesse du permis M-300738, donnent avis à la Commission des Transports du Québec d'une émission d'actions sans votantes du capital actions de **DTSL HOLDINGS LIMITED**, leur compagnie parente, afin de compléter le financement du changement de contrôle déjà autorisé par la Commission des Transports, le tout conformément à l'article 44 de la loi sur le transport et à l'article 31 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Les requérants demandent de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra la faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

BELANGER, LECLERC

Procureur des requérants.

1ère publication: 28 mars 1983

2ème publication: 29 mars 1983

AVIS

PRENEZ AVIS que **DAVID WARFEL** s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées propriété ou en possession légale de **ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD.** défenderesse du permis M-301798 et ce, sur toutes et chacune des clauses dudit permis. **Arnold Bros. Transport Ltd.** désire obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

Il invoque au surplus l'application de l'article 85 afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 28 mars 1983

2ème publication: 29 mars 1983

PAQUETTE & ASSOCIÉS

PAUL-MICHAËL PERREAU

200 St-Jacques, ouest

suite 900

Montréal, Québec

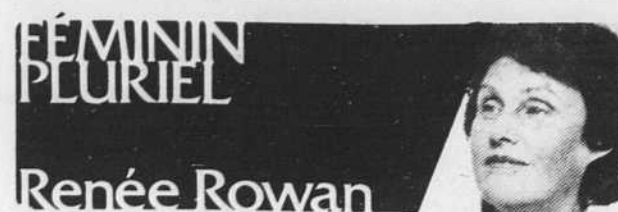
H2V 1M1

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS

844-3361

Les cours sur la condition féminine



Renée Rowan

« Les autorités des départements, malgré leur scepticisme ou leur indifférence, acceptent de mettre sur pied de nouveaux cours: la demande des étudiantes est pressante. C'est une façon d'arrondir les budgets déficitaires. Mais qu'advient-il quand les jours seront meilleurs? », demande **Raymonde Villemure** dans un substantiel rapport de recherche concernant la situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec rendu public ces jours-ci. Cette recherche, entreprise il y a un an à la demande du programme de promotion de la femme, du Secrétariat d'État, région du Québec, avait pour but de dresser un portrait de cet aspect de la condition féminine assez peu étudié jusqu'ici.

L'information recueillie

sur les caractéristiques générales de ces cours révèle qu'il existe, chiffre étonnant, 107 cours sur la condition féminine. Chaque université dispense en moyenne 8.9 cours, mais la majorité d'entre eux sont donnés par les universités montréalaises. Celles qui en offrent le plus, toutes proportions gardées, sont les universités du Québec à Montréal et l'Université Concordia. Ces cours ont en moyenne quatre ans d'existence et sont donnés majoritairement au niveau du baccalauréat.

Qui s'inscrit à ces cours? Sur des groupes composés en moyenne de 39 étudiantes et étudiants, 19 % sont des hommes. Quant aux professeurs, le plus grand nombre sont des femmes. La majorité de

généralisation qui les guettent, poursuit-elle, les enseignantes s'opposent à l'établissement d'un programme spécialisé en études des femmes. Toutefois, la création d'un centre d'études et de recherche leur apparaît comme une solution aux problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement.

Dénouant le fait que l'enseignement sur la condition féminine possède un statut de discipline minoritaire, **Raymonde Villemure** mentionne le peu de moyens dont les enseignantes disposent actuellement, leur surcharge de travail et l'isolement dans lequel elles travaillent et où se noient leurs efforts. Un centre d'étude et de recherches, opinent ces professeurs, permettrait de pallier ces difficultés, d'assurer la survie des études sur la condition féminine et d'obtenir la reconnaissance que mérite cette discipline.

La Fondation Thérèse-F. Casgrain — La campagne de financement en faveur de la Fondation Thérèse-Casgrain est lancée. « Il nous reste encore tellement à faire », se plaisait à répéter cette pionnière qui a travaillé sans relâche à la cause des femmes.

Dans le but de perpétuer la mémoire de Mme Casgrain, un groupe de personnes recrutées en divers milieux a décidé de créer un fonds de fiducie de \$250,000 dont les intérêts serviront à octroyer une bourse de recherche sur la situation de la femme destinée à tout(e) candidat(e) d'une université canadienne.

La présidente de cette campagne de financement, Mme Jeanne Sauvé, lance un appel à toutes les personnes désireuses de prolonger l'action de Mme Casgrain en faisant parvenir leur contribution, si minime soit-elle, à la Fondation, à l'adresse suivante: Fondation Thérèse-F. Casgrain, 800, boul. Dorchester ouest, Pièce 1036, Montréal H3B 1X9, tél. 283-3048.

Vivre à la garderie — À l'occasion de la semaine des garderies, qui s'est terminée samedi, le Regroupement des garderies du Québec a publié un très beau recueil de photographies intitulé « La garderie, c'est pour nous autres et pour nos parents » (signé: les enfants). Réalisé par Jocelyne Blanchet, Roger Morin, André Morneau et Jacques Paradis, ce recueil renferme de très belles photos, tendres, humoristiques, informatives. Il n'y a pas que les images, il y a aussi le message. Car ce document, comme le soulignent les auteurs dans l'introduction, veut rendre compte du « projet éducatif » qui s'est développé dans la pratique de nombreuses garderies et aussi par les luttes menées par le RGQ ces dernières années. La base de ce projet, écrit-on, est de considérer la garderie comme un milieu de vie, un lieu d'épanouissement affectif, social, physique, intellectuel pour les enfants, le personnel et les parents. Un petit livre très réussi.

La croissance démographique du tiers-monde alarmante

WASHINGTON (Reuter) — *The World Watch Institute* a lancé hier un cri d'alarme à propos de l'évolution jugée inquiétante de la démographie dans certains pays du tiers-monde.

La croissance démographique dans ces pays, où la population représente plus de la moitié des habitants de la planète, risque bientôt de dépasser leur croissance économique, note l'Institut, spécialisé dans les questions démographiques.

M. Lester Brown, président de l'Institut, souligne dans un rapport que le fossé entre pays riches et pays pauvres risque de s'élargir si les nations en développement ne freinent pas leur croissance démographique.

Baptisé *Politiques démographiques pour une nouvelle ère économique*, le rapport note que trop peu de dirigeants du tiers-monde ont compris que des changements fondamentaux en matière de politique démographique sont nécessaires afin

d'éviter un déclin des revenus et du niveau de vie à l'avenir.

La baisse des revenus par tête d'habitant se produit pratiquement sans aucune exception dans les pays qui ne prêtent pas suffisamment d'attention « aux pressions démographiques sur l'économie », remarque M. Brown.

La population du globe approche les cinq milliards d'habitants. Mais la croissance économique est tombée à 1.6 % de 1979 à 1982, après un taux record de 4 % l'an au cours des vingt années précédentes.

Dans certains pays en voie de développement qui de nos jours enregistrent encore une légère croissance économique, la population augmente si rapidement que le niveau de vie ne cesse de décliner, note le rapporteur.

Il explique que le « boom » économique de l'après-guerre a été possible grâce au prix réduit de l'énergie. Celui-ci constituait une soupe de sûreté pour l'importante croissance démographique.

Mais la population de la terre a pratiquement doublé entre 1950 et 1982, passant de 2,51 milliards à 4,5 milliards d'habitants, fait-il remarquer.

Au cours de la même période, la quasi-totalité des progrès dans le domaine de l'agriculture - du passage des bêtes de somme au tracteur jusqu'à l'utilisation des engrais chimiques - se sont faits à l'aide du pétrole. Mais son prix est passé de deux dollars en 1950 à plus de 30 dollars en 1979.

L'utilisation des engrais sur une plus grande échelle ne mènera pas à une augmentation spectaculaire de la productivité agricole. La production mondiale de denrées alimentaires est en baisse, passant de 343 kilos par personne en 1978 à 332 kilos en 1982.

« Le problème est très grave en Afrique subsaharienne », a noté M. Brown.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels - Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield

Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272

Télex 05-268656. Cable MARION

Teletypewriter international Xerox 400

Belzile, St-Jean

Sperano et Associés

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.

ROBERT ST-JEAN, C.A.

GILLES SPERANO, C.A.

</

G-B: Blunt, 4ème homme du réseau Philby, meurt

LONDRES (AFP) — « Blunt, le traître, est mort » : ce titre était à la une de la plupart des hebdomadaires britanniques hier après le décès, la veille, d'Anthony Blunt, l'ancien conseiller artistique de la reine ayant avoué en 1964 avoir travaillé pour le compte de l'Union soviétique.

Anthony Blunt est mort à l'âge de 75 ans chez lui, dans un élégant appartement du centre de Londres, terrassé par une crise cardiaque alors qu'il cherchait un numéro de téléphone dans l'annuaire à l'heure du petit déjeuner, a indiqué son frère Wilfred. Il sera incinéré mercredi dans la plus stricte intimité.

Malgré ses aveux, Blunt, considéré par ailleurs comme l'un des plus éminents historiens de l'art du siècle, n'aura pas passé un seul jour de sa vie en prison. L'immunité judiciaire lui a en effet été accordée bien que des informations, dont la source n'a jamais été établie officiellement, l'ont identifié comme ayant espionné au profit des Soviétiques de 1935 à 1945, notamment alors qu'il appartenait aux services secrets britanniques pendant la seconde guerre mondiale.

Pourtant, selon l'ancien « numéro deux » des services britanniques, M. George Young, la trahison de Blunt a entraîné la mort d'agents anglais tombés aux mains des Soviétiques. Pour M. Young, Blunt méritait d'être traité durement et de mourir en prison.

Anthony Blunt a été l'un des maillons du plus important réseau d'espions soviétiques (Burgess-Maclean-Philby-Blunt) jamais découvert en Grande-Bretagne. Cette filière a vu le jour au début des années 30 à l'université de Cambridge, où de jeunes intellectuels brillants ont estimé que servir l'Union soviétique serait le meilleur moyen de lutter contre l'implantation du nazisme en Europe.

Particulièrement intelligent, Blunt a d'abord recruté des agents potentiels pour son réseau avant d'être engagé dans les services secrets britanniques. Ses capacités lui ont valu un avancement rapide et un accès aux documents les plus secrets et les plus utiles aux Soviétiques, affirment les spécialistes.

Ayant quitté les services secrets britanniques à la fin de la guerre, il n'a été soupçonné d'avoir été un agent soviétique qu'à partir de 1951, lorsque Guy Burgess et Donald Maclean sont passés à l'est.

Selon Nigel West, un écrivain spécialiste de ces affaires, Blunt a alors réussi à dissimuler des lettres se trouvant dans l'appartement de Burgess et l'incriminant ainsi que Kim Philby, un autre agent double. Grâce à lui, Philby a pu continuer à avoir de hautes responsabilités dans les services britanniques jusqu'à son départ pour Moscou en 1963.

Après avoir avoué ses doubles activités en 1964, Anthony Blunt a pu conserver son titre de chevalier et son poste de conseiller au palais de Buckingham jusqu'à ce que Mme Margaret Thatcher révèle publiquement son passé en 1979. Blunt a alors été déchu de son titre et a été « brisé », selon Nigel West.

Il a toutefois continué ses recherches artistiques et commencé à écrire son autobiographie. Celle-ci ne serait cependant qu'une « apologie de sa trahison », selon Chapman Pincher, spécialiste de l'affaire Burgess-Maclean-Philby-Blunt.

Pincher a révélé récemment que Blunt se serait rendu en Allemagne après la guerre pour y récupérer des documents gênants pour la famille royale, tels les compte-rendus des entretiens entre le duc de Windsor et Hitler, ce qui expliquerait la clémence dont il a été l'objet.

Une énigme subsiste après sa mort et il n'est pas sûr que son testament en donne la clé : était-il le dernier membre de son réseau, ou les Soviétiques ont-ils joué d'une cinquième source au sein des services secrets britanniques ?

D'autre part, Anthony Blunt a trahi le seul espion que la Grande-Bretagne ait jamais eu au Kremlin, a affirmé hier M. Chapman Pincher.

Interviewé par la télévision indépendante ITV, le journaliste n'a pas divulgué l'identité de l'agent des services britanniques à Moscou. Il a cependant indiqué qu'il s'agissait d'un Soviétique, interlocuteur d'un officier britannique appelé Gibson, lui-même collègue de Blunt entre 1940 et 1945.

On n'a plus jamais entendu parler de ce Soviétique après que Blunt l'ait trahi auprès des Soviétiques à Londres, a conclu M. Chapman Pincher.



Anthony Blunt, l'ancien conseiller artistique de la reine et espion pour l'Union soviétique, est mort samedi à Londres. (Photo-laser AP)

Un médecin français est tué au cours des combats au Nicaragua

NICARAGUA (AFP) — Un médecin français, le Dr. Pierre Grosjean, a été tué samedi au Nicaragua au cours d'une attaque des forces anti-gouvernementales (se réclamant de l'ancien régime somoziste) contre le village de Rancho Grande, au nord du département de Yelaya à la frontière du Honduras, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur nicaraguayen, M. Tomas Borge.

Le ministre a précisé qu'au cours de cette attaque au mortier, quatre autres personnes ont été tuées et dix-sept civils blessés, dont sept enfants.

Agé d'une trentaine d'années, le Dr. Grosjean se trouvait depuis le mois d'août au Nicaragua à la suite d'un accord de coopération entre l'université nicaraguayenne de Leon et une université pari-

sienne. Il effectuait une mission sur la leishmaniose, une maladie parasitaire et faisait partie d'un groupe de 45 Français qui apportent une aide humanitaire au gouvernement de Managua.

La mort du médecin français intervient au moment où le ministre nicaraguayen de la Défense, le commandant Humberto Ortega, a dénoncé les préparatifs d'une nouvelle phase dans l'escalade armée contre la révolution sandiniste.

Le commandant Ortega estime que de nouvelles attaques dans la zone frontalière avec le Honduras (départements de Nueva Segovia ou de Yelaya) sont possibles.

Elles seraient destinées, selon lui, à détourner l'armée nationale de la zone de combats de Matagalpa (centre du Nicaragua).

Les autorités du Nicaragua, réunies au ministère de la Santé, ont rendu hommage hier au Dr. Grosjean et une messe a été célébrée à la mémoire du médecin français dans une petite église de la capitale.

Le commandant Ortega a enfin accusé les forces armées du Honduras de prêter main forte aux partisans de l'ex-président Somoza. Il a affirmé que les gardes somozistes étaient en train de se grouper en territoire hondurien, d'une part près de Jalapa et Teotecacinte, dans le département de Nueva Segovia, d'autre part, dans la Mosquitia (côte atlantique), avec l'appui de l'armée hondurienne dans cette région.

La junte sandiniste, a encore déclaré le ministre, dispose d'informations sur les

mouvements de l'armée hondurienne à la frontière avec le Nicaragua, principalement dans le Choluteca (département au sud du Honduras), qui « pourraient faire partie d'une manœuvre impérialiste pour détourner l'attention de notre armée dans la lutte contre les forces d'invasion ».

Deux assaillants, capturés au cours des récents combats entre troupes nicaraguayennes et opposants infiltrés, ont été présentés à la presse hier à Managua pour donner des détails sur le rôle du Honduras et des États-Unis dans cette invasion.

Le plus âgé des deux, qui a dit être Guatémaltèque et se nommer Jose Gregorio Nera Andrade, a déclaré avoir travaillé pendant trois ans pour les services secrets

honduriens avant de pénétrer fin janvier au Nicaragua avec 270 assaillants.

Au cours de son interrogatoire, il avait dit avoir coopéré avec un agent secret américain de la CIA nommé Talloni, diplomate à l'ambassade américaine de Tegucigalpa, et précisé que ses supérieurs honduriens étaient dirigés par deux agents américains se nommant Steven et Smith.

Selon son témoignage, l'entraînement des assaillants avait été effectué dans un camp situé près du village hondurien d'Arenales et dirigé par Benito Centena. Ce dernier a été identifié comme l'un des anciens membres de la Garde nationale du dictateur Anastasio Somoza, renversé en 1979 par le mouvement sandiniste de gauche.

Weinberger parle de propagande et de « désinformation »

Andropov: « Reagan veut désarmer l'URSS »

MOSCOU (AFP) — M. Youri Andropov, le numéro un soviétique, a mis moins de trois jours pour condamner, samedi, la nouvelle stratégie militaire américaine, prouvant ainsi une fois de plus, estiment les observateurs, que le rapport de forces Moscou-Washington constitue la préoccupation majeure du Kremlin.

Le secrétaire général du PC soviétique a accusé le président Ronald Reagan de vouloir « désarmer l'Union soviétique » en annonçant, mercredi dernier, son projet de mise au point d'un nouveau système de défense anti-balistique, et a averti que l'URSS « ne restera jamais sans arme face à toute menace ».

A la veille de l'ajournement des négociations de Genève sur le désarmement nucléaire et de l'arrivée hier à Moscou, de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, M. Andropov a appelé avec fermeté l'attachement de son pays au maintien de ce qu'il considère comme la parité des forces stratégiques entre l'Est et l'Ouest.

« Cette parité est une garantie solide de paix et nous ferons tout pour la préserver », a-t-il dit, accusant les États-Unis d'avoir « torpillé le traité SALT-2 » (NDR : conclu en 1979) qui, selon lui, « tend à abaisser le niveau de confrontation nucléaire sans rompre la parité ».

M. Andropov a dénoncé les

« convoitises hégémoniques » de Washington qu'il a accusé de recourir à des méthodes « inadmissibles dans les relations entre les États » pour « dénigrer la politique de l'URSS ».

Selon lui, la politique américaine « continue d'avancer dans une voie extrêmement périlleuse » qui « menace le monde entier » et dont l'Europe risque au premier chef de faire les frais. « Il faut se rendre compte que les dirigeants américains cherchent aujourd'hui à faire des pays d'Europe des otages nucléaires », a-t-il affirmé.

C'est la seconde fois depuis son accession au pouvoir en novembre dernier, notent les observateurs, que le numéro un soviétique recourt à la formule d'une interview à la Pravda pour condamner les projets stratégiques américains. Le 1er février, déjà, M. Andropov avait rejeté par le même canal l'idée d'un sommet américano-sovié-

tique avancé par le président Reagan si celui-ci devait, selon son interprétation, consacrer le désarmement unilatéral de l'URSS.

De son côté, le secrétaire américain à la Défense Caspar Weinberger a estimé que les États-Unis et l'URSS pourraient parvenir dans l'avenir à un équilibre de leurs forces défensives anti-balistiques qui écarterait tout danger de conflit nucléaire.

M. Weinberger a qualifié de « propagande habituelle » les accusations de M. Youri Andropov, samedi dans la Pravda, en réponse aux propositions du président Reagan sur une nouvelle stratégie américaine — selon lesquelles Washington cherchait à « désarmer » l'Union soviétique.

Interrogé hier sur la chaîne de télévision NBC au sujet de cette nouvelle stratégie militaire proposée mercredi dernier par le chef de

l'exécutif américain, le secrétaire à la Défense a affirmé que les Soviétiques « depuis longtemps ont entrepris d'importants travaux » dans le domaine des missiles anti-balistiques.

M. Weinberger a en outre déclaré que l'URSS et les États-Unis travaillaient « sur la même idée en essayant d'obtenir une défense de base vraiment crédible contre toute attaque de missiles si possible par des moyens non nucléaires dans l'espace ».

Le secrétaire à la Défense a indiqué qu'à son avis quand cet objectif sera atteint, et cela, a-t-il dit, « est possible », il existera un nouveau moyen de maintenir l'équilibre stratégique qui ne dépendrait plus d'aucune sorte de crainte ni d'aucune sorte de représailles. « Ce sera alors, a ajouté M. Weinberger, un pas immense pour l'humanité ».

M. Weinberger s'est inscrit

en faux contre les accusations soviétiques, selon lesquelles les États-Unis cherchaient à tout prix à assurer leur supériorité militaire et il a qualifié l'interview de M. Andropov à la Pravda, organe du PC soviétique, de « désinformation ».

Affirmant que les États-Unis n'avaient « aucune intention agressive contre quiconque », M. Weinberger a fait valoir au contraire que l'URSS faisait d'énormes investissements pour obtenir de plus grands moyens dans le domaine militaire.

Le secrétaire à la Défense, a affirmé qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que l'URSS se dote d'un système de défense anti-balistique analogue à celui des États-Unis. « L'important, a-t-il dit, c'est de parvenir par ce moyen à garantir la sécurité mutuelle ».

« Les Soviétiques savent en tout cas, a ajouté M. Weinberger, qu'ils n'ont rien à craindre de notre part » puis-

que, a-t-il dit, « nous ne les avons pas attaqués lorsque nous avions la supériorité militaire ».

Interrogé sur la possibilité d'une nouvelle proposition américaine autre que l'option zéro dans les négociations sur les euromissiles à Genève, M. Weinberger a affirmé que cette solution restait « la meilleure et était parfaitement conforme » avec le nouveau plan stratégique proposé par le président Reagan.

M. Weinberger n'a pas écarté cependant la possibilité d'une « solution intermédiaire » qui devrait toutefois aboutir à-t-il dit, à l'option zéro (non déploiement des fusées américaines en Europe en échange de la destruction de tous les missiles soviétiques pointés sur l'Europe de l'ouest).

Le président Reagan, rappelle-t-on, doit faire un discours à ce sujet le 31 mars prochain à Los Angeles (Californie).

Argentine: grève illégale

BUENOS AIRES (Reuter) — Le gouvernement militaire argentin a déclaré illégale hier une grève nationale de 24 heures prévue aujourd'hui.

Dans les milieux politiques, on estime que cette décision risque de se traduire par le non versement des salaires aux grévistes.

Elle n'augure vraisemblablement pas un appel aux forces armées pour empêcher tout arrêt de travail, ajoute-t-on.

L'aile modérée Azopardo et la branche radicale Brasil de la Confédération générale du travail (CGT) ont appelé séparément leurs adhérents à la grève aujourd'hui pour

appuyer des revendications de salaire et une demande de changement de la politique économique du pays.

Vendredi dernier, la junte avait ordonné une augmentation générale des salaires de 12 % et une hausse de 29 % du salaire minimum afin de prévenir la grève. Les deux organisations syndicales n'en ont pas moins confirmé leur mot d'ordre.

Les syndicats estiment que les revenus salariaux ont été sévèrement touchés par un taux d'inflation de 221 % et que le gouvernement n'a pas su faire sortir le pays de la dépression.

Dans un commentaire politique, le quotidien Clarin de Buenos Aires indique que les militaires sont surtout inquiets des conséquences de la manifestation anti-gouvernementale prévue aujourd'hui à l'appel de la CGT-Brasil.

Cette manifestation doit commémorer le défilé de protestation organisé le 30 mars l'an dernier qui avait été sévèrement réprimé par les autorités militaires et au cours duquel plus de 2.000 personnes avaient été arrêtées.

Joan Newton, 31 ans, qui travaille pour la BBC et la chaîne américaine de télévision NBC et est au Salvador depuis 1981, a été interpellée chez son confrère puis autorisée à demeurer chez un conseiller militaire américain, sous la surveillance de deux policiers salvadoriens.

Le deuxième reporter arrêté, T.J. Western, 32 ans, est journaliste indépendant pour les services de radiodiffusion de l'agence Associated Press. Selon Melle Newton, il serait toujours détenu.

La police économique salvadorienne est, selon les observateurs, un des organismes gouvernementaux les plus actifs dans la lutte anti-guérilla.

Un porte-parole de l'ambassade américaine à San Salvador, qui s'est entretenu avec le responsable de cette police, a indiqué que les deux journalistes ont été dénoncés par un appel téléphonique anonyme.

« Aucune accusation formelle n'a encore été formulée contre eux, c'est pourquoi aucune protestation n'a encore été émise par les autorités américaines », a précisé le porte-parole américain.

Par ailleurs, le gouvernement américain se prépare à créer au Honduras un centre d'entraînement de lutte anti-guérilla où 17.000 soldats salvadoriens pourraient être instruits par cinquante ou cent spécialistes militaires américains, rapportait hier le Boston Globe. Citant des « responsables bien placés » à Washington, le journal écrit que l'ouverture de ce camp d'entraînement pourrait avoir lieu le mois prochain si le gouvernement du Honduras en accepte le principe et si le Congrès vote les fonds nécessaires.

Le Globe ajoute que le gouvernement américain aurait préféré créer ce centre d'entraînement au Salvador mais a opté pour le Honduras parce que le Congrès ne souhaite pas que le nombre des conseillers militaires au Salvador dépasse cinquante.

Le projet américain prévoit l'envoi de cinquante à cent conseillers militaires au Honduras où ils assureraient la formation de quarante ou cinquante unités salvadoriennes de 350 hommes chacune. Le journal précise que cet entraînement est crucial pour la nouvelle stratégie consistant à chasser les guérilleros des poches de résistance, à former des forces locales de sécurité et à reconstruire les écoles, hôpitaux, ponts, etc., de façon à rallier le soutien du gouvernement.

Cette nouvelle stratégie, poursuit le Globe, a été adoptée après deux années d'études et a été appliquée récemment lors des opérations militaires dans les régions agricoles de San Vicente (centre-est du pays) et Usulután (sud-est).

L'ETA enlève un proche du roi

MADRID (Reuter) — La famille de Diego Prado y Colon de Carvajal, descendant de Christophe Colomb, enlevé vendredi par quatre inconnus dans son appartement madrilène, a déclaré hier être sans nouvelle des ravisseurs.

« Toute la famille vit dans l'angoisse », a déclaré Manuel, frère de la victime et ancien président de la compagnie aérienne Iberia.

De source basque on indique qu'un inconnu disant appartenir à l'ETA a revendiqué samedi l'enlèvement au nom du mouvement séparatiste dans un appel téléphonique à Radio Bilbao.

Toujours de même source on indique que M. Prado a été enlevé en raison de ses liens avec la haute société espagnole ainsi qu'avec le roi Juan Carlos.

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

« UN VISAGE À VOS RÊVES »

N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR ?

MONTREAL	QUEBEC	CHICOUTIMI
847 Cherrier	580 est Grande	1212 boul.
524-1176	Allée	Talbot
	529-3363	696-1666

Organisme à but non lucratif
Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 21h., sam. de 10h à 15h.

TOUR DE FRANCE 1850 \$ +

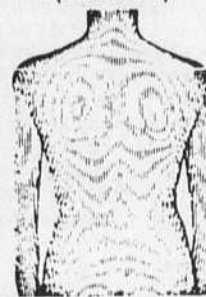
VOYAGES

TRAVELAIDE

53e ANNÉE AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
845-8225 (Montréal) 679-3777 (Longueuil) 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

EXAMEN DE LA COLONNE (sans frais)

- Maux de tête, étourdissement, vue embrouillée.
- Douleur au cou, raideur des muscles, spasmes.
- Douleur aux épaules, aux bras engourdissement dans les mains.
- Douleur entre les épaules, difficulté à respirer, douleurs abdominales.
- Douleur au bas du dos, douleur aux hanches, douleur aux jambes, etc.



SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DES DOULEURS À LA COLONNE VERTÉBRALE — 282-8091

CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

Cinquième séance publique

Le Conseil de la politique scientifique du Québec invite les personnes intéressées par le développement scientifique à assister à sa cinquième séance publique qui aura lieu:

Date: 6 et 7 avril 1983
Lieu: Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec
3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
Salle: Aurore/Événement
Heure: 13h30

Les points saillants à l'ordre du jour sont:

- Le mercredi, 6 avril 1983 (13h30)
Discussion des rapports de deux comités du Conseil sur Le Virage technologique.
- Le jeudi, 7 avril 1983 (13h30)
Discussion d'un rapport sur les priorités dans le domaine des communications et de l'information.

Les personnes présentes pourront exprimer leur point de vue à chacune des deux occasions.

Pour obtenir copie des rapports des comités, il suffit d'en faire la demande au Conseil de la politique scientifique, 1275, boulevard Charest ouest, Québec (G1N 2C9) (Téléphone: (418) 643-6179).

L'ADVERTISING AND SALES EXECUTIVES CLUB OF MONTREAL PRÉSENTE

'LES AFFAIRES ET LE GOUVERNEMENT. QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?'



Une causerie par le docteur James Gillies, professeur de Politiques générales à la Faculté des Études en administration de l'université York de Toronto et directeur du Programme de recherche Affaires-Gouvernement de la Fondation Max-Bell

Mercredi, le 30 mars 1983
Le Grand Salon de l'hôtel Reine-Elizabeth
Membres: 25\$ Invités: 30\$ Étudiants: 17\$
Tarifs de groupes: 5 billets pour 140\$
10 billets pour 270\$

BILLETS ET RENSEIGNEMENTS: 866-1668
La présentation du docteur Gillies est une graciette de Saturday Night Magazine.

Jours Saints

INVITATION SPÉCIALE À TOUS LES FIDÈLES À LA CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

- Le MERCREDI SAINT, 30 mars 1983, à 20 heures, la MESSE CHRISMALE sera célébrée par plus de 200 prêtres sous la présidence de l'archevêque de Montréal MONSIEUR PAUL GRÉGOIRE.
- Le JEUDI SAINT, 31 mars, à 20 heures, la Cène du Seigneur sera présidée par Monseigneur André-M. Cimiella.
- Le VENDREDI SAINT, 1er avril, à 15 heures, la méditation du Chemin de la Croix sera présidée par Monseigneur Grégoire et animée par Monseigneur Cimiella.

À 17 heures, Monseigneur Grégoire présidera également l'Office du Vendredi Saint.

- Le SAMEDI SAINT, 2 avril, à 20 heures, Monseigneur Cimiella présidera la Vigile Pascale en présence de Monseigneur Grégoire.
- Le DIMANCHE DE PÂQUES, 3 avril, à 11 heures, la messe de la Résurrection sera présidée par Monseigneur Paul Grégoire.

AVIS PUBLICS

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GRIFFES DE LA PAIX, No 500-27-01468-822, LA REINE, partie demanderesse — vs — JEAN-PAUL MAJOR, partie défenderesse. Penez avis que le 31 mars 1983 à 13-00 heures, au 3225 Duquesne, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PAUL MAJOR saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Chevelle 1974 de couleur rouge et blanche, plaque n° 270648; 2 conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ETUDE: Paquette, Rochelleau, Dion, Grenier & Associés, 284-1181, Montréal, le 16 mars 1983.

PENEZ AVIS que la requérante FRANCO SCAPIN s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer les remorques et à ou semi-remorques en possession légale de PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC., et sur toutes et chacune des clauses des permis de cette dernière portant le numéro M305267 laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée des jours. Tout intéressé, peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis.

PENEZ AVIS que la requérante TRANSPORTS ET CHEMIN INC. dont le siège social est situé au 992 chemin des Oliviers, à Bernières, (Lévis), s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport en commun pour une période de 364 jours, pour effectuer le transport des citoyens de Bernières à destination (2 fois le matin) et retour (2 fois le soir) du centre d'achat de Place Laurier, à Ste-Foy, de la Cité Universitaire, à Ste-Foy et de l'Édifice du Parlement, à Québec.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.

Première parution: 28 mars 1983
Deuxième parution: 29 mars 1983
BEAUDET PIUZE, avocats

PENEZ AVIS que la requérante 115341 CANADA LITEE, 22 rue Fagot, Lauzon (Lévis), Métlis, P.Q. détentrice du permis Q-302538 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT PAR REMORQUAGE — CONTRAT — Transport par remorquage des remorques et semi-remorques appartenant ou en possession légale de la requérante conjointe TRANSPORT MONT-JOLI INC. en vertu de toutes et chacune des clauses du permis Q-302391 qui agit comme volutier-roulier, le tout en conformité de l'article 27 du R.P.R.I. La requérante-conjointe demande de plus un permis de courtier en transport. Entrée en vigueur: 28 mars 1983.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.

Me MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allee est suite 850
Québec, PQ
G1R 2J1

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL

Terminus Laval (Phase II)
10 765 Lajeunesse
Montréal, Québec
H3L 2E7

APPEL PUBLIC D'OFFRES

Des soumissions séparées pour chacune des quatre (4) spécialités mentionnées ci-dessous, sous enveloppes scellées, portant l'inscription « Soumission » et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 11 heures le 8 avril 1983 et ouvertes le même jour à 11 heures, au 1215 boulevard Labelle, Chomedey Laval.

Les travaux concernent les quatre (4) spécialités suivantes:

1. AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
2. STRUCTURE D'ACIER
3. REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
4. ÉLECTRICITÉ

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par « Gendron, Lefebvre Inc., Consultants ». On obtiendra ces formules de même que les plans et cahier des charges, moyennant un chèque visé non remboursable de 25 \$, payable à « Gendron, Lefebvre Inc., Consultants », au 1, Place Laval, suite 425, Laval, Québec H7N 1A1, à partir du 28 mars 1983.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré d'une banque à charte canadienne et payable à la Commission de Transport de la Ville de Laval, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de garantie égal ou supérieur à 10% du montant global de la soumission.

La Commission de Transport de la Ville de Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Rodrigue Chartrand, secrétaire

Bureau du Secrétaire,
Commission de transport
de la Ville de Laval,
1215, boulevard Labelle,
Chomedey, Laval, Qué. H7V 2V8

Voir aussi en page 4

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné que la compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Municipalité de Sainte-Anne de Varennes, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 175 rue Sainte-Anne, à Varennes, et la Mutuelle d'Assurance contre l'incendie de Verchères, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 220 rue Richelieu à Saint-Marc sur Richelieu, s'adresseront au Ministre des Institutions financières et Coopératives pour obtenir la confirmation d'une convention de fusion intervenue entre elles le 21 février 1983 en vertu de la Loi sur les Assurances du Québec (L.Q.C. c. A-32).

DELSLE, PAQUIN, DANIS, MOREAU

PENEZ AVIS que le requérant BERNARD BOUDREAU, R.R. no 1, Grand Metis, P.Q. détenteur du permis Q-502658-002 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT PAR REMORQUAGE — CONTRAT — Transport par remorquage des remorques et semi-remorques appartenant ou en possession légale de la requérante conjointe TRANSPORT MONT-JOLI INC. en vertu de toutes les clauses du permis Q-302391 qui agit comme volutier-roulier, le tout en conformité de l'article 27 du R.P.R.I. La requérante-conjointe demande de plus un permis de courtier en transport. Entrée en vigueur: 28 mars 1983.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.

Me MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allee est suite 850
Québec, PQ
G1R 2J1

PENEZ AVIS que la requérante MARCEL JAGNE, 717 St-Edouard, St-Urbain, cté d'Arlevoix-ouest, P.Q. détenteur du permis Q-504722-002 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT PAR REMORQUAGE — CONTRAT — Transport par remorquage des remorques et semi-remorques appartenant ou en possession légale de la requérante conjointe TRANSPORT MONT-JOLI INC. en vertu de toutes les clauses du permis Q-302391 qui agit comme volutier-roulier, le tout en conformité de l'article 27 du R.P.R.I. La requérante-conjointe demande de plus un permis de courtier en transport. Entrée en vigueur: 28 mars 1983.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.

Me MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allee est suite 850
Québec, PQ
G1R 2J1

PENEZ AVIS que la requérante MARCEL JAGNE, 717 St-Edouard, St-Urbain, cté d'Arlevoix-ouest, P.Q. détenteur du permis Q-504722-002 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT PAR REMORQUAGE — CONTRAT — Transport par remorquage des remorques et semi-remorques appartenant ou en possession légale de la requérante conjointe TRANSPORT MONT-JOLI INC. en vertu de toutes les clauses du permis Q-302391 qui agit comme volutier-roulier, le tout en conformité de l'article 27 du R.P.R.I. La requérante-conjointe demande de plus un permis de courtier en transport. Entrée en vigueur: 28 mars 1983.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.

Me MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allee est suite 850
Québec, PQ
G1R 2J1

Province de Québec, District de St-Jacques, COUR PROVINCIALE, No 750-02-00188-826 LES PNUS BERNARD LÉVE, demandeur — vs — JEAN-CLY BERTHIAUME, défendeur. Le 15 avril 1983, à 11-00 heures au domicile du défendeur au No 1033 rue Bourget, en la cité de Longueuil, dit district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine style colonial (7 mex). 1 set de salon en matériel fleuri, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HUISSIER: CLAUDETTE, huissier, 866-5375, Montréal, 25 mars 1983. Étude de: RAYMOND CLAUDETTE, huissier.

AVIS est donné que M. SIMON JOLY, résident et domicilié au 6534, Montée Leblanc St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, détenteur du permis M-508679 région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. MARCEL LAURIN, résident et domicilié au 5715, Rang St-Joachim à St-Benoît de Mirabel, comté de Deux-Montagnes région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983

AVIS est donné que M. RICHARD FOREST, résident et domicilié au 500, 2ième Rue à Ste-Hélène de Bagot, comté de Bagot, détenteur du permis M-509489 région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. CLAUDE LARIVIÈRE, résident et domicilié au 775, rue Principale à Ste-Hélène de Bagot, comté de Bagot, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 28 mars 1983
2ème parution: 29 mars 1983

AVIS SELON LA LOI DU CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que ANNA GIUSEPPINA DE PIERRO, domiciliée et résidant au 6399 - 3ième Avenue à Rosemont, district de Montréal, demandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil d'émettre un décret changeant son nom en celui de JOSÉE ANNA GIUSEPPINA DE PIERRO
MONTREAL, ce 10 mars 1983
YANOFSKY, BRULL, Procureurs de la requérante.

"Le Bureau des Tarifs du Québec dépose une échelle de taux pour le transport de marchandises générales consistant en des articles de papier de St-Hyacinthe à ailleurs dans la Province. Il s'agit d'une restructuration des taux résultant en une augmentation de 5% négociée avec l'espérance, plus l'incorporation du carburant. Le tout comporte des diminutions et/ou augmentations variant entre -14% et + 10%".
Première publication: le 26 mars 1983
Deuxième publication: le 28 mars 1983

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que LISANNE VALOIS, célibataire, domiciliée et résidant au numéro 95 de la rue Les Chénies à Laval, district judiciaire de Montréal s'adressera au Ministre de la Justice pour un décret changeant son nom en celui de LIZANNE VALOIS
MONTREAL, ce 15 mars 1983
ETUDE LEGALE
POULIOT, MERCURE & ASSOCIÉS
Par Me Dominique Bourcheix

AVIS DE LA PREMIÈRE SSEMBLÉE ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JEAN LOUIS LESSARD, contremaître
demeurant au 315, 23 me avenue
Ile Perrot, P.Q.,
J7V 4N3

Failli

AVIS est par les présentes donné que Jean Louis Lessard, a fait cession de ses biens le 22ième jour de mars, 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de avril, 1983, à 1:30 de l'après-midi au 1410 rue Stanley, suite 900, Bureau du Séquestre officiel, Montréal, Qué.

DATÉ DE MONTREAL, ce 23ième jour de mars, 1983,

PAUL RAINVILLE,
Syndic

NORMANDIN, BARRIÈRE & CIE
Édifice de la Banque Royale
du Canada
1, Place Ville-Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: (514) 861-9311



Ville de Montréal AVIS PUBLIC

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Chate de la Ville de Montréal.

A sa séance du 16 février 1983, le Comité exécutif a approuvé la description des rues et ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte :

- 1) le lot 1359-S (rue) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie) situé au nord de la rue Larivière et à l'ouest de la rue Dufresne.
- 2) le lot 1359-Q (rue) du même cadastre, désigné du nom de Place Larivière.
- 3) le lot 1359-N (rue) du même cadastre, désigné du nom de Place Dufresne.
- 4) les lots 166-409 (rue) et 166-442 (rue) et 166-475 (rue) du cadastre du Village de Hochelaga, situés au nord de la rue Ontario et à l'est de la rue d'Iberville.
- 5) la rue Larivière, située entre les rues Fullum et Dufresne, du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie) et composée :

- a) du lot 1355-23 (rue Larivière)
- b) d'une partie du lot 1356 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1356, au nord-est par une partie des lots 1359-138 (rue Larivière) et 1359-R (rue Larivière), au sud-est par le lot 1355-23 (rue Larivière) et par une autre partie du lot 1359-138 (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie du lot 1356 (rue Larivière);
- c) d'une partie du lot 1359-138 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-138, au nord-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie du lot 1356 (rue Larivière);
- d) d'une partie du lot 1359-137 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-137, au nord-est par une partie du lot 1359-136 (rue Larivière), au sud-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie du lot 1359-138 (rue Larivière);
- e) d'une partie du lot 1359-136 (rue Larivière) bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-136, au nord-est par une partie du lot 1359-115 (rue Larivière), et au sud-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie du lot 1359-137 (rue Larivière);
- f) d'une partie du lot 1359-115 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-115, au nord-est par une partie du lot 1359-P (rue Larivière), au sud-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie du lot 1359-136 (rue Larivière);
- g) d'une partie du lot 1359-R (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une partie des lots 1359-136 (rue) à 1359-138 (rue Larivière), et 1359-115 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 1359-P (rue Dufresne), au sud-est par une autre partie du lot 1359-R et au sud-ouest par le lot 1355-23 (rue Larivière) et par une partie du lot 1356 (rue Larivière).

- 6) La rue Dufresne, située entre les rues Ontario et de Rouen et composée :
- a) du lot 1359-P (rue Dufresne) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), bornée au nord-ouest par le lot 1359-T (rue Dufresne), au nord-est par une autre partie du lot 1359-S, au sud-est par le lot 1359-P (rue Dufresne) et au sud-ouest par une autre partie du lot 1359-S;
- b) du lot 1359-T (rue Dufresne) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie);
- c) des lots 172-14 à 172-18 (rue Dufresne) du cadastre du Village de Hochelaga.

- 7) La rue Larivière située entre les rues Dufresne et d'Iberville et composée :

- a) d'une partie du lot 1359-109 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-110 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 172-5 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, au sud-est par une autre partie dudit lot 1359-109 et au sud-ouest par le lot 1359-P (rue Dufresne);

- b) d'une partie du lot 172-5 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une partie du lot 172-6 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 172-22 (rue Larivière), au sud-est par une autre partie du lot 172-5 et au sud-ouest par une partie du lot 1359-109 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie);

- d) d'une partie du lot 172-6 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 172-6 et par le lot 172-7, au nord-est par une partie du lot 172-22 (rue Larivière), au sud-ouest par une partie du lot 172-5 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 1359-110 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie);

- e) d'une partie du lot 172-22 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot 172-22, au nord-est par une partie des lots 171-1 (rue Larivière), 171-3 (rue Larivière) et par le lot 171-2 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie des lots 172-5 (rue Larivière) et 172-6 (rue Larivière);

- f) d'une partie du lot 171-1 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par le lot 171-2 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 171-25 (rue Larivière), au sud-est par une autre partie dudit lot 171-1 et au sud-ouest par une partie du lot 172-22 (rue Larivière);

- g) du lot 171-2 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga;

- h) d'une partie du lot 171-3 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 171-3, au nord-est par une partie du lot 171-25 (rue Larivière), au sud-est par le lot 171-2 (rue Larivière) et au sud-ouest par une autre partie du lot 172-22 (rue Larivière);

- i) d'une partie du lot 171-25 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties dudit lot 171-25, au nord-est par une partie des lots 171-26 (rue Larivière), 171-28 (rue Larivière) et par le lot 171-27 (rue Larivière), et au sud-ouest par une partie des lots 171-27 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie des lots 171-1 (rue Larivière), 171-3 (rue Larivière) et par le lot 171-2 (rue Larivière);

- j) d'une partie du lot 171-26 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par le lot 171-27 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 171-65 (rue Larivière), au sud-est par une autre partie du lot 171-26 et au sud-ouest par une partie du lot 171-25 (rue Larivière);

- k) du lot 171-27 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga;

- l) d'une partie du lot 171-28 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 171-28, au nord-est par une partie du lot 171-63 (rue Larivière), au sud-est par le lot 171-27 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 171-25 (rue Larivière);

- m) d'une partie du lot 171-63 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 171-63 et par une partie du lot 171-62 (rue d'Iberville), au nord-est par le lot 171-67 (rue d'Iberville), au sud-est par une partie du lot 171-64 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie des lots 171-28 (rue Larivière) et 171-63;

- n) d'une partie du lot 171-64 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une partie du lot 171-63 (rue Larivière), au nord-est par le lot 171-67 (rue d'Iberville), au sud-est par une partie du lot 171-65 (rue Larivière) et au sud-ouest par le lot 171-27 (rue Larivière);

- o) d'une partie du lot 171-65 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une partie du lot 171-64 (rue Larivière), au nord-est par le lot 171-67 (rue d'Iberville), au sud-est par une partie des lots 170 (rue d'Iberville) et 171-65 et au sud-ouest par une partie des lots 171-65 et 171-26 (rue Larivière).

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 28 mars 1983.

Marc Boyer
Greffier de la Ville



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal

ECL-83-19091
le mardi 19 avril 1983

CONSTRUCTION SUR
PYLONES D'ACIER DE LA
BOUCLE AU POSTE FARN-
HAM DE LA LIGNE A 120 KV
BEDFORD - SAINT-CEAIRE

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
25 000 \$

RSY-83-19090
le mardi 19 avril 1983

Région Saguenay

TRAITEMENT CHIMIQUE ET
MÉCANIQUE DE LA
VÉGÉTATION DANS LES
EMPRISES DE LIGNES DE
TRANSPORT

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
10 000 \$

RMN-83-19093
le mardi 19 avril 1983

Région Manicouagan
Centrale Manicouagan 2
Comité de Saguenay

FOURNITURE ET INSTALLATION
DE L'APPAREILLAGE
POUR L'AUTOMATISATION
DU SYSTÈME DE
PROTECTION-INCENDIE

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
10 000 \$

RLS-83-19087
le mardi 19 avril 1983

Région Laurentides

TRAITEMENT MÉCANIQUE
DE LA VÉGÉTATION DANS
LES EMPRISES DE LIGNES
DE TRANSPORT

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
7 000 \$

RMV-83-19088
le mardi 19 avril 1983

Région Montmorency
Centrale La Tabatière
Comité de Duplessis

FOURNITURE, MONTAGE
ET INSTALLATION D'UN
RÉSÉROIR À CARBURANT
D'UNE CAPACITÉ DE
2 375 m³

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
29 000 \$

RME-83-19037
le mardi 19 avril 1983

Région Mauricie

TRAITEMENT CHIMIQUE DE
LA VÉGÉTATION DANS LES
EMPRISES DE LIGNES DE
TRANSPORT

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
15 000 \$
(SOUMISSION PARTIELLE
ACCEPTABLE)

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25\$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTREAL, QUÉ. CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, aux choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général, Approvisionnement
Roger A. Labrie

ARTS ET SPECTACLES

Au Théâtre Populaire de Québec

À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, une pièce admirable

par Robert Lévesque

A toi pour toujours, ta Marie-Lou, de Michel Tremblay. Mise en scène d'André Montmorency. Décor, costumes et éclairages de Michel Demers. Musique de Robert Marien. Avec Nicole Leblanc (Marie-Lou), Pierre Dufresne (Léopold), Danielle Fichaud (Manon), Louise Bourque (Carmen). Une production du Théâtre Populaire de Québec, en tournée québécoise.

À toi, pour toujours, ta Marie-Lou est une pièce admirable. Douze ans après sa création, la représentation théâtrale de ce texte en forme de quatuor est toujours un envoiement. Je dirais que Marie-Lou est une pièce parfaite, chaque réplique construisant l'édifice inébranlable du drame, une pièce qui met à nu non seulement la famille québécoise au sommet de son éclatement, mais qui désagrége la société québécoise dans son ensemble, dans cet instant historique où le pays traverse le faux écran de la cohésion. Marie-Lou est le chef-



d'oeuvre théâtral de l'affranchissement québécois. Ce qui fait la force de cette

pièce (la meilleure de Tremblay), c'est que cet affranchissement se fait dans le cri

déchirant d'un appel désespéré pour rompre une solitude («toute une gang de tu-

seuls ensemble») qui demeure le véritable drame humain, une fois les frustrations évacuées, une fois l'affranchissement dépassé.

La mise en scène qu'en propose André Montmorency au TPQ est assez originale. Il a réussi à faire de ce quatuor à cordes (Tremblay a déjà dit qu'il s'était inspiré de la musique de chambre de Brahms, un quatuor entendu au Lincoln Center en 70) un spectacle hybride où l'on saute du théâtre au récitatif sans ménagement. Le premier choc passé, la formule s'impose, dérange moins, et finit même par participer à l'envoûtement général du drame. Montmorency réussit cette lecture lyrique, ayant raison de chercher du côté des paroxysmes de l'opéra un sens possible de Marie-Lou.

Du côté de la distribution, le résultat est plus contestable. D'abord, le rôle de Carmen apparaît mal distribué. Louise Bourque ne rend pas le quart du personnage qu'avait créé Lucie Guilbault. Cette comédienne, qui fait

trop jeune pour le personnage, n'arrive pas à faire croire aux meurtrissures de Carmen. On sent qu'elle ne résisterait pas une journée sur la Main, et cela mine profondément le rendement du rôle. Lorsqu'elle lance: «Chu venue au monde pareil comme toi, Manon!», on ne peut pas y croire.

Danielle Fichaud, en manon, celle qui est restée à la maison et vit avec son chapelet, est plus vraisemblable. Elle a remplacé cette sensibilité à fleur de peau, cette fragilité désespérée que rendait à merveille Rita Lafontaine à la création, par une attitude quasi démoniaque, plus enragée, qui donne à sa Manon beaucoup d'efficacité, une présence fort juste.

Nicole Leblanc et Pierre Dufresne sont tous deux d'excellents comédiens, ils donnent à Marie-Lou et Léopold beaucoup de vraisemblance, mais leurs interprétations demeurent un peu trop terre-à-terre, ils n'atteignent pas à cette grandeur féroce que Lionel Villeneuve et Hélène Loiselle avaient donné à ces

deux personnages que l'on ne peut plus imaginer sans penser à eux.

La scénographie de Michel Demers est l'un des points forts de cette production, la meilleure de la saison pour le TPQ. Demers a ramassé dans un espace assez restreint les lieux-clés de ce

drame, la taverne, l'église, la cuisine. Très impressionnant, le rapport établi entre les grosses bouteilles de bière et les lamions à une piastre. Ce Marie-Lou lyrique, soutenu par la musique métallique et percussive de Robert Marien, est presque une réussite.

Quand vous aurez vu ce film, vous vous souviendrez à jamais de son nom!

Lucien Brouillard

un film de BRUNO CARRIÈRE

PIERRE CURZI • MARIE TIPO

Le DAUPHIN 1 7:30 — 9:30

Son triomphe changea notre monde pour toujours.

GANDHI

VERSION FRANÇAISE

CREMAZIE 8:00 P.M.

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

POUR TOUS

Av clair de la lune

UN FILM D'ANDRÉ FORCIER

AVEC MICHEL CÔTÉ ET GUY LÉVEUR

ÉLYSÉE 1 35 MILLIN 842 6053

"SOUVENIRS de GUERRE"

SEMAINE 7.30, 9.30

POUR TOUS

SIGNORET NOIRET • SIMENON GRANIER-DEFERRE

L'ÉTOILE DU NORD

Le PARISIEN 4 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

POUR TOUS

ROMY SCHNEIDER

Portrait de Groupe avec Dame

PARISIEN: 12.15, 2.00, 3.50, 5.35, 7.25, 9.15

LAVAL: SEM. 7.20, 9.10

Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

ÉCHOS

Une semaine d'archéologie, avec conférences, films et expositions, est en cours à l'UQAM jusqu'au 31 mars. Dans le foyer de la salle Marie-Guérin-Lajoie, on peut voir des objets témoins en archéologie terrestre et sub-aquatique ainsi que des courts métrages et diaporamas sur les techniques de fouilles et d'analyse. La bibliothèque centrale de l'université et la COOP font également des présentations spéciales. Cette manifestation est organisée par les étudiants au certificat en archéologie, qui est rattaché au module d'histoire.

La pièce *La Déprime* grand inégalement un bon succès. Aussi prévoit-on des représentations supplémentaires du 17 au 22 mai au Théâtre Saint-Denis.

À la Maison de la citoyenne et du citoyen, 25 rue Laurier, à Hull, le Théâtre des Filles du Roy présente jusqu'au 3 avril *La terre est trop courte*, *Violette Leduc*, de Jovette Marchessault, dans une mise en scène de Michèle Magny. La distribution comprend notamment Patricia Nolin, Ginette Morin, Normand Chouinard, etc. Renseignements: 819-771-4389.

La Galerie *La Magie de l'art* présente jusqu'au 9 avril, au 1235 rue Guy, des sculptures en argent et toiles à trois dimensions par Batia Adith, de New York et d'Israël.

Les concerts-midi du Conservatoire. Lundi 28 mars à la salle Germaine-Malepart, 100, rue Notre-Dame est: récital de cor de Joseph Ma-

Giselle aux Grands ballets canadiens Un triomphe pour Tessmer

par Suzanne Asselin

Programme: Cadeau chorégraphe: Brian Macdonald musique: Calixa Lavallée. *Giselle* chorégraphe: (Anton Dolin d'après Jean Coralli et Jules Perrot musique: Adolphe Adam. Les 24, 25 et 26 mars à la Place des Arts.

Karyn Tessmer est du bois d'étoile et elle a triomphé, vendredi soir dernier, dans sa toute première interprétation de *Giselle* (Annette au Paul interprétait ce rôle pour les deux autres représentations), un ballet fantastique du XIX siècle présenté en fin de semaine par les Grands ballets. Comme le soulignait Anton Dolin (qui a repris cette chorégraphie créée en 1841) dans une entrevue exclusive accordée au DEVOIR samedi, «Karyn Tessmer ressemble à la Giselle originale».

Même si les «Grands» ne fondent pas leur renommée sur le vedettariat, un artiste comme Karyn Tessmer mérite des éloges même si, malgré un contrôle certain, elle n'était pas encore complètement sûre d'elle-même dans ce rôle exigeant qui a été défendu par les plus grandes ballerines. Elle affiche les qualités techniques mais surtout théâtrales indispensables à l'interprétation de *Giselle*: une innocence naturelle et un amour sans bornes pour Albrecht.

Tessmer m'a totalement convaincue dans son rôle de paysanne (premier acte) et ensuite comme une «Willis» (l'esprit de jeunes filles qui meurent avant de se marier), au deuxième acte. Elle n'est que profond désespoir alors qu'elle apprend l'engagement d'Albrecht envers la princesse Bathilde. Elle perd la raison et la projection de ses sentiments est étonnamment troublante (premier acte).

Dans le deuxième acte, Tessmer est tout ce qu'il y a de plus fragile, aérien, vaporeux et irréel, comme le commande le rôle à ce moment précis. Son partenaire James Kudelka incarne un Albrecht profondément aristocrate mais aussi sincèrement amoureux. Tessmer et Kudelka forment un couple naturel auxquels les Grands devraient confier d'autres rôles classiques.

Maurice Lemaire (qui interprétait également le rôle d'Hilarion lors du 20e anniversaire des Grands) est absolument convaincant. Il traduit bien l'allure du paysan aveuglément amoureux de Giselle et excessivement jaloux d'Albrecht. Sa pantomime était bien maîtrisée et ses yeux n'étaient qu'éclairs de vengeance.

Giselle ne serait pas ce ballet romantique par excellence sans le concours d'un merveilleux corps de ballet. Les Willis étaient particulièrement disciplinées et soumises comme l'exige l'intraitable Myrtha (reine des Willis), le rôle étant interprété par Jerilyn Dana avec une froideur et une raideur opposés à la douceur de Giselle.

Pour l'ouverture de ce second programme des Grands, Brian Macdonald a composé une oeuvre intitulée *Cadeau*, une sorte de défilé formé de groupes qui se font et se défont selon les accents de morceaux de piano choisis du compositeur canadien, Calixa Lavallée. Cette pièce était exécutée avec exactitude par les quelque 30 élèves de l'École supérieure de danse du Québec, ceux de Pierre-Laporte et du Cégep du Vieux-Montreal. Malheureusement, mention n'a pas été faite dans le programme que ce cadeau chorégraphique s'adressait à la fondatrice des Grands, madame Ludmilla Chiriaeff.

secca. Mardi 29 mars: au studio 237, à la même adresse: récital de Luc Beauséjour sur orgue positif.

Le centre *Articule* fait un appel à tous les créateurs/trices en arts visuels (peinture, dessin, vidéo, installation) oeuvrant en milieu montréalais, afin d'organiser des échanges d'expositions et

de manifestations avec l'Europe. Pour tous renseignements, s'adresser à la galerie Article, 4060, Saint-Laurent, app. 106, Montréal H2W 1Y9, tél.: 842-9686.

Le spectacle *Cirque de l'illusion*, Théâtre de Marionnettes, sera présenté en matinées scolaires du 26 avril au 20 mai. Le spectacle est

conçu pour les enfants de 5 à 12 ans. Les groupes intéressés doivent communiquer au no de tél.: 255-2099.

Une rencontre multi-colégiale d'improvisation théâtrale aura lieu le vendredi 8 avril à 20 h au collège André-Grasset. Cette soirée servira de tremplin à une ligne inter-colégiale d'improvisation.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "Le dernier clairon" 7 h 00. "La folle histoire du monde" 9 h 15.

ASTRE II: — "Les farceurs" 7 h 00 — "Pétrole, pétrole" 8 h 30 — "Les Charlottes contre Dracula" 10 h 00.

ASTRE III: — "Tempête tout le monde de dormir" 7 h 00. "Les folies d'Elodie" 8 h 40.

ASTRE IV: — "Le lac des morts vivants" 7 h 00 — "Le manoir de la terreur" 8 h 40.

AVENUE: (937-2747) — "Table for five" 7 h 00, 9 h 15.

BERRI I: (288-2115) — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.

BERRI II: — "Boulevard des Assassins" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 50.

BERRI III: "Le grand frère" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20.

BERRI IV: — "Qu'est-ce qui fait courir David?" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

BERRI V: — "Diva" 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.

BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.

BONAVENTURE II: — "E.T." 7 h 15, 9 h 20.

BROSSARD I: (465-3851) — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.

BROSSARD II: — "Les chariots de feu" 7 h 15, 9 h 30.

BROSSARD III: — "Le verdict" 7 h 15, 9 h 30.

CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Le verdict" 7 h 20, 9 h 40.

CHAMPLAIN II: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h 10, 9 h 20.

CHÂTEAU I: (271-1103) — "L'enfer du plaisir" 1 h 25, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 40 — "L'un dans l'autre" 2 h 55, 5 h 40, 8 h 25.

CHÂTEAU II: — "Marka l'insaisissable" 1 h 20, 4 h 00, 6 h 45, 9 h 30. "Jeunes filles à vendre" 2 h 35, 5 h 15, 8 h 05.

CINÉMA LUMIÈRE: — "La passion de Jésus" 7 h 00.

CINÉMA DE PARIS: — "Let's spend the night together" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

CINÉMATHEQUE: (842-9763) — Relâche.

CINÉPLEX I: (849-4518) — "By design" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.

CINÉPLEX II: — "My favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45 — "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.

CINÉPLEX III: — "Smithereens" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.

CINÉPLEX IV: — "Come back to the 5 & dime, Jimmy Dean" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX V: — "The stationmaster's wife" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX VI: — "Lords of discipline" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

CINÉPLEX VII: — "Dark Chrystal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.

CINÉPLEX VIII: — "Frances" 1 h 35, 4 h 10, 7 h 00, 9 h 30.

CINÉPLEX IX: — "First Blood" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 05.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'oeil du tigre" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. "L'homme des cavernes" 12 h 15, 4 h 05, 7 h 55.

CINÉMA MONTRÉAL II: — "Les chariots de feu" 1 h 00, 5 h 10, 9 h 20 — "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu" 3 h 15, 7 h 25.

CINÉMA NEW YORKER: — "Sweet Movie" 7 h 30.

CLAREMONT: (486-7395) — "The Black Stallion" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes" 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS II: — "Moments" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III: — "Adolescentes brûlantes" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 15, "Partouzes" 21 h 45.

FRANCO SUÉDOISES: 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Victor, Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Tirez sur le pianiste" 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The verdict" 7 h 30, 9 h 40.

CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.

CREMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 8 h 00.

DAUPHIN I: (721-6060) — "Lucien Brouillard" 7 h 30, 9 h 30.

DAUPHIN II: "Pivotte, la loi du plus faible" 7 h 00, 9 h 20.

DORVAL I: (631-8587) — "High road to China" 7 h 00, 9 h 10.

DORVAL II: "The sword and the stone" 7 h 05, 9 h 05.

DORVAL III: "Riders of the lost ark" 7 h 00, 9 h 15.

DÉCARIE I: (341-3190) — "Sophie's choice" 6 h 30, 9 h 15.

DÉCARIE II: "Spring Break" 7 h 00, 9 h 00.

ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Au clair de la lune" 7 h 30, 9 h 30.

ÉLYSÉE II: — "Yod" 7 h 00, 9 h 05.

FAIRVIEW I: (697-8095) — "Man Dugan" 7 h 30, 9 h 30.

FAIRVIEW II: — "The black station returns" 7 h 10, 9 h 10.

IMPERIAL: (288-1102) — "Les aventuriers de l'arche perdue" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.

JEAN-TALON: (725-7000) — "Le verdict" 7 h 15, 9 h 40.

KENT I: (489-9707) — "High road to China" 7 h 10, 9 h 20.

KENT II: — "The sword and the stone" 7 h 30, 9 h 30.

LA CITÉ I: (844-2829) — "La balance" 7 h 00, 9 h 00.

LA CITÉ II: — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.

LA CITÉ III: — "Le bateau" 6 h 30, 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "La symphonie Pathétique" 7 h 00. "Le poids des rêves" 7 h 15. "L'état des choses" 9 h 15. "New York 426 Rue" 9 h 30.

LAVAL I: (888-7778) — "Officier et Gentleman" 7 h 00, 9 h 20.

LAVAL II: — "L'enfer du plaisir" 6 h 05, 7 h 15, 8 h 45. "Amour extra-terrestre" 6 h 05, 7 h 15, 8 h 45.

LAVAL III: — "Portrait de groupe avec dames" 7 h 20, 9 h 10.

LAVAL IV: — "Pour toi mon amour" 7 h 40 — "La passante du sans-souci" 6 h 00.

LAVAL V: — "Aventuriers de l'Arche perdue" 7 h 10, 9 h 20.

LAVAL-ODEON I: — "E.T. Extra-Terrestre" 19 h 10, 21 h 20.

LAVAL-ODEON II: — "Descente aux enfers" 9 h 40, 9 h 40.

LOEW'S I: (861-7437) — "High road to China" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.

LOEW'S II: — "The year of living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.

LOEW'S III: — "The return of the black stallion" 12 h 05, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00.

LOEW'S IV: — "An officer & gentleman" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

LOEW'S V: — "Without a trace" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.

SUR SCÈNE

CAFÉ-THÉÂTRE L'AVANT-SCÈNE: 111, Laurier ouest (495-1952) — La Belle Étoile, monologue, 20 h 30.

CENTRE SAÏDE BRONFMAN: (739-7944) — "Exposition Eric Fischl" jusqu'au 14 avril.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — "La bête dans la jungle" 20 h 30.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (859-5955) — "Nor sur blanc".

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée (526-1164) — "Girafes" 20 h 30.

LE PATRIOTE À LEJUNE: 1474 rue Ste-Catherine est. (522-2632) — "Mini revue" Jean Galtier et Gérard Dubé, pianiste, 21 h 00.

QUAT' SAOULS BAR: 100, av. des Pins (845-0840) — "Portrait de Dora", 20 h 00.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: (Ste-Catherine coin Université) — Les "Cathedral Singers" et ensemble, 12 h 30.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2375 Côte Ste-Catherine, salle 1020 (343-6479) — Classe de flûte de Lise Daoust, 17 h 00 et 20 h 00.

SALLE WILFRID PELLETIER: (Place des Arts, 842-2112) — Preservation Hall Jazz Band, 20 h 30.

SALLE GERMAINE MALEPART: 100 Notre-Dame est. — Récital de classe de cor Joseph Massella, 12 h 00.

L'AIR DU TEMPS: 191, rue St-Paul (842-2003) — Ariane Smith avec Fred McHugh et Reg Schnager.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: (526-2527) — "Old Orchard", comédie paillard, du lundi au samedi, 20 h 00. Jusqu'au 30 avril.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave Crémazie. Les concerts du Conservatoire, 20 h 00.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Opéra: "The Field Ballet", Studio. "A midsummer's night dream" 20 h 00.

HULL

THÉÂTRE DE L'ILE: 1 rue Wellington, Hull. Jusqu'au 2 avril. "Un sur six".

théâtre du rideau vert

direction: yvette brindamour mercedes palomino

En co-production avec le Théâtre du Trident

Mardi au vendredi: 20h — Samedi: 17h et 21h

Dimanche: 19h

Les drolatiques, horribles et épouvantables aventures de

Panurge,

ami de Pantagruel

d'Antoine Maillet d'après Rabelais

Mise en scène: Jean-Claude Marcus

• Jean Besré

• Pierre Thériault

• Jean Dalmain

• Lénie Scoffé

• Léo Munger

• Yves Jacques

• Jean-Jacques Boutet

• Jacques Leblanc

• Aurélien Jomphe

Décor: Paul Bussières

Costumes: François Barbeau

Musique: Patrick Houde

Eclairages: Michel Beaulieu

Reservations de 12h à 19h 464, rue St-Denis

Métro Laurier, sortie Gifford 844 1793

MEMO

L'HEURE JUSTE

MARCEL LÉGER PIERRE LEROUX

DEMAIN

Le ministre MICHEL CLAIR et le problème du taxi

Marcel Léger et Pierre Leroux vous donnent L'HEURE JUSTE tous les jours. Un franc-parler sur l'actualité avec ceux qui la font. En exclusivité à CJMS 1280

DU LUNDI AU VENDREDI, de MIDI à 13h

J'aime ta compagnie

CJMS 1280

en bref..

■ Pete Vuckovich au repos

SUN CITY, Arizona (AP) — Le lanceur Pete Vuckovich, le gagnant du trophée Cy Young dans la Ligue américaine en 1982, sera au repos pour au moins huit à dix semaines en raison d'une blessure à l'épaule. Le directeur-gérant des Brewers, Harry Dalton, a indiqué que le nom de son lanceur avait été placé sur la liste des blessés pour une période de 21 jours. Vuckovich a accumulé un dossier de 18 victoires et 6 défaites et il a aidé les Brewers à remporter le championnat dans la Ligue américaine la saison dernière.

■ Vern Rapp à Houston?

VANCOUVER (PC) — Les Oilers de Houston, de la Ligue nationale de football, annoncent aujourd'hui l'engagement de Vern Rapp comme assistant spécial à l'entraîneur-chef Ed Biles, mentionne le Vancouver Sun. Rapp, le seul instructeur-chef chez les Lions de la Colombie-Britannique à avoir conservé une fiche gagnante dans la Ligue canadienne, n'était pas disponible pour commenter la nouvelle. Le beau père de Rapp a confirmé que sa fille et son gendre étaient à Houston. L'instructeur, âgé de 49 ans, a été congédié par les Lions le 9 novembre dernier après n'avoir montré aucune fiche perdante. En six saisons, il a accumulé une fiche de 53 victoires, 39 défaites et 4 verdict nul.

■ Hinault toujours candidat

SAINT-TRIVIER, France (AFP) — Le Français Bernard Hinault a confirmé, à l'issue du critérium international de la route, qu'il avait l'intention de participer au « Tour of America », qui se déroulera les 10, 11 et 12 avril prochains. Le champion français a toutefois précisé qu'il n'avait pas encore obtenu l'indispensable accord des organisateurs de Paris-Roubaix. Il espère néanmoins obtenir prochainement, de la part de Félix Levitan, l'autorisation qui lui permettrait de se rendre aux États-Unis.

■ Kelly de nouveau

SAINT-TRIVIER, France (AFP) — L'Irlandais Sean Kelly, déjà vainqueur le 16 mars dernier de Paris-Nice, a récidivé en s'ajoutant le 52e critérium international de la route cycliste, grâce à sa victoire dans la troisième et dernière étape, un contre-la-montre individuel de 21 kilomètres. Au classement général final, Kelly précède son coéquipier suisse Jean-Mary Ghez, deuxième à 4 secondes et le Néerlandais Joop Zoetemelk, troisième à 30 secondes.

■ Surprise en ski de fond

LABRADOR CITY (PC) — La Finlandaise Marja-Liisa Hamalainen a causé une surprise, hier, en précédant la Norvégienne Brit Pettersen dans la dernière course de dix kilomètres de la saison féminine de ski de fond et ainsi remporter la Coupe du monde. Hamalainen a triomphé en 33:57,30, devant la Tchèque Blanka Paulu, à 19,60. Pettersen, la meneuse au classement général avant la course, s'est contentée de la troisième place en 34:17,90. Elle a terminé deuxième au classement générale. Le Canada a placé quatre skieuses dans les 20 premières, Sharon Firth, d'Inuvik, prenant la onzième place en 35:43,70, sa sœur Shirley, la treizième en 35:55,10; Angela Schmidt, de Midland, la seizième en 36:32,50 et enfin Marie-Andrée Masson, de Victoriaville, la dix-huitième en 37:02,20.

SOMMAIRES

Flames 5, Jets 2

1—CALGARY, McDonald (63) 3:17
2—WINNIPEG, Boschman (10) 4:18
Pénalités — MacLean Wpg 1:08, Reinhart Cal 4:39, Mullen Wpg, Konroyd Cal 9:23, Babych Wpg 15:27, Beers Cal 18:16.

Deuxième période
3—WINNIPEG, Arniel (12) 15:48
Christian, Boschman
Pénalités — Aucune

Troisième période
4—WINNIPEG, Hopkins (3) 0:58
DeBlois, Savard
5—CALGARY, McDonald (64) 6:00
Risebrough
6—WINNIPEG, Small (13) 15:04
Wilson, Lundholm
7—WINNIPEG, DeBlois (26) 19:37
Steen
Pénalités — Boschman Wpg, Risebrough Cal 10:03, Russell Cal 16:23

Tirs au but
Winnipeg 9 18 13—40
Calgary 10 7 12—29
Gardiens — Soetaert, Winnipeg; Lemelin, Calgary.
A — 7:42.

Bruins 7, Whalers 4

1—Hartford, Francis (29) 6:23
Stoughton, Kotsopoulos
2—Boston, Fergus (28) 8:29
Bourque, B. Crowder
Pénalités — Hillier Bos 5:18, Kotsopoulos Hart 18:25, Stoughton Hart 18:11.

Deuxième période
3—Boston, Bourque (21) 3:57
Pederson, Krushelnyski
4—Boston, Pederson (43) 4:30
Middleton, Bourque
5—Boston, Pederson (44) 8:21
Middleton, Krushelnyski
6—Hartford, Neufeld (25) 9:05
Volcan, Johnson
7—Boston, Pederson (45) 14:59
McNab, Middleton
8—Boston, B. Crowder (21) 17:58
Hillier
Pénalités — McDougall Hart, double mineure, B. Crowder Bos, Hillier Hart 11:26.

Troisième période
9—Hartford, Kotsopoulos (4) 4:28 (an)
Johnson, Neufeld
10—Hartford, Sullivan (18) 5:27
Neufeld, Kotsopoulos
11—Boston, Bourque (22) 13:14
Pénalités — Dufour Bos 3:04, Renaud Hart 13:58

Tirs au but
Hartford 9 10 10—29
Boston 8 18 9—35
Gardiens — Veisor, Hartford, Peeters, Boston.
A — 13:60.

Stars 7, Wings 5

1—Detroit, McKechie (14) 2:58
Lofthouse, Leach
2—Detroit, Ogronick (37) 4:28 (an)
3—Minneapolis, Broten (31) 5:48
Roberts
4—Detroit, Huber (13) 6:19 (an)
Larson, Gare
5—Detroit, Huber (14) 7:04
Gare, Woods
6—Minneapolis, Eaves (15) 12:12
Giles, Broten
Pénalités — Smith Det 4:39, McCarthy Min, Hartsburg Min 5:03, Roberts Min, Gare Det mineures 11:16, Larson Det double mineure 20:00.

Deuxième période
7—Minneapolis, Bellows (34) 10:04
Hartsburg
8—Minneapolis, W. Young (1) 10:26
Ferguson, Beaupre
Pénalités — Giles Min, Gare Det 12:48, Maxwell Min 13:51, 17:52

Troisième période
9—Detroit, Kisio (3) 3:11
Blaisdell, Woods
10—Minneapolis, Eaves (10) 14:54
T. Young, W. Young
11—Minneapolis, Maxwell (11) 17:02
Payne, B. Smith
12—Minneapolis, T. Young (17) 19:47
Ferguson
Pénalités — Jarvis Min 7:45.

Tirs au but
Minneapolis 5 6 9—20
Detroit 19 7 11—37
Gardiens — Beaupre, Minneapolis, McClell, Detroit.
A — 13:65.

Le Canadien est assuré du deuxième rang

Bob Gainey se retrouve au bon moment



Le visage crispé, Pierre Mondou du Canadien tente d'échapper au défenseur Jack Brownchilde des Blues de St-Louis qui le retient le long de la rampe. Le Canadien a remporté le match 6-5, samedi soir au Forum. (Photolaser CP)

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

Le capitaine Bob Gainey a surpris Rick Heinz avec un tir bas à moins de neuf minutes de la fin du match, samedi, et il a permis au Canadien d'arracher une difficile victoire de 6-5 aux Blues de St. Louis et de s'assurer du deuxième rang au classement final de la section Adams. Mais Gainey n'a pas fait que marquer le but gagnant dans ce match où le Canadien a commis plusieurs bévues dans son territoire. Il a multiplié les mises en échec, il a patiné comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps. En somme, Gainey semble s'être retrouvé et c'est bon signe pour le Tricolore à la veille des séries.

« Je me suis remis à jouer selon mon style depuis quelques semaines, a indiqué le capitaine du Tricolore. Je reste plus près de la rampe et je ne tente pas de contourner les défenseurs à la ligne bleue. Le fait de jouer avec Mark Napier m'aide beaucoup également. Il me connaît bien et il me permet toujours d'exploiter mes points forts. »

« Gainey a joué tout un match », a reconnu son instructeur Bob Berry, qui n'était pas satisfait du travail de son équipe. Il a en effet fallu ce but de Gainey et le deuxième de la saison du défenseur Rick Green en troisième période pour permet-

tre au Canadien de l'emporter.

Pierre Mondou, Chris Nilan, Mark Napier et Guy Lafleur ont marqué les autres filets du Canadien contre les Blues, Mike Liut, qui a quitté le match après avoir accordé quatre buts, et Rick Heinz, Bobby Crawford, Mike Zuke, Alain Lemieux, Perry Anderson et Perry Turnbull ont riposté pour les Blues, qui ont fait ce qu'ils ont voulu en zone adverse pendant de très longs moments.

« Nous avons accordé beaucoup de buts, a rappelé Berry. Pourtant nous savons que nous ne pouvions jouer de cette façon contre les Blues. C'est décourageant de ne pas avoir mieux joué. Mais l'important est d'être assuré de la deuxième place. »

Ce n'était certes pas la soirée des gardiens, surtout pas celle de Liut, qui a été retiré du match par son entraîneur Barclay Plager après 1:22 de jeu à la deuxième quand Guy Lafleur a marqué son 25e but de la saison et le quatrième de la soirée pour le Tricolore. Liut a laissé la rondelle lui filer entre les jambières et Plager l'a immédiatement remplacé par Rick Heinz. En première, Liut s'est fait déjouer de façon semblable par un tir de Chris Nilan. Il fut aussi chancelant en plusieurs occasions.

Pierre Mondou, suite à une erreur de Alain Lemieux de-

Canadiens 6, Blues 5

Première période
1—MONTREAL, Mondou (26) 2:48
2—ST. LOUIS, Lemieux (9) 5:31 (an)
Crawford, Turnbull
3—MONTREAL, Nilan (6) 9:30
Shurt, Green
4—MONTREAL, Napier (39) 11:23 (an)
Shurt, Robinson
5—ST. LOUIS, Zuke (8) 9:43
Ramage
6—ST. LOUIS, Crawford (5) 19:17
Lemieux, Turnbull
Pénalités — Carbonneau Mtl 4:03, Wilson STL 11:07

Deuxième période

7—MONTREAL, Lafleur (25) 1:22
Walter, Green
8—ST. LOUIS, Anderson (5) 11:35
Crawford
Pénalités — St. Louis banc (serve par Crawford), Turnbull STL, Nattress Mtl mineures 1:55, Vigneault STL 6:55, Robinson Mtl 8:32, Nattress Mtl 11:57, Ramage STL 19:05

Troisième période

9—MONTREAL, Green (2) 7:15 (an)
Tremblay, Mondou
10—ST. LOUIS, Turnbull (29) 9:14
11—MONTREAL, Gainey (12) 11:09
Robinson
Pénalités — Lapointe STL 5:30, Carbonneau Mtl 13:31

Tirs au but

St. Louis 10 5 16—31
Montreal 13 12 13—38
Gardiens — Liut, Heinz, St. Louis; Wamsley, Montreal.
A — 16:799.

avant sa cage, et Mark Napier, avec son 39e filet de la saison lors d'un avantage numérique, ont marqué les autres filets du Tricolore en première. Mais les Blues ont riposté de belle façon à cours des 40 dernières minutes et les chances étaient égales 4-4 après deux engagements.

Bobby Crawford a marqué le premier filet du St. Louis lors d'une attaque massive après seulement 5:31 de jeu dans le match et en toute fin de première, Mike Zuke, profitant d'une erreur de Mats Naslund qui a été incapable de dégager son territoire, et Lemieux, après être apparu soudainement devant le filet ont déjoué tour à tour Ricl Wamsley.

Après le but de Lafleur qui redonnait les devants au Canadien, Perry Anderson a profité d'une bête de Larry Robinson dans son territoire pour permettre aux Blues d'inscrire un quatrième but. Robinson a complètement raté une passe et les Blues se sont retrouvés à trois dans le territoire du Canadien contre un seul défenseur, Bill Root, qui n'y pouvait rien.

Cet engagement a donné lieu à une dure bagarre entre Rick Nattress et Perry Turnbull. Si le joueur des Blues a perdu le combat, il n'a pas accepté cette défaite et à son retour sur la patinoire, il a distribué les mises en échec, frappant tous les chandails blancs devant lui.

Berry, qui avait décidé samedi de convertir tous ses joueurs à un exercice hie matiné à l'arena de Ville St-Laurent, s'est ravisé et ce ne sont que les joueurs blessés, ceux qui ne jouent pas régulièrement et le gardien Richard Sévigny qui ont sauté finalement sur la glace.

Le jeune défenseur Gilbert Delorme était du groupe il a voulu mettre son genou droit à l'épreuve. Il s'est dit en grande forme et prêt à revenir au jeu après une absence de deux matches seulement.

Par ailleurs, le défenseur Pierre Picard ne semble pas être en mesure de revenir au jeu mercredi. Atteint au pied gauche par un tir lors du match de jeudi contre le Minnesota, il chaussait les patins pour la première fois hier et il a quitté la glace après quelques minutes seulement.

Il a subi des traitements du physiothérapeute Yvon Bélanger et il tentera de patiner à nouveau ce matin.

Enfin, Bélanger a laissé entendre que Mark Hunter pourrait revenir au jeu dès mercredi. « En ce qui me concerne, il est prêt », a dit Bélanger. Reste à savoir si la direction du Canadien voudra prendre un risque dans son cas. Berry pourrait aussi vouloir lui permettre de disputer quelques matches avant le début des séries.

Dionne inscrit un record

INGLEWOOD, Californie (AP) — Le joueur de centre Marcel Dionne des Kings de Los Angeles est devenu samedi soir le premier joueur de toute l'histoire de la Ligue nationale à atteindre le plateau des 100 pour une septième saison.

Dionne, 31 ans, a réussi cet exploit en récoltant une passe sur le but de Charlie Simmer marqué au premier engagement du match remporté 9-3 par les Oilers d'Edmonton.

Seulement trois autres joueurs, Bobby Orr, Phil Esposito et Guy Lafleur ont connu six saisons de 100 points ou plus.

HOCKEY

Ligue Nationale			
Vendredi			
New Jersey 6, Philadelphie 5	Chicago 3, Vancouver 3	Montréal 6, St-Louis 5	Boston 7, Hartford 4
Samedi			
Montréal 6, St-Louis 5	Boston 7, Hartford 4	Minnesota 7, Detroit 5	Toronto 2, Québec 1
Islanders NY 3, Rangers NY 2	Pittsburgh 4, Washington 4	Winnipeg 5, Calgary 2	Edmonton 9, Los Angeles 3
Hier			
Hartford à Boston	Detroit à Chicago	Québec à Buffalo	New Jersey à Philadelphie
Islanders NY à Pittsburgh	Washington à Rangers NY	Calgary à Winnipeg	Los Angeles à Vancouver
Mardi			
Boston à Québec			



Ligue Nationale

Buffalo à Hartford
Toronto à Minnesota
Rangers NY à St-Louis
Los Angeles à Calgary
Edmonton à Vancouver

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
--	---	---	-----

Gretzky, Edm 68 118 186
P. Stastny, Qué 46 72 118
Bossy, NYI 56 57 113
Savard, Chi 33 80 113
Pederson, Bos 45 58 103
Messier, Edm 47 55 102
Dionne, LA 54 46 100
Goulet, Qué 54 44 98
Anderson, Edm 44 52 96
Kurri, Edm 42 53 95
Nilsson, Cal 41 54 95
Coffey, Edm 29 66 95
McDonald, Cal 64 30 94
Middleton, Bos 46 45 91
A. Stastny, Qué 30 59 89
Francis, Hart 29 57 86
Hawerchuk, Win 39 45 84
Clarke, Phi 23 61 84
Secord, Chi 52 31 83
Larmer, Chi 39 44 83
Trotter, NYI 32 51 83
Gradin, Van 32 51 83
Smyl, Van 34 48 82
Federko, STL 23 59 82

Ligue Majeure du Québec

Éliminatoires (Quarts-de-finale 4 de 7)

Vendredi
Laval 12, Hull 3
Verdun 7, T.-Rivières 3
Shawinigan 12, St-Jean 2

Hier
Laval à Hull
Shawinigan à St-Jean
Verdun à Trois-Rivières
Longueuil à Chicoutimi

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
--	---	---	-----

Lemieux, Lav 6 11 17
Gallant, Ver 8 7 15
Cool, Ver 5 7 12
Lanthier, Lav 2 7 9
Lafontaine, Ver 2 7 9
Lavioie, Chi 3 5 8
Vilgrain, Lav 4 3 7
Benoit, Chi 4 3 7
Verret, T-R 3 4 7
Sills, Laval 2 5 7
Gagné, Chi 2 4 6

Ligue Collégiale AAA

Éliminatoires (Quarts-de-finale 3 de 5)

Vendredi
St-Georges 9, Dawson 4
(St-Georges gagne 3-2)

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

BOSTON 76 49 18 9 317 214 107
MONTREAL 77 41 23 13 342 278 95
BUFFALO 76 37 27 12 297 265 86
QUEBEC 76 32 33 11 323 317 75
HARTFORD 76 17 52 7 242 387 41

Section Lester Patrick

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

PHILADELPHIE 76 46 22 8 310 230 100
WASHINGTON 76 38 22 16 291 263 92
ISLANDERS NY 76 39 25 12 283 217 90
RANGERS NY 75 32 34 9 290 272 73
NEW JERSEY 76 16 47 13 216 320 45
PITTSBURGH 76 17 50 9 247 377 43

Division Clarence Campbell

Section James Norris

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

CHICAGO 76 44 22 10 318 262 98
MINNESOTA 77 40 21 16 314 273 96
ST-LOUIS 77 24 38 15 276 303 63
TORONTO 76 25 39 12 278 317 62
DETROIT 76 20 41 15 250 319 55

Section Connie Smythe

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

EDMONTON 77 45 21 11 307 306 101
CALGARY 76 30 34 12 305 304 72
VANCOUVER 76 29 34 13 285 292 71
WINNIPEG 76 31 37 8 288 314 70
LOS ANGELES 75 26 38 11 286 335 63

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Série "A"

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

LAVAL 3 3 0 32 5 6
HULL 3 3 0 3 5 32 0

Série "B"

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

SHAWINIGAN 3 3 0 21 8 6
ST-JEAN 3 0 3 8 21 0

Série "C"

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

VERDUN 3 3 0 23 11 6
TROIS-RIVIERES 3 0 3 11 23 0

Série "D"

	p	g	p	bp	bc	pts
--	---	---	---	----	----	-----

LONGUEUIL 3 2 1 11 13 4
CHICOUTIMI 3 1 2 13 11 2

Palmateer avait le numéro des Nordiques

TORONTO (PC) — Les Nordiques de Québec se sont butés à un Mike Palmateer en grande forme samedi soir au Maple Leafs Garden pour s'incliner finalement au compte de 2-1 dans un match assez quelconque.

Jim Korn a pris un retour de tir de Bill Derlago alors que l'arbitre allait signifier une pénalité aux Nordiques au milieu de la dernière période pour procurer ce gain très précieux aux Leafs qui luttent pour une place dans les séries. Les deux équipes jouaient à quatre contre quatre. Les Torontois n'ont pas fourni leur meilleure performance de la saison, mais Palmateer s'est dressé tel un mur et il a battu presque à lui seul les Québécois qui n'ont gagné que 10 fois cette saison à l'étranger en 38 rencontres.

Avant le but de Korn, Dale Hunter avait réussi à déjouer Palmateer à l'aide d'un tir du poignet après une belle descente à 2:55 et redonner espoir aux Nordiques. Cette défaite a été difficile à avaler pour les Nordiques qui, après un lent départ, ont totalement dominé leurs rivaux. Ces derniers ont fait preuve de plus d'opportunisme cependant. Ils ont marqué deux fois à l'aide de seulement 16 tirs.

De son côté, Palmateer a fait face à 29 tirs. Bergeron a enlevé son gardien en fin de match mais en vain. Les Maple Leafs ont marqué le seul but des 40 premières minutes sur un jeu chanceux réussi par le Tchecoslovaque Peter Ilniack à la 12e minute au premier vingt. En tentant de faire une passe devant le but, la rondelle a ricoché sur le patin de Bouchard avant de glisser derrière lui.

Jusqu'à là, les deux équipes avaient mis beaucoup de



Mike Palmateer

mière et trois en deuxième, en direction de Bouchard. Normand Rochefort effectuait un retour au jeu après avoir raté les cinq matches précédents et il s'en est bien tiré de même que les autres défenseurs.

Les Leafs ont même été complètement neutralisés dans deux attaques à cinq dont une où ils avaient l'avantage quatre contre trois.

Leafs 2, Nordiques 1

Première période

1—TORONTO, Ilniack (28) 11:40
Podobny, Korn
Pénalités — David Qué 2:56, Melrose Tor 7:50

Deuxième période

Aucun but
Pénalités — Paiement Qué, Gavin Tor 4:43, Price Qué 5:29, Paiement Qué 9:39, Salming Tor 11:51

Troisième période

Aucun but
Pénalités — P. Stastny Qué, Terrier Tor 9:59, Salming Tor, Dupont Qué 13:08, Hunter Qué 20:00

Tirs au but

Québec 10 13 6—29
Toronto 6 3 7—16
Gardiens — Bouchard, Québec; Palmateer, Toronto.
A-16:382

Vladislav Tretiak dit « niet » à la Ligue nationale

CHICAGO (AP) — Le brillant gardien de l'équipe nationale soviétique, Vladislav Tretiak, a démenti les rumeurs voulant qu'il quitte son pays pour venir évoluer dans la Ligue nationale de hockey.

Dans son édition d'hier, le Chicago Tribune révèle que Tretiak, un porte-couleur de l'équipe nationale soviétique depuis l'âge de 18 ans, sera à

place, a admis Tretiak au Chicago Tribune. Comment pourrais-je jouer ailleurs. Je suis chez moi ici.

Les rumeurs de la venue de Tretiak dans la Ligue nationale ont débuté en janvier dernier lors du passage de l'équipe nationale soviétique en sol nord-américain. Après avoir reçu une ovation de 10 minutes au Forum de Montréal, à l'issue d'une victoire de 5-0 des Soviétiques, le gardien a dit qu'il aimerait évoluer à Montréal.

« Des journalistes m'ont demandé où j'aimerais jouer si j'étais dans la Ligue nationale et naturellement j'ai dit Montréal. C'est toujours vrai. »

J'aime Montréal et ses partisans. Ils reconnaissent les performances des joueurs. Mais c'est différent de dire que je tente actuellement d'aller jouer là-bas. »



Le Finlandais Matti Nykaenen a enlevé au cours du week-end à Belgrade la Coupe du monde 1983 de saut à skis devant le Canadien Horst Bulau, d'Ottawa, qui termine deuxième au classement général. (Photolaser AP)

Les Expos ont raison des Dodgers 3-0

Bill Gullickson a des choses à prouver

par Bernard Cyr

VERO BEACH, Floride (PC) — Les Expos de Montréal peuvent au moins compter sur deux lanceurs qui sont prêts à entreprendre la saison 1983 sur le bon pied, soit Steve Rogers et Bill Gullickson. Ce dernier a lancé les sept premières manches d'un blanchissage de 3-0 con-

tre les Dodgers de Los Angeles, hier à Vero Beach. Gullickson a remporté une troisième victoire contre aucun échec, en matches hors-concours et a réduit sa moyenne de point mérité à 1.96, la plus faible chez les lanceurs partants de l'équipe. En fait, seul Tom Dixon, qui n'a lancé que sept manches, présente une meilleure

moyenne avec 1.29. De plus, « Gully » a blanchi ses adversaires au cours des 13 dernières manches.

« Je suis satisfait de mes deux dernières sorties et je me sens prêt à entreprendre la saison. J'aurai six jours de repos avant mon prochain départ et plutôt que de me nuire, ça me fera du bien parce que je n'ai pas eu une

seule journée de congé depuis le début du camp d'entraînement. »

Gullickson, on le sait, a été amèrement déçu de perdre sa cause en arbitrage et il est déterminé à montrer que les Expos se sont trompés en ne lui accordant pas l'argent désiré. Il soutient aussi qu'il est devenu un meilleur lanceur

au fil des années et des erreurs.

« J'essaie maintenant de travailler plus intelligemment, plutôt que de constamment défier les frappeurs, explique-t-il. Je suis devenu un lanceur. Je vise les coins de marbre, j'essaie de garder les frappeurs hors d'équilibre. J'ai appris d'autres façons de retirer les joueurs. Il

est vrai qu'on apprend de ses erreurs et j'en fais plus que ma part. »

Les Expos avaient prévu faire travailler « Gully » pendant six manches et comme il n'avait effectué que 74 tirs, on a décidé de lui donner une manche de travail de plus.

« Il a effectué 88 tirs en sept manches, a précisé Galen Cisco, l'instructeur des lanceurs des Expos. Et lorsqu'on a mentionné à Cisco qu'il s'agissait là d'une très bonne performance, il a répliqué : « C'est excellent. »

« Si Gully n'a pas retiré de frappeurs sur trois prises, c'est que son bras n'est pas encore en parfaite condition. Il deviendra plus fort à mesure que la saison progressera. »

Le droitier des Expos commencera le dernier match du camp d'entraînement des Expos, samedi à Clearwater contre les Phillies de Philadelphie et il lancera le deuxième match de la série inaugurale à Chicago, le 7 avril.

Ray Burris a complété le match en lançant les deux dernières manches et même s'il a donné deux coups sûrs et un but sur balles aux Dodgers, il a préservé le blanchissage. Burris avait aussi lancé trois bonnes manches et complété un match amorcé par Gullickson, mardi dernier à Fort Myers.

Du côté de l'attaque, André Dawson est aussi prêt à commencer la saison. Hier, il a réussi trois coups sûrs en quatre présences et a fait produire deux points. En troisième manche, il a poussé Gullickson à marquer à l'aide d'un simple et à la huitième manche, il a claqué une offrande du releveur Dave Stewart à près de 400 pieds du marbre, pour son cinquième circuit au camp d'entraînement. Il a aussi produit un 15e point.

Le premier point des Expos, marqué en deuxième manche, a été le résultat d'un simple de Tim Wallach suivi d'un double de Warren Cromartie et d'un retrait à l'avant-champ de Tom Wiegman.

Les Expos, qui disputeront deux rencontres aujourd'hui (en matinée à West Palm Beach contre les Braves d'Atlanta et en soirée à Miami contre les Orioles de Baltimore), dominent le classement des équipes de la Ligue nationale à l'entraînement, avec une fiche de 14-8-1.

Samedi, ils ont subi une défaite de 8-0 contre les Yankees de New York au Superdome de la Nouvelle-Orléans.

Keke Rosberg provoque un accrochage

Les inattendus Watson et Lauda

LONG BEACH, Californie, (AFP) — La victoire à John Watson, un doublé pour McLaren avec la deuxième place de Niki Lauda. Le Grand Prix des États-Unis côte ouest, hier, à Long Beach, a rendu un verdict inattendu. Qui aurait pu

croire en effet après les essais que l'Irlandais et l'Autrichien viendraient à bout des Ferrari et des Williams si à l'aise deux jours durant...

Qui rit vendredi, dimanche pleurera, doivent aujourd'hui penser le Finlandais Keke

Rosberg et les Français Patrick Tambay et Jacques Laffite. Ceux-là mêmes que l'on croyait intouchables samedi soir, après que les Ferrari et les Williams se furent octroyé la meilleure part des séances d'essais.

Sans doute le champion du

monde en titre ne doit-il s'en prendre qu'à lui-même. Tambay, lui, maudire ce satané Finlandais inconscient au point de risquer un accident grave pour s'approprier une première place alors que la course n'était pas encore arrivée à sa moitié.

En effet, au 26e tour, Tambay et Rosberg, à la lutte en tête, semblaient devoir se livrer à un duel serré en compagnie d'un troisième larron, Jacques Laffite, sur l'autre Williams. Loin devant les autres. Mais Rosberg, on ne sait piqué par quel moustique, en décida autrement.

Avant déjà frôlé la catastrophe à deux reprises dès le départ, en heurtant Arnoux, puis en effectuant un double tête-à-queue en attaquant Tambay, Keke Rosberg voulut forcer le passage à l'intérieur d'un virage en épingle. Patrick Tambay qui, lui, avait pris la trajectoire normale, ne pouvait éviter l'accrochage en se rabattant.

Un accident bête, un accident obligeant la Ferrari à abandonner. Mais Rosberg, lui, continuait et avait un nouvel accrochage, avec Jarier cette fois-ci, le Français et le Finlandais étant contraints de s'arrêter définitivement. Bien que Jacques Laffite se soit porté à cet instant en tête, la route était ouverte aux deux McLarens. Peut-être, même, l'aurait-elle été sans cet incident.

En effet, les pneumatiques allaient faire la différence. Les Goodyear de la Williams de Laffite se dégradaient au fil des tours alors que les Michelin des McLaren restaient intacts.

La différence était faite. John Watson et Niki Lauda, venus de très loin, s'imposaient devant Arnoux, très combatif malgré de nombreux ennus, et Laffite qui parvenait à conserver sa quatrième place devant le

La performance de Lucien Rodriguez est indéniable mais on pourra reprocher au Français de ne pas s'être servi plus souvent de son large crochet de gauche, qui avait surpris Holmes aux deuxième et troisième reprises. En tout cas, Larry Holmes n'a guère convaincu...

Rodriguez pousse Larry Holmes à la limite

SCRANTON, (Pennsylvanie) (AFP) — L'Américain Larry Holmes a conservé, hier, à Scranton, son titre de champion du monde des poids lourds (W.B.C.) en battant largement aux points le Français Lucien Rodriguez.

Près de 7,000 spectateurs, parmi lesquels le chanteur Frank Sinatra, ont assisté au Watres Armory de Scranton à ce premier championnat du monde de poids lourds disputé en douze reprises, selon le nouveau règlement du W.B.C. L'arrivée sur le ring de Scranton de Larry Holmes, quatorze fois champion du monde consécutivement,

allait provoquer du délire. « The Champ » étant considéré ici comme un véritable dieu.

Holmes, dont l'entraînement ne fut pas particulièrement exemplaire, se présentait au-dessus de son poids de forme avec 99,500 kg contre 94,100 kg au Français. Dès la première reprise, Holmes, bien planté au centre du ring, lançait ses jabs du gauche, son arme favorite, testant Rodriguez sur la défensive. Supérieur en allonge et beaucoup plus puissant, le tenant s'attachait à tenir le Français en respect et, à la deuxième reprise, plaçait

une soudaine droite-gauche qui touchait Rodriguez sous l'œil droit.

De nouveau secoué par un nouveau direct du droit, Rodriguez répliquait pourtant en fin de troisième reprise et touchait Holmes en crochets des deux poings.

Lorsqu'à la sixième reprise, Holmes constatait qu'il n'avait pas tenu son pari, à savoir battre Rodriguez par K.O. en trois reprises seulement (il l'avait encore annoncé la veille aux journalistes locaux), il se rua sur le Français et, sur un violent uppercut du droit, ce dernier était sérieusement secoué et compté huit par M. Carlos Padilla, l'arbitre philippin du combat.

Garde basse, sautant, Holmes, visiblement à court de condition contrairement au Français remarquablement préparé, conduisait certes le combat à sa main, plaçant plusieurs directs du droit mais la mobilité de Rodriguez semblait le gêner.

À la 10e reprise, le public commençait à s'impacienter et montrait sa réprobation au champion du monde. Holmes, incapable d'accélérer (à moins qu'il n'ait voulu faire durer le plaisir) face à un adversaire pourtant bien timide, allait finalement se contenter d'une victoire aux points, remportant les douze reprises du combat.

La performance de Lucien Rodriguez est indéniable mais on pourra reprocher au Français de ne pas s'être servi plus souvent de son large crochet de gauche, qui avait surpris Holmes aux deuxième et troisième reprises. En tout cas, Larry Holmes n'a guère convaincu...

Phil Housley: du collégial au Calder?

BUFFALO (PC) — Le défenseur de 19 ans des Sabres de Buffalo, Phil Housley, pourrait créer un précédent dans la LNH s'il était choisi la recrue par excellence du circuit Ziegler, à la fin de la saison.

Il s'agirait en effet de la première fois qu'un jeune gradué directement du hockey collégial américain mérite cet honneur. Après les performances qu'il a offertes en cette première saison dans la LNH, où il a également été utilisé en attaque à l'occasion, il y a de fortes chances que Housley obtienne le trophée Calder.

Ses plus proches concurrents sont Steve Larmer, Peter Ichnak, Brian Bellows et Mats Naslund. Scotty Bowman a mis la

main sur la jeune merveille au repêchage de juin 1982 en en faisant le premier choix de son équipe. Housley, un rapide patineur et excellent manieur du bâton, a joué son hockey collégial à Saint-Paul, au Minnesota. Il a fait partie de l'équipe nationale des États-Unis lors des matches de championnat en Finlande en avril 1982.

Bowman, incidemment, a eu la main heureuse avec le hockey collégial de Saint-Paul puisqu'il a également eu la chance de repêcher Mike Ramsay en première ronde de 1979. Ramsay, un autre ex-membre de la glorieuse équipe nationale américaine lors des Jeux olympiques de Lake Placid en 1980, fait figure de pilier à la ligne bleue des Sabres.

Bill Cowan vainc Genoïs

Le Montréalais d'adoption Bill Cowan a défait hier en finale du Grand Prix Labatt Légère, au Club de tennis de Lanaudière à Repentigny, le Lavallois Réjean Genoïs au compte de 3-6, 6-1, 6-1 et 7-6 (9-7 au bris d'égalité). Le Grand Prix mettait fin au circuit Labatt Légère 1982-83, une série de neuf tournois présentés au Québec entre juin 82 et mars 83 et réunissant les meilleures raquettes au Québec et au Canada.

Il s'agissait de la quatrième rencontre entre ces joueurs au circuit 1982-83 et Cowan possède maintenant une fiche de trois victoires contre une seule défaite. Genoïs a pourtant débuté le match en force, grâce à un puissant service. Il prenait d'ailleurs l'avantage au 6e jeu en brisant le service de son adversaire pour conclure par la suite à 6-3. Mais Genoïs allait s'étendre par la suite, concédant rapidement deux manches à son rival au pointage de 6-1 chacune. Puis, le dos acculé au mur, Genoïs allait retrouver son souffle et pousser Cowan dans ses derniers retranchements. Les deux joueurs jouaient du superbe tennis et le match s'amena à 6-6 dans la quatrième manche. Au bris d'égalité, Cowan l'emporta de justesse au compte de 9-7.

Cowan empochait ainsi une bourse de \$3,000, la plus forte qu'il ait jamais gagnée au tennis, alors que Genoïs recevait \$1,800. Ce dernier est néanmoins couronné champion du circuit Labatt Légère de tennis 1982-83, avec 308 points. Il possède 100 points de plus que Bill Cowan. Suivent ensuite Martin Lachapelle de Laval (152 points), Mitch Perkins de Seattle (100 points), Greg Boire de Montréal (88 points) et Stéphane Bonneau de Chicoutimi (84 points).

Navratilova bat Chris Evert-Lloyd

NEW YORK, (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova a remporté, hier, le tournoi de tennis de New York, comptant pour le circuit féminin, en battant sa compatriote Chris Evert-Lloyd 6/2, 6/0. Navratilova, au meilleur de sa forme, a dominé son adversaire d'un bout à l'autre de la rencontre en pratiquant un tennis offensif contre lequel Evert-Lloyd n'a rien pu faire. Cette victoire de Navratilova qui, la veille, avait remporté le double avec une autre Américaine, Pam Shriver, lui permet d'empocher \$80,000.

D'autre part, le Tchéco-slovaque Ivan Lendl a remporté hier le tournoi de tennis de Milan, comptant pour le grand prix, mais il a dû lutter jusqu'au bout pour s'imposer, par 7 points à 4, dans le bris décisif face au Sud-Afri-

cain Kevin Curren, battu 5/7, 6/3, 7/6.

Spécialiste de double (il fait habituellement équipe avec Steve Denton), Curren, originaire de Durban, mais résident du Texas, a pratiqué un jeu spectaculaire sur un terrain qui lui convenait à la perfection.

Les spectateurs du Palais des sports milanais crurent à sa victoire dans le troisième set, lorsqu'il parvint, par deux fois, à ravir le service de Lendl, mais le Tchéco-slovaque sut se retrouver dans les moments importants.

En remportant ce tournoi, Ivan Lendl, qui avait remplacé au dernier moment les Américains John McEnroe et Jimmy Connors, sollicités par les organisateurs, a empoché un chèque de \$70,000.



L'Américaine Martina Navratilova a facilement disposé de sa compatriote Chris Evert-Lloyd en finale du tournoi de New York, hier. (Photolaser AP)

Résultats			
Date 23-25-83			
Mini Loto 480514 \$50,000			
80514	\$5,000	514	\$50
0514	\$250	14	\$5
Numéros non décomposables			
1 lot boni de \$25,000 857 P 293			
5 lots bonis de \$10,000 996 M 066			
chacun 484 S 409			
565 L 619	796 M 606	953 S 570	
100 lots bonis de 1 000 \$ chacun			
291L071	539M384	636P467	303S606
315L139	580M528	642P557	338S330
318L238	590M169	650P677	358S684
370L259	637M815	840P427	370S292
420L480	648M806	874P941	512S185
441L092	729M682	977P775	581S188
473L329	797M820	204R647	597S334
520L884	823M496	233R061	635S558
572L692	836M728	288R522	679S604
589L090	864M208	290R067	705S842
600L293	885M986	313R352	763S874
607L640	905M138	430R492	775S555
703L485	913M577	444R336	966S091
780L549	979M311	459R022	304T326
847L062	984M916	499R089	386T609
875L619	243P911	513R699	557T124
913L870	271P538	658R031	586T547
962L325	297P871	697R133	615T876
997L315	374P745	845R464	617T443
229M486	390P267	885R618	697T134
357M645	406P718	908R283	706T336
361M493	426P342	977R376	756T302
367M059	488P748	233S131	910T307
404M757	515P864	234S204	965T321
480M828	618P681	300S278	968T964

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

6/36 Prochain **GROS LOT** 429,000.00 \$ approx

Date	2	12	15	20	21	32	no complémentaire	31
25-03-83								
6/6	0							
5/6+	5							
5/6	184							
4/6	7795							
GAGNANTS								
Ventes totales	2,361,449.00 \$							
								MISE-TOT
								1 8 13 30
								Gagnants 477
								Lot 104.80 \$

Provincial 1190163 500 000 \$

Date	0163	100 \$
25-03-83		
190163	50 000 \$	25 \$
90163	1 000 \$	10 \$

Super Loto

Date	2215581	2834791	2578561	1374040	4 GROS LOTS	1 000 000 \$	chacun
27 mars 83							
Lots de 100 000 \$							
Numéros non-décomposables							
239B474							
669A249							
735B679							
711B154							
857A378							
pour chacun des 4 numéros ci-haut							
6 derniers chiffres	50 000 \$						
5 derniers chiffres	5 000 \$						
4 derniers chiffres	500 \$						
3 derniers chiffres	100 \$						
2 derniers chiffres	10 \$						

La Quotidienne

Semaine du 21-03-83

Numéros décomposables					
L	M	M	J	V	S
7769	6160	0329	6778	8895	6850

Numéros bonis 7 777 \$ Non décomposables

258922	084853	232922	397219	245149	285605
--------	--------	--------	--------	--------	--------

Lotto 6/49 Prochain **GROS LOT** 500,000.00 \$ approx

Date	21	24	25	32	39	49
26-3-83						
6/6	1					
5/6+	2					
5/6	102					
4/6	7398					
3/6	194,117					
GAGNANTS						
Ventes totales	13,959,277.00 \$					

Festival de l'érable PLESSISVILLE
16 au 24 avril

un des 56 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

M. Laurin révisionniste

DANS un texte rempli de nostalgie pour son projet originel, et d'élegant dédain de l'intelligence de ses critiques, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin n'en vient pas moins de passer chez les révisionnistes. Il annonçait vendredi cinq amendements à son livre blanc *Une école communautaire et responsable*, dont certains nagent encore dans un flou gênant, mais d'autres marquent d'importantes améliorations.

Le ministre a enfin jeté sur la table la carte de négociation que chacun devinait dans sa manche: des commissions scolaires de langue anglaise à travers tout le Québec, plutôt que pour la seule région montréalaise. Il profite là, comme il le reconnaît, d'un « momentum historique ». A chaque malheureuse tentative de restructuration de la carte scolaire, depuis une quinzaine d'années, diverses passions ont tué cette proposition, sociologiquement si naturelle. Ces passions sont nettement refroidies aujourd'hui.

Les organisations catholiques qui tenaient à laisser aux commissions scolaires une étiquette confessionnelle ont compris qu'il leur fallait, au risque de tout perdre, consentir à un compromis avec une opinion populaire qui tient peut-être à la présence de la religion à l'école, mais qui n'en voit pas la nécessité dans l'administration scolaire. La communauté anglophone préférerait pour sa part les garanties constitutionnelles du siècle dernier, qui protégeaient les commissions protestantes, en pratique anglaises. Mais elle a dû elle aussi mettre de l'eau dans son vin: avec la loi 101, les secteurs français croissent au sein des commissions protestantes, et les secteurs anglais deviennent de plus en plus minoritaires, parfois insignifiants, au sein des commissions catholiques. Seule la division de la carte scolaire sur une base linguistique, dans ces conditions, assure à la communauté anglophone, pour l'avenir, le contrôle de son système scolaire.

Certes il se trouvera, tant chez les catholiques que chez les protestants, des jusqu'au-boutistes qui voudront contester jusqu'en Cour suprême une loi qui ferait ainsi disparaître les commissions scolaires confessionnelles. Le consensus actuel est encore loin de l'unanimité. Mais il faut aller de l'avant tandis que ce consensus est suffisamment solide, notamment chez les anglophones qui ont en général reçu avec plaisir cette nouvelle concession du ministre. Elle n'est pas mince en effet, et il faisait curieux d'entendre encore hier le président d'Alliance-Québec, M. Eric Malloff, affirmer radicalement que le gouvernement ne cherchait rien d'autre que « démolir les institutions » des anglophones. Il vient au contraire de leur offrir un contrôle que l'ancienne organisation scolaire ne leur permettait plus, et que le premier ministre ontarien, malgré de nouveaux aménagements, vient tout de même de refuser officiellement à la communauté franco-ontarienne, la semaine dernière.

Le ministre a également entendu les sondages, la « conscience populaire » selon son expression, qui lui commandaient de ramener le suffrage universel, ou le « rééquilibrage de la légitimité électorale » selon son autre expression, pour l'élection des commissi-

res d'écoles. Malgré les apparences, c'est à peine s'il retouche ici son premier projet et on devine même qu'il fait le pari d'arriver au même résultat par un moyen un peu différent.

Le livre blanc donnait en effet aux seuls parents le droit de vote pour l'élection d'un conseil d'école, qui à son tour déléguait un représentant à la commission scolaire. Désormais tous les citoyens de 18 ans et plus pourront élire le conseil d'école de leur quartier, mais la formule de délégation continue à prévaloir pour la commission scolaire, émanation de l'ensemble des écoles de la région. L'enthousiasme pour les élections scolaires étant ce qu'il est au Québec, et le ministre n'annonçant aucune réforme des modes et du financement de cet exercice, on peut prévoir que le suffrage universel ressemblera comme jumeau, les principes et les apparences étant saufs, au suffrage parental qui avait la faveur de M. Laurin.

Voilà comment le ministre réussit à maintenir à peu près intact son grand dessein de pouvoir parental sur l'école québécoise, qu'il tient à confondre avec son très juste objectif de « revalorisation de l'école ». Certes, il renonce à faire de l'école une « corporation publique » pour laisser ce seul statut aux commissions scolaires, mais il annonce du même souffle qu'il donnera législativement aux écoles des pouvoirs accrus. Et s'il accepte de maintenir un lien hiérarchique subordonnant les écoles aux commissions scolaires, il avertit celles-ci qu'elles n'auront qu'un « certain droit de regard général » sur les décisions des écoles. Les conseils élus, qui en pratique seront très majoritairement composés de parents, ne font pas plus de place aujourd'hui qu'hier aux enseignants. Pour faire taire les critiques qui ont sans cesse souligné le danger d'une réforme qui les écarte des lieux de décision, M. Laurin propose de les consoler en les « mettant en lumière ». Ici, par un comité pédagogique consultatif au sein de chaque école, et là par une reconnaissance « officielle » de leur participation à l'élaboration de l'action pédagogique du ministère de l'Éducation.

Le projet de loi que M. Laurin entend déposer à l'Assemblée nationale d'ici la fin d'avril, puis soumettre à l'examen d'une commission parlementaire, nous éclairera beaucoup mieux que sa dernière œuvre littéraire sur les effets réels de cet ensemble d'amendements. Ceux-ci confirment cependant que le ministre s'entête toujours à procéder globalement. Il saisit les consensus qui passent, avec raison. Mais il fait semblant d'en voir d'autres qui n'existent pas, autour d'un chambardement des attributions de pouvoirs dans le système scolaire québécois. Il est dommage qu'ayant voulu s'attaquer à la désuétude des commissions scolaires, il se soit refusé un examen plus sérieux et moins pressant du rôle de ces pouvoirs locaux. S'il devait mettre en danger les aspects les plus urgents de la réforme, la refonte de la carte scolaire et les nouveaux aménagements confessionnels, à cause de ce structuralisme impatient, il faudrait l'inviter lui aussi au rééquilibrage de sa légitimité.

Lise BISSONNETTE

Les «options» du PQ

AU COLLOQUE du Parti québécois tenu ce week-end sur la crise et la mutation de l'économie, plusieurs ne cachent pas leur irritation qu'ils ressentent à l'endroit de la presse et de la couverture qu'elle a donnée aux « scandales » du PQ. On le comprend, ils auraient préféré que les graves problèmes du chômage, des exportations et du recyclage des facteurs de production retiennent davantage l'attention. Mais le parti lui-même a encore beaucoup à faire auprès de ses membres, de ses partenaires socio-économiques et de la population, pour donner à la crise la priorité qui s'impose. Il ne manquait pas d'idées à ces assises ni d'ouverture d'esprit, mais il manquait de monde, quand on pense à la gravité de la situation et à l'enjeu central que le PQ veut en faire d'ici les élections.

Sur la nécessité d'aller vers le plein emploi, de consentir aux changements technologiques et autres qui s'imposent, sur la part importante que l'État gardera dans cet effort collectif, et surtout sur la dimension internationale de la crise actuelle et des solutions qui y sont proposées, il est relativement facile de s'entendre. Contrairement à la réputation qu'ils se sont faite, militants et dirigeants péquistes ne sont pas doctrinaires. Ils sont plutôt ouverts aux idées et aux options sociopolitiques au point d'en devenir mêlés et remplis de contradictions. Il faudra plus que des colloques pour faire leur éducation à cet égard. En fait, le parti n'a guère d'option, même si des décisions continuent d'être prises en son

nom à Québec.

Du chef au simple militant, le PQ continue de manifester ses préférences pour la participation, le consensus et la solidarité sociale; assez naïvement, le parti vient même d'innover en introduisant la traduction simultanée dans ses réunions! Mais le débat reste entier sur les choix fondamentaux à faire en matière économique. De même, nul n'a expliqué comment le Québec fera pour compter sur l'État, tout en s'ouvrant plus encore au marché américain peu friand de nationalisations? Ni pour conquérir des marchés dans le tiers-monde tout en combattant les politiques fédérales de réorganisation industrielles? Ni pour associer à une politique économique indépendante, sinon indépendantiste, des milieux qui gardent confiance dans le marché pan-canadien?

Le gouvernement du PQ ne manque pas de verbe ni de livres. Mais il n'a pas davantage que le commun des citoyens de vrai programme ni interne ni international de développement économique, non plus que de stratégie comme nos firmes en découvrent au contact des multinationales, japonaises et autres. On ne saurait le reprocher à personne. Mais les options que Québec veut prendre, si elles comportent des compressions importantes de certains services, devront au moins faire l'objet de débats.

Clôturant les travaux, le chef du parti, M. René Lévesque, avec une conviction plus communicative que jamais, a mis l'accent sur l'importance de la volonté politique et de l'indépen-

dance nationale dans l'accession des peuples minoritaires à la prospérité économique. Avec raison, il a refusé de céder au pessimisme ambiant et de se laisser enfermer dans les difficultés « techniques ». Mais on cherche encore comment le Québec s'appartiendra s'il plonge dans le libre-échange nord-américain. Comment il cessera d'être victime des décisions d'Ottawa s'il maintient pour l'essentiel une association économique avec le Canada.

L'instinct du premier ministre ne le trompe pas quand il continue de miser sur la capacité de ses concitoyens et sur leur mobilisation collective. Mais faut-il se surprendre des réticences de plus en plus fortes des Québécois de toute appartenance à signer avec lui et son parti un contrat économique et national dont les dispositions restent dangereusement fluctuantes? Faire preuve de leadership, n'est-ce pas d'abord proposer un contenu au projet de société et de pays offert aux Québécois? M. Lévesque s'en est pris au machisme des milieux, notamment journalistiques, qui auraient renoué avec la tradition de l'impuissance (« On n'est pas capable. ») Mais n'est-ce pas son gouvernement qui vient de recourir aux outils de la peur que sont les lois d'exception?

Non, le PQ ne doit pas seulement se montrer ouverts aux idées. Il a sérieusement besoin de revenir à des principes fondamentaux. Là commence toute vraie sortie de crise, toute mutation personnelle et collective qui en vaille la peine.

— Jean-Claude LECLERC

Le rail, oui; l'éléphant, non

IL IMPORTE de préciser que, lorsque je me suis interrogé la semaine dernière sur l'opportunité de faire rouler un éléphant sur rail, c'est l'éléphant que je remettais en cause, non le rail.

Aussi bien quand le président de la division du transport en commun chez Bombardier, M. Raymond Royer, affirme, comme il l'a fait vendredi dernier devant un groupe de diplômés de Polytechnique, que « ce sont les métros sur bogies et à roues de fer qui, à l'avenir, retiendront la faveur des grandes villes », il est sûrement mieux placé que quiconque pour le savoir. Et lorsqu'il ajoute que « c'est dans cette technologie que le Québec devra s'orienter s'il veut se tailler une place de choix dans le domaine du transport en commun, tant au pays qu'à l'étranger », je ne trouve rien là contre: j'accorde foi aux études de marketing.

Mais j'insiste. Tout ce raisonnement ne change absolument rien au problème en question, à savoir: les autorités de la CUM doivent-elles confirmer leur feu vert à la construction d'une ligne de métro de surface à roues de fer qui, depuis l'extrême est de l'île jusqu'à Saint-Laurent, serait aménagée sur l'emprise d'une voie de chemin de fer déjà existante?

Car telle est bien la question. On peut vouloir donner sa chance au rail, tout en estimant que telle ligne précise est mal conçue.

À Québec, au ministère des Transports, on insiste pour dire qu'il n'y a pas eu de « tordage de bras » de la part du prédécesseur de M. Michel Clair lors de l'adoption des grandes orien-

tations retenues en 1979 (« le plan intégré » de M. de Belleval). Admettons-le pour les fins de la discussion.

Il n'en reste pas moins qu'à la CUM, on s'interroge aujourd'hui sur la question, au point d'en faire l'objet d'une séance publique de la nouvelle commission du transport en commun, qui doit siéger le mercredi 30 mars.

Or le projet de métro de surface (la ligne dite numéro 6) nous paraît mal inspiré. Car il en va des métros sur rail comme des lignes de transmission d'électricité: tout le monde est d'accord, mais personne n'en veut dans sa cour. De là que l'idée de les construire le long d'une voie de chemin déjà en opération vienne spontanément à l'esprit des concepteurs. Et telle est la grande faiblesse du projet: fait-on un métro parce qu'il y a un chemin de fer? ou bien plutôt parce qu'il y a une population à desservir? Dans le cas de la ligne 6, la présence d'une voie ferrée semble l'avoir emporté sur le service à la clientèle.

Des études en effet — et le sens commun — établissent que le gros des usagers d'une ligne de métro proviennent des personnes habitant à proximité d'une station. S'il faut prendre d'abord un autobus pour se rendre au métro, la propension à laisser sa voiture à la maison pour aller au travail diminue considérablement. Or la ligne 6 projetée traverse de grands déserts, des quartiers industriels ou très faiblement peuplés: les gens ne s'installent pas près des voies ferrées. Le gros de la clientèle devrait donc être « rabat-tue » par autobus. Cette seule consi-

dération remet tout en cause, il me semble.

Et le rail alors?

S'il est exact que l'avenir appartient aux bogies et aux roues de fer, il ne devrait pas être si difficile de revoir le plan de transport de l'île de Montréal avec en tête la question: où se trouve la clientèle à desservir et dans quelle mesure le rail est-il la solution indiquée?

Qu'à la Communauté urbaine de Montréal on s'interroge sur un projet qui remonte en 1979, il n'y a rien là qui devrait étonner non plus. C'est le cas de le dire: l'histoire en cette matière a connu une vertigineuse accélération.

1979, nous étions tous sous le coup du deuxième « choc pétrolier ». L'usage de la voiture privée paraissait devoir devenir prohibitive à court terme. Le prix de l'essence a certes continué de grimper mais le fait est là patent, presque incontournable: les Québécois contre toute logique sont restés fidèles à l'automobile, au point d'y consacrer, tout à fait déraisonnablement, jusqu'à 30 pour cent de leur revenu net. On peut le déplore, on peut s'en moquer, tourner les Québécois en dérision. Mais il est temps qu'on se réconcilie avec le fait que les fameux « projets de société », c'est la société elle-même qui en définitive se les donne, non les gouvernements qui les imposent (« Et si le plat d'être battu », répliquait déjà la femme du Médecin malgré lui de Molière).

— JEAN FRANCOEUR

Les tabous sont à bout

ALBERT BRIE



POURQUOI met-on les loups en cage? Pour les protéger contre les hommes.

Partout où les découvreurs ont posé le pied, ils ont fait main basse.

Le mariage est une liaison dangereusement rassurante.

Faites cette expérience: au lieu de suivre un conseil, laissez-le vous suivre.

Si une personne à qui vous confiez un secret le révèle, elle trahit moins votre confiance qu'elle ne montre votre imprudence.

Paraître plutôt qu'être: plus coûteux, mais moins fatigant.

Une grande partie de la jeunesse se met à la traîne de guides dont la première règle de conduite fut, quand ils avaient son âge, de les re-

jeter tous.

L'individualisme est de parade; la personnalité, de nature.

Les jeunes prennent pour de l'originalité un conformisme de clan qui vise à choquer. Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont tombés dans le traquenard de « l'image », fabriquée par des publicitaires à la solde d'organisations politiques dégradantes.

Les ruines de la nature, à condition que l'homme ne s'en mêle pas, se restaurent d'elles-mêmes.

Si la paix mondiale dure encore un peu, la plupart des militaires ne sauront de la guerre que ce que leurs aînés leur en auront dit. C'est inadmissible! Ils mourront sans avoir été tués.

Tout a été dit. Quelle fausseté! On oublie le trésor infini des sottises inédites.

La mort est le couronnement d'un glorieux échec.

On ne peut absolument pas vivre dans la minute présente, et cela de façon continue, sans s'exclure de la durée. Et on ne peut, sans périr, vivre coincé dans un espace si exigü.

L'idée est une sensation figée.

Avec les moutons, on bêle.

Les jeunes ont trouvé l'unique façon de faire échec au bruit. Ils le combattent par un plus grand.

Pour l'historien, l'avenir est du temps qu'on ne tue pas assez vite.

Il est heureux que tous les hommes ne soient pas parfaitement égaux. Si cela était, tout leur serait égal.

Le recyclage est du rembourrage de crâne.

Dans « Bilan de l'intelligence », Valéry écrit: « Je n'hésite pas à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture ». Cinquante ans plus tard, force est de lui donner raison. La culture a pris le maquis, et l'immense armée des diplômés d'Occident la pourchasse dans ses derniers retranchements.

Les intellectuels...tout au moins ceux qui se font passer pour tels, n'ont plus se porter à la défense de l'intelligence, crainte de passer pour rétrogrades.

Tout journaliste qui réussit à faire une interview intéressante avec l'un quelconque de nos politiciens, celui-là a du génie; à tout le moins de l'esprit pour deux.

On parle fréquemment des politiciens vendus. C'est malhonnête pour les invendus.

Une belle jambe pour le ministre

Il semble de plus en plus évident que le très jeune ministre du Loisir, M. Guy Chevrette, a décidé d'oublier l'histoire récente du développement des loisirs au Québec. Peut-être n'a-t-il pas retrouvé dans la documentation de son ministère ce qui fut un livre vert et par là suite un livre blanc sur le loisir au Québec. Peut-être n'y a-t-il plus personne dans l'entourage du ministre qui puisse parfois lui souffler un bon mot à l'oreille en faveur des différentes sortes de loisirs, et particulièrement en faveur du sport pour tout le monde. Le ministre ne parle en effet plus que de sport et de la performance des excellents. On se croirait revenu au bon vieux temps où les chroniqueurs sportifs de Radio-Canada faisaient seuls la loi et traçaient seuls la voie! Le ministre veut peut-être leur faire compétition; mais sur leur terrain, il n'est pas de taille!

Lors de la clôture des derniers Jeux du Canada, la présentatrice (seule femme sur l'estrade d'honneur) a présenté M. Chevrette en anglais en le définissant comme le « wildlife, fishing and games minister » (ministre de la Chasse, de la Pêche et des Jeux). La langue anglaise aura bien compris, et traduit! Mais nous, nous aurions bien besoin d'un ministre des Loisirs pour tous et pour toutes. Nous pensions révolu ce temps où le ministre responsable des loisirs se satisfaisait de se montrer avec quelques athlètes pour se faire une belle jambe!

Guy ROULEAU
Mouvement québécois du sport pour tous et pour toutes
Montréal, 7 mars

Un droit de veto pour le Québec

POURQUOI le Québec, contrairement aux autres provinces, a-t-il besoin d'un droit de veto?

Le Québec a besoin d'un droit de veto pour protéger et valoriser sa spécificité dans la fédération canadienne. En fait, le Québec a besoin d'un droit de veto spécifique; c'est-à-dire d'un droit de veto sur des sujets qui font du Québec une province différente des autres.

La spécificité du Québec, par rapport aux autres provinces, se manifeste dans le droit civil du Québec, la langue, la culture, l'éducation et le territoire, y compris les ressources naturelles.

La Constitution du Canada pourrait être amendée de sorte que toute modification de la Constitution du Canada portant sur les questions suivantes ne peut être faite qu'après autorisation de l'Assemblée législative du Québec:

- a) le droit civil dans la province;
- b) l'éducation dans la province;
- c) l'usage du français ou de l'anglais;
- d) les domaines culturels;
- e) le territoire et les droits de propriété de la province.

La solution du droit de veto du Québec réside dans un droit de veto spécifique et non dans un droit de veto absolu.

Il serait donc ridicule de donner un droit de veto absolu au Québec puisqu'il pourrait, par exemple, empêcher une amélioration des droits des peuples autochtones du Canada sous prétexte qu'il ne veut point reconnaître la Constitution du Canada ou encore qu'il veut plus de pouvoir.

— ALAIN FONTAINE

Québec, 22 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00 par année; six mois, \$55,00; trois mois, \$30,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le Sommet de la jeunesse

La crise sociale et économique qui ébranle actuellement la Société québécoise affecte très durement les jeunes de 15 à 30 ans. Si l'avenir d'une société repose sur sa jeunesse, notre avenir collectif s'annonce terrible. Désorientée face à son avenir, la société québécoise se doit de reviser les règles du jeu et de les modifier en faveur de la jeunesse. Celle-ci a trop souffert des politiques gouvernementales favorisant les autres catégories d'âge de la population. Un nouveau contrat social s'impose. Il devra être rédigé à partir de véritables politiques de la jeunesse. Il faut repenser l'école sous sa forme actuelle, détruire les mythes qu'entretient la société, s'attaquer aux causes conjoncturelles et structurelles du chômage chez les jeunes.

La jeunesse québécoise ressent de plus en plus le besoin de créer l'occasion qui lui permettra de s'interroger sur la place qu'elle occupe dans la société et sur ces capacités d'intervention dans celle-ci. Cette occasion lui sera enfin donnée par la tenue du Sommet québécois de la jeunesse (16 rencontres régionales suivies d'une nationale à Québec en août prochain). D'une façon collective, les 15-30 ans prendront conscience des causes qui les ont menés vers le cul-de-sac actuel. Initiative créée par et pour les jeunes, le Sommet permettra aux jeunes d'élaborer enfin des alternatives d'intervention dans leur milieu dans une perspective visant à bâtir l'avenir.

Le Sommet sera l'occasion au cours de laquelle les 15-30 ans affirmeront avec force que la jeunesse a droit à sa place dans la société et qu'elle entend bien la prendre.

Michel BEDARD
Montréal, 10 mars

Cent jours de pouvoir socialiste à Madrid

THIERRY
MALINIAK

MADRID — « Désenchantement chez nos électeurs? Franchement, je ne le crois pas, ou alors seulement parmi ceux, minoritaires, qui croyaient le 28 octobre voter pour la Vierge de Fatima, et non pour un parti qui aurait une marge de manoeuvre réduite. Nous n'avions d'ailleurs pas promis de miracles durant notre campagne électorale. Aujourd'hui, tout le monde nous reconnaît un mérite: celui de gouverner avec décision et d'avoir restauré l'autorité du pouvoir civil. » Ces propos d'un proche collaborateur de M. Felipe Gonzalez, le président du gouvernement, résumant bien l'état d'esprit des dirigeants du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), qui vient de franchir le cap des cent premiers jours de pouvoir.

Ce qui serait ailleurs évident paraît ici révolutionnaire. Le PSOE n'a-t-il pas succédé à une administration qui semblait frappée de paralysie, laissant les problèmes s'accumuler et s'aggraver? Les socialistes ont voulu montrer qu'ils pouvaient trancher dans le vif.

C'est ainsi qu'il faut juger la plus



Felipe Gonzalez

spectaculaire de leurs décisions: la nationalisation, le 23 février, du puissant holding Rumasa, dont le chiffre d'affaires atteignait 350 milliards de pesetas (19 milliards de francs). En affirmant que le PSOE, après la modération « feinte » de sa campagne, s'était laissé vaincre par ses « démons marxistes », la

presse conservatrice n'a guère vaincu. D'autant que les milieux d'affaires et les banques ont été les premiers à comprendre qu'un holding dirigé sans tenir compte des règles les plus élémentaires de la gestion économique, ne payant pas ses impôts et falsifiant ses bilans devait être exproprié avant la catastrophe. La promesse d'une « reprivatisation » prochaine, tout en provoquant quelques protestations au sein du PSOE, a contribué à calmer les esprits. Les socialistes ont voulu rompre avec l'attentisme de l'UCD (Union du centre démocratique), qui avait laissé sans réagir plusieurs grandes entreprises, comme Explosivos Rio Tinto ou la Banca Catalana, courir à la faillite.

S'appuyant sur une majorité parlementaire sans précédent depuis l'avènement de la démocratie, le PSOE s'estime fondé à prendre des décisions douloureuses. Dévaluation, hausse du prix des combustibles, politique monétaire restrictive, augmentation de la fiscalité indirecte: le ministre de l'Economie, M. Boyer, qui veut être plus prudent que les socialistes français, fait parfois figure de disciple de M. Raymond Barre.

À tel point que la politique d'austérité commence à provoquer des grincements de dents dans les milieux ouvriers. Cent mille personnes ont mani-

festé en janvier à Gijón, dans la région minière des Asturies, pour protester contre l'augmentation du chômage. Trente mille personnes ont fait de même en février à Sagunto, centre sidérurgique de soixante mille habitants près de Valence, pour dénoncer la fermeture d'un haut fourneau. Les socialistes savent qu'ils doivent réaliser la conversion industrielle indispensable avant l'entrée dans la CEE. Il leur faudra donc procéder à des coupes sévères dans des secteurs aussi sensibles, en Espagne, que la sidérurgie ou les chantiers navals. Ils ont déjà reconnu que la bataille pour l'emploi était perdue pour 1983, alors que le chômage atteint 17 % de la population active.

Cette politique serait sans doute plus aisée à accepter par ceux qu'elle affecte si elle était accompagnée de quelques gestes de caractère social. Mais les responsables économiques, préoccupés avant tout par le déficit du budget, ne semblent pas prêts à desserrer l'étau. Lors de la difficile négociation collective entre le patronat et les centrales syndicales, le gouvernement n'a pas voulu faire pencher la balance du côté des syndicats. Alors que le programme électoral du PSOE prévoyait le « maintien du pouvoir d'achat des travailleurs », ces derniers ont dû accepter une « fourchette » d'augmentation de salaires dont la limite inférieure est plus faible que l'inflation prévue.

Mesurer uniquement l'action de nos cent premiers jours en fonction des difficultés économiques est injuste, affirme-t-on dans les milieux dirigeants, car c'est le domaine où les progrès seront les plus lents. « Nous ferons d'abord les réformes qui ne coûtent pas d'argent », affirmait-il y a peu M. Boyer.

La réforme de l'administration — La décentralisation partielle de l'avortement est une réforme controversée. Elle ne suffira sans doute pas à mettre totalement fin aux interruptions clandestines de grossesse et aux voyages à Londres. Pour avoir franchi ce pas, les socialistes ont déclenché les foudres des catholiques conservateurs, dont le poids reste important dans ce pays où la laïcisation du droit est encore loin d'être achevée.

Un projet de réforme du code pénal a été envoyé au Congrès des députés. Un autre, qui prévoit le droit pour les prisonniers au secret d'être assistés d'un avocat (une mesure essentielle pour lutter contre les mauvais traitements infligés parfois aux détenus), doit l'être

bientôt. De nouvelles dispositions, plus libérales, réglementent déjà les droits de réunion et d'association et l'*habeas corpus* va être institué.

En ce qui concerne la réforme de l'administration, un des thèmes favoris de M. Gonzalez, les socialistes ont innové. Instituer un système sévère d'incompatibilités dans le secteur public, dans un pays où le cumul d'emplois est une véritable institution; faire respecter des horaires jusque-là théoriques; autant de mesures indispensables mais insuffisantes. Elles n'en suscitent pas moins des réactions. Les médecins menacent de faire grève, et les hauts fonctionnaires se sont croisés les bras.

En politique étrangère, la prudence reste de rigueur. L'UCD semblait chercher dans une adhésion sans faille à l'OTAN la caution du monde occidental, dont elle avait fait le principal objectif de sa diplomatie. Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement socialiste, M. Moran, est, lui, partisan d'une stratégie plus « gaullienne »: il entend, à la fois, réaffirmer l'appartenance de son pays au monde occidental et bénéficier d'une plus grande autonomie. L'Espagne, affirme-t-il, ne peut se prononcer sur les problèmes mondiaux en réduisant chacun d'eux à un simple avatar de la tension Est-Ouest.

La diplomatie espagnole souhaite multiplier les « déblocages ». Avec la France d'abord. Comment espérer la convaincre de se montrer plus souple sur les sujets litigieux (problème basque, entrée dans la CEE) si on la présente comme responsable de tous les maux espagnols? Avec la Grande-Bretagne, ensuite, sur Gibraltar, en ouvrant partiellement la grille qui séparait depuis 1969 le Rocher du reste du continent. Avec le Maroc, enfin, même s'il faut mettre une sourdine à l'appui diplomatique traditionnel du PSOE au Polisario.

Les rapports avec l'OTAN — La question des rapports avec l'OTAN a été reportée à plus tard. D'une part, pour éviter que des pressions extérieures ne perturbent l'installation au pouvoir des socialistes. De l'autre, parce que M. Moran a conscience qu'une discussion avec l'alliance atlantique en période de tension Est-Ouest réduit sa marge de manoeuvre. L'Espagne ne renégociera pas son statut au sein de l'OTAN tant que la polémique sur les euromissiles ne sera pas close. Elle ne révisera pas non plus ses relations avec Washington. C'est

pourquoi la reconduction de l'accord bilatéral qui donne aux États-Unis le droit d'utiliser quatre bases militaires en territoire espagnol a été approuvée par les socialistes.

Reste le thème délicat des forces armées. Le PSOE a obtenu une certaine « décriation » en échange de quelques gestes de bonne volonté.

À peine installé au gouvernement, M. Gonzalez a rendu visite à la division blindée Brunete. Et le ministre de la Défense, M. Narcis Serra, a tenté de résoudre la quadrature du cercle: choisir des officiers dont la fidélité à la démocratie semble assurée, mais qui soient, en même temps, bien acceptés par les conservateurs de l'armée. Le changement reste lent dans les services d'information, dont le contrôle est indispensable pour étouffer dans l'oeuf toute velléité des « ultras », en repli depuis le triomphe électoral socialiste, mais pas découragés pour autant.

M. Serra a présenté à la commission de défense du Congrès un plan ambitieux de réforme des forces armées, qui tend à améliorer leur niveau professionnel, et à les cantonner dans leur vraie mission: défendre le pays contre toute agression extérieure. Cette réforme implique un redéploiement des unités de choc des villes vers les frontières, un nouvel enseignement militaire et de nouveaux critères de promotion, les aptitudes professionnelles l'emportant sur l'ancienneté.

Pour compenser cette audace calculée, M. Serra a repoussé certains problèmes difficiles, comme l'éventuel octroi d'une retraite aux militaires républicains enrôlés après le 18 juillet 1936, ou la réintégration des officiers expulsés pour avoir appartenu à l'Union militaire démocratique (UMD), organisation clandestine née dans les casernes avant la mort de Franco pour appuyer le retour à la démocratie.

« Il nous faut d'abord désamorcer l'hostilité des centres traditionnels de pouvoir », affirmait-il y a peu le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra. La formule illustre la stratégie des socialistes face aux forces armées, au patronat et plus généralement aux « pouvoirs de fait », comme on dit à Madrid. Elle a permis que l'installation de la gauche au gouvernement, pour la première fois dans l'histoire du pays, se déroule sans heurts.

Cet article est reproduit du « Monde » du 15 mars.

Les crimes impunis de l'État assassin

AMNISTIE
INTERNATIONALE

Cet article est diffusé par la section canadienne (francophone) d'Amnistie internationale à l'occasion d'une campagne mondiale pour alerter l'opinion sur les assassinats politiques

AU CAMBODGE, des paysans exhumés des monceaux d'ossements humains. Dans une prison ougandaise, un prêtre montre, près du plafond d'une cellule, les taches de sang qu'il a laissées les cadavres de prisonniers politiques entassés contre le mur. Près de Buenos Aires on a labouré la terre d'un cimetière pour faire disparaître toute trace des tombes de victimes non identifiées, vraisemblablement supprimées après leur enlèvement par des agents des services de sécurité.

On continue à découvrir des preuves d'assassinats politiques longtemps après la chute des gouvernements responsables, comme au Cambodge ou en Ouganda. Depuis le début des années 80, on a signalé des incidents imputables à des éléments dépendant des autorités dans plus de vingt pays et quatre continents. Le Salvador, la Lybie, le Timor oriental et l'Iran ne sont que des exemples parmi tant d'autres.

L'élimination systématique de suspects politiques ne se limite pas à une idéologie, civilisation ou région du monde. Au cours de la dernière décennie, des centaines de milliers de personnes ont été tuées sur ordre de leurs gouvernants. Certains massacres, comme ceux du Cambodge ou de l'Ouganda, ont fait les gros titres de journaux. D'autres en Guinée équatoriale, en Éthiopie ou ailleurs, ont moins attiré l'attention. Dans la grande majorité des cas, les morts ont eu un point commun: ils ont été victimes d'assassinats politiques imputables aux gouvernements. Dans certains cas, on a pu établir sans difficulté les responsabilités imputables aux plus hautes sphères du pouvoir. Par exemple, le gouvernement militaire qui a accédé au pouvoir en 1974 en Éthiopie a lancé une campagne de « terreur rouge » qui a fait 5.000 morts en quatre mois (novembre 1977 à février 1978) dans la seule capitale, Addis Abeba. Le gouvernement avait publiquement ordonné à ses forces de sécurité de faire régner la « terreur rouge » et « d'appliquer la justice révolutionnaire » à un parti d'opposition accusé d'être « contre-révolutionnaire ».

Durant cette période, tout rassemblement nocturne d'étudiants ou d'autres jeunes gens fut automatiquement considéré comme suspect de préparer une manifestation anti-gouvernementale pour le 1er mai et, à ce titre, victime d'agressions militaires et para-militaires. Le secrétaire général du fonds suédois « Sauvez les enfants », Håkan Landelius, écrivait alors: « Un millier d'enfants ont été massacrés à Addis Abeba, et leurs corps abandonnés dans les rues, sont déchiquetés par des hyènes errantes... en quittant la ville on voit des corps d'enfants assassinés, la plupart âgés de 11 à 13 ans, empilés au bord de la route. »

En Argentine, après le coup d'État de 1976, le général Jorge Videla, devenu président de la république, déclara la « guerre » totale contre la subversion en déclarant: « Le terroriste n'est pas seulement celui qui porte un fusil ou une

bombe, c'est aussi celui qui répand des idées contraires à la civilisation chrétienne et occidentale. » Des détachements militaires secrets, créés alors, enlevèrent des milliers de personnes. On dispose de témoignages détaillés de survivants décrivant le cauchemar de la détention au secret, de la torture et de la sélection des prisonniers voués à l'extermination. Après bien des années, le mystère plane toujours sur le sort de la plupart des autres victimes.

Une campagne d'élimination des opposants d'un gouvernement donné peut ne pas se limiter au territoire national. C'est ainsi qu'en Lybie en mai 1980, dans un discours aux étudiants de l'Université d'Al Fathi, le colonel Khadafi lui-même confirmait que les « comités révolutionnaires avaient entrepris la liquidation physique des ennemis de la révolution à l'étranger ». Depuis, des citoyens libyens ont été tués ou blessés dans des attentats commis en République fédérale d'Allemagne, en Grèce, en Italie, au Liban, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Il est presque impossible de déterminer avec précision le nombre d'assassinats politiques commis. L'attention



Une illustration du peintre Hugo Riveros parue dans le catalogue d'une exposition en 1979, deux ans avant qu'il ne soit enlevé puis assassiné.

mondiale peut être attirée à un moment donné par certains faits ou certains pays. Les massacres des camps de réfugiés de Sabra et Chatila à Beyrouth-ouest ont ainsi horrifié l'opinion et suscité une enquête. Mais beaucoup de morts n'ont été révélés qu'après un long délai ou ont eu lieu dans des conditions restées en partie inexplicables. Il a fallu des années pour qu'on arrive à recueillir des témoignages confirmant l'exécution sommaire en 1977 d'un grand nombre d'Angolais.

Parmi les témoins se trouvait une Américaine catholique appartenant à une organisation d'assistance. En mars 1981, elle aidait les paysans salvadoriens qui fuyaient leurs villages par suite des massacres commis par les forces armées, à travers la rivière Lempa. Ils montaient vers le nord pour se réfugier au Honduras quand ils furent attaqués par des hélicoptères militaires. « Nous étions dans l'eau depuis une heure, raconte-t-elle, quand les hélicoptères sont revenus. Nous avons tenté de calmer les bébés... tandis que les hélicoptères essayaient systématiquement de nous massacrer tous, en criblant la rivière de coups de mitrailleuses dans un sens puis dans l'autre et sur les deux rives... J'a-

vais l'impression que nous formions comme un grouillement de cibles, surtout quand les enfants couraient d'un rocher à l'autre. »

Il est souvent difficile en matière d'assassinats politiques d'obtenir des renseignements précis et contrôlables et d'établir les responsabilités. Dans bien des cas, le travail de base est effectué par les groupes locaux de défense des droits de la personne, qui sont arrivés à recueillir des témoignages directs, à identifier le matériel et même les véhicules utilisés dans les enlèvements par des agents d'exécution en civil et à dénoncer les contradictions pouvant exister dans la version officielle des événements. Parfois un avocat courageux se saisit de l'affaire et la porte devant les tribunaux. D'autres fois, les parents de morts ou des « disparus » lancent une pétition collective réclamant qu'une enquête sérieuse soit effectuée quant au sort de leurs proches.

Certains cas parviennent parfois jusqu'aux commissions de défense des droits de l'homme d'organismes comme les Nations unies ou l'Organisation des États américains, mais quand il y a urgence ce sont souvent des journalistes indépendants ou des organisations « chiens de garde » comme Amnistie internationale qui donnent l'alerte. Leur pression est susceptible d'avoir quelque influence.

En juin 1982, le Dr Juan Jose Hurtado, un Guatémaltèque de 56 ans connu pour son activité médicale dans des communautés d'Indiens pauvres, fut enlevé par quatre hommes armés en civil. Quelques jours plus tard, des organismes médicaux, dont l'Association américaine de santé publique, commençaient à réclamer de ses nouvelles.

Onze jours plus tard, son arrestation était annoncée officiellement et dans une déclaration télédiffusée, le président de la république Efraim Rios Montt, qui avait accédé au pouvoir en 1982, affirmait que le Dr Hurtado était communiste et que justice serait faite. Interrogé à la radio, il ajoutait: « Ce Hurtado n'est pas seulement communiste, mais aussi le chef de nombreuses unités séditeuses, un membre du groupe de direction. Sa famille a commis des assassinats. »

Étant donné les protestations internationales, le gouvernement, voulant renforcer la version officielle et justifier sa détention, lança une campagne de propagande à son sujet. La télévision filme sa femme lui rendant visite à l'hôpital de la police, où il était officiellement soigné pour une affection gastrique. Il était gravement affaibli, serrant une bouilloire contre lui. Sa femme le décrivit comme « physiquement épuisé ».

Dès qu'elle avait eu connaissance de l'enlèvement, Amnistie internationale avait alerté son réseau d'actions urgentes et l'avait fait agir sur le cas Hurtado, de crainte qu'on ne le revioie jamais. Les autorités reçurent un flot de lettres et de télégrammes signés de simples particuliers de dizaines de pays, pendant tout le mois de juillet; à l'issue d'une enquête approfondie menée par le siège de l'organisation, d'autres appels arrivèrent au Guatemala, demandant sa libération comme prisonnier d'opinion, arrêté uniquement à cause de ses opinions non violentes.

Finalement, le 29 juillet, sans pousser plus avant l'affaire, le gouvernement remit le Dr Hurtado aux mains du Comité international de la Croix-Rouge. Il déclara qu'il « n'avait découvert aucun élément de preuves susceptibles d'étayer les charges qui avaient motivé son arrestation ».

Collection de poche

Points

La pensée
en poche

Roland Barthes
Système
de la Mode

Alain Finkelkraut
Le Juif
imaginaire

Serge Leclaire
Démâquer le réel
Un essai sur l'objet
en psychanalyse

F. Dolto / G. Séverin
L'Évangile
au risque
de la psychanalyse
Tome II

Prix: de 4,60\$ à 9,95\$
En vente chez votre libraire

Seuil

Anthony Wilden

SYSTÈME ET
STRUCTURE
Essais sur la communication et l'échange

Une oeuvre
magistrale!

Un outil fondamental dans le « pari de survivre au XXe siècle ».

Une prodigieuse synthèse critique de la psychanalyse, de l'anthropologie, de la philosophie, de la linguistique, de la biologie, de la théorie de l'information et de la communication, de la cybernétique, des études marxistes, de la littérature, de la pensée féministe...

Volume de LVIII + 685 pages, en vente dans toutes les librairies à 27,50\$

BORÉAL
EXPRESS



◆ L'Alliance

autres. A ses yeux, ce n'est même pas vraiment une économie puisque cela contribuera à décourager les jeunes et à multiplier les « drop-outs ». Et ceux qui demeureront à l'école devront reprendre plus de cours, ce qui occasionnera d'autres frais importants, selon lui.

« Je ne crois pas qu'on puisse se taire, dit M. Dubé. L'enjeu dépasse de beaucoup une simple convention collective. C'est un problème social et pédagogique. Le gouvernement n'a jamais consulté la population à ce sujet. Il n'a pas de mandat. »

Au primaire, M. Dubé déplore que le désir d'augmenter les heures de classe en troisième et quatrième année ait contraint le gouvernement à faire de même dans les deux premières années, ce qui risque de peser lourd sur les épaules d'enfants aussi jeunes, selon lui. On n'avait pas le choix puisque les autobus scolaires exigent un horaire uniforme, à la campagne. A ses yeux, il y a en outre discrimination contre les femmes qui sont majoritaires dans l'enseignement à l'élémentaire.

Le troisième enjeu majeur est celui de la sécurité d'emploi. « Les enseignants sont les seuls employés du gouvernement dont le salaire sera réduit à 80 % après un an lorsqu'ils sont mis en disponibilité. Selon M. Dubé, c'est simplement une tactique pour forcer les professeurs à démissionner puisque toutes les études scientifiques démontrent que les enseignants en disponibilité travaillent à 90 % du temps. En réalité, dit-il, ils travaillent à plein temps à partir du premier octobre. La seule différence, c'est qu'on ne les appelle au travail qu'à l'issue de la période de ballottage de septembre. »

Enfin, M. Dubé a rappelé que le décret gouvernemental prévoyait des coupures de l'ordre de \$347 millions en éducation sur une période de trois ans. « Même après le rapport de conciliation, nous demeurons aux prises avec des coupures de \$210 à 214 millions », a-t-il conclu.

◆ L'UQAM

seau UQ ont demandé une rencontre avec le ministre et celle-ci devrait avoir lieu dans les semaines, sinon les jours, qui viennent.

Il y a belle lurette que l'UQAM mijote l'idée de se désaffilier du réseau. Déjà en 1979, le rapport de la commission Angers sur les universités préconisait pour l'UQAM la voie de l'indépendance. Plus récemment, la direction même de la constituante entreprenait de hâter le processus qui l'amènerait à se retirer du réseau UQ.

Les difficultés budgétaires de l'UQAM, en novembre 1981, puis l'hésitation de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, en avril dernier, à reconduire le mandat du recteur de l'UQAM avaient conduit le Syndicat des professeurs de l'UQAM à dramatiser la demande de retrait. Le conseil d'administration décidait alors d'y arriver par des voies « plus normales » que celle de la sécession.

Aussi le comité ad hoc, composé paritairement de professeurs et de membres de la direction et chargé d'étudier la question, était-il prié, fin 1981, de remettre son rapport plus tôt que prévu. La consultation menée à l'UQAM l'an

28 mars

par la PC et l'AP

- 1982:** Des élections sont organisées au Salvador, malgré la poursuite de la guerre entre les forces gouvernementales et la guérilla;
- 1979:** Une série de défaillances techniques et humaines provoquant un grave incident à la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island;
- 1977:** Des pourparlers entre les États-Unis et l'URSS sur la détente et la limitation des armes offensives s'ouvrent à Moscou;
- 1974:** L'agitation croissante paralyse pratiquement l'action du gouvernement impérial en Éthiopie;
- 1962:** L'OAS proclame une guerre à outrance contre les forces régulières en Algérie;
- 1969:** Décès de général Dwight Eisenhower, 34ème président des États-Unis;
- 1939:** La reddition de Madrid aux forces du général Franco met fin à la guerre civile espagnole;
- 1801:** La paix de Florence entre Naples et la France interdit l'accès des portes napolitaines aux vaisseaux anglais;
- 1507:** Gènes capitule devant l'armée du roi Louis XII.

AUJOURD'HUI

Conférence de Mmes Huguette Plante et Micheline Binette intitulée « Les CLSC, ce qu'ils sont, pour qui sont-ils, et où sont-ils », à 13 h 30 au Forum des citoyens âgés de Montréal, 1800 ouest, boul. Dorchester. 937-7401

Soirée d'information sur les méthodes naturelles de régulation des naissances à 19 h 30 au CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre. Entrée libre. 677-4247

Les personnes qui auraient des jouets que leurs enfants n'utilisent plus, sont priées de les apporter au 1745, rue Décarie ou à la Jouiouthèque de Saint-Laurent ou de téléphoner au 747-7629. La Jouiouthèque se fera un plaisir de les cueillir.

Rencontre du club des lecteurs de Longueuil avec Mme Alice Parizeau, auteur de *Les Lilas fleurissent à Varsovie* et de *La Charge des sangliers*. Rendez-vous à 19 h 30 au Centre

dernier sur le même sujet - officiellement, et à la demande du siège social du réseau, sur « le cadre réglementaire » du réseau - est terminée.

Dans sa foulée, la Commission des études de l'UQAM s'est prononcée récemment dans le sens de l'indépendance et le conseil d'administration vient d'en faire autant. Les deux organismes jugent en effet insuffisants les amendements apportés ces dernières années au cadre réglementaire qui régit les constituantes de l'UQ. La direction de l'UQAM désire maintenant en discuter directement et explicitement avec le ministre de l'Éducation.

Le réaménagement, notamment au chapitre du financement, des établissements universitaires de Montréal en un véritable « réseau », comme le préconise maintenant le ministère de l'Éducation, pourrait favoriser le changement proposé.

◆ Le PQ

quer des manches à balai jusqu'à la grande entreprise qui doit concurrencer les multinationales japonaises et les autres.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de débat en porte-à-faux sur ce qu'aurait été l'économie du Québec dans un contexte d'indépendance. Le vice-président du parti, M. Sylvain Simard, a même affirmé sans qu'on le lui demande, dans un discours de synthèse, à la fin des travaux: « Peut-être aurait-il fait un peu mieux, un peu moins bien, mais il est certain qu'un Québec indépendant n'aurait pas évité de connaître une importante récession en 1981 et 1982 avec ou sans monnaie proprement québécoise ».

De son côté, M. Lévesque s'est demandé un peu plus tard si le Québec avait encore les moyens de rester dans un régime fédéral, qui pénalise, volontairement ou pas, sa principale minorité, en citant les exemples de la politique monétaire qui a fait mourir des centaines de PME, le rapport Gilson qui vise l'agro-alimentaire, les promesses référendaires de retombées du F-18 qui aujourd'hui vont en Ontario, le projet de loi S-31, etc...

En fait, le colloque proprement dit a été l'occasion d'un immense brassage d'idées et de critiques sur la situation économique présente, surtout le chômage, mais aussi beaucoup les bureaucraties et ensuite les gouvernements, particulièrement celui d'Ottawa, parce qu'il détient les grands leviers de l'économie. Au bout du compte, il n'en est pas ressorti de conclusions évidentes, si ce n'est que la réflexion doit se poursuivre.

Malgré des prises de positions très nettement opposées, comme ce fut le cas hier entre un chef d'entreprise, M. Michel Gaucher, président de Sofati, et Mme Lise Poulin-Simon, professeur et membre de l'Institut de recherches appliquées sur le travail, à propos d'une politique de plein emploi, il n'y a pas eu vraiment d'affrontement verbal à l'emporte-pièce. Bien plus, tous les types d'intervention ont été applaudis, ceux de gauche comme ceux de droite. Cette attitude a paru frapper même le président colloque, le ministre Bernard Landry, qui y a fait allusion en conférence de presse.

Mme Poulin-Simon a soutenu qu'il y allait de l'intérêt des entreprises d'approuver l'État quand il développe une politique de plein emploi, puisque en 1981 le chômage a, selon elle, coûté \$15 milliards en perte de production au Québec, des pertes de revenus de \$6 milliards au gouvernement, des pertes aux entreprises et aux salariés de \$5 milliards, alors que les chômeurs eux-mêmes ont perdu \$2 milliards. Elle s'est objectée en somme à « la remise en cause du développement rationnel du rôle de l'État dans l'économie ».

M. Gaucher, après cette intervention, a dit se sentir comme Daniel dans la fosse aux lions et a avoué avoir peur d'une telle politique, bien que l'objectif du plein emploi soit évidemment désirable. L'homme d'affaires a plaidé la cause d'un climat propice aux entreprises par la fiscalité certes, mais aussi d'une manière plus morale. « On a mis le capitalisme au pilori depuis 20 ans », a-t-il déploré.

A ceux qui parlaient encore hier de « société de loisirs », M. Gaucher a répondu qu'il faudra désormais parler de travail et valoriser le capital humain en terme de renouveau et non de droits acquis. Il a aussi soutenu que « l'époque douillette » est terminée. Il a reconnu par ailleurs, après l'intervention de l'ex-syndicaliste et maintenant député, M. Robert Dean, que les entrepreneurs nord-américains ont trop souvent été « élitistes et vraiment à la traîne » et que dans certains cas aux États-Unis ils ont conduit des régions entières au désastre. Il a reconnu également qu'il est « évident qu'on n'a jamais utilisé les suggestions présentées par les travailleurs ».

Les bureaucrates ont aussi été beaucoup critiqués pendant ce colloque. M. Michel Bélanger, président de la Banque nationale du Canada, comparait samedi les droits acquis, dont il est beaucoup question dans d'importantes négociations en cours, aux privilèges que voulait conserver la noblesse française au moment de la révolution. M. Bélanger concluait à la lumière des résultats actuels que les gouvernements ont as-

suré « une gestion médiocre de l'économie ». Du public sont venues des questions comme celle-ci: « comment faire pour se débarrasser de la bureaucratie? »

Les participants américains à ce colloque (ils étaient trois) se sont fait demander comment ils voyaient les chances de succès d'un Québec indépendant, ce à quoi ils ont diplomatiquement évité de répondre de façon directe. M. Stephen Blank, du Multinational Strategies Inc. de New York, a cependant soulevé une question choc à la fin de son intervention, lorsqu'il fait valoir que si l'indépendance du Québec devait avoir lieu, il devrait alors y avoir une forme de réintégration économique. « Le Québec serait-il la Suisse ou l'Irlande de l'Amérique? », a-t-il demandé.

◆ Papandréou

sok et les réalités économiques ».

Andréas Papandréou a en effet hérité d'une économie au bord de la faillite: taux d'inflation de plus de 20 %, une agriculture non concurrentielle face à l'Espagne, un secteur industriel vieillissant — les textiles représentent le tiers des exportations manufacturières — et une fonction publique démesurée et fort peu efficace.

À l'instar des socialistes français, le gouvernement Papandréou a cru échapper aux rigueurs du redressement budgétaire et monétaire. Résultat: la Grèce a frisé la faillite à la fin de 1982. Le pays avait épuisé toutes les réserves de pétrole et il ne lui restait plus que deux semaines de réserves en devises étrangères... Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les banques canadiennes de continuer à leur offrir de l'argent!

Pour l'instant, le gouvernement Papandréou a beau jeu de mettre ses difficultés économiques sur le dos de la Communauté européenne, dont son prédécesseur avait signé le pacte d'adhésion. Mais les observateurs étrangers savent que si les Soviétiques achètent leurs oranges à l'Espagne plutôt qu'à la Grèce, c'est dû à leur coût prohibitif et à une absence totale des contrôles de qualité.

À la Fédération des industries grecques, on déplore qu'on « en soit encore à discuter du choix des secteurs qui vont remplacer les industries traditionnelles ». Mais le gouvernement Papandréou se livre à une véritable course contre la montre pour retourner la situation avant les prochaines élections: il a créé un ministère de la recherche et de la technologie; son ministère de l'Agriculture vient de préparer une réforme agraire ambitieuse.

C'est que, sur le plan interne, la menace ne vient pas de la droite, qui fait face à une grave crise de leadership, mais plutôt de la gauche et du parti communiste, qui vient d'enregistrer des gains importants aux élections municipales. « Dans le chaos actuel, affirme un observateur étranger, les seuls qui savent ce qu'ils veulent sont les communistes ». On est là pour appuyer toute mesure positive du gouvernement, confirme un député communiste, et nous opposer à toute mesure négative. On ne demande pas au Pasok d'acheter tout notre programme », conclut le représentant communiste dont le parti refuse toute coalition avec les socialistes.

Un journaliste britannique affirme de son côté que « ce qui sauve Papandréou, malgré le désenchantement évident à son égard, c'est son nationalisme en politique étrangère ».

Le gouvernement socialiste, comme tout gouvernement grec, se sert abondamment de la menace turque avec qui la Grèce est en état constant de guerre d'appréhension. Mais, plus que la menace ottomane encore, c'est l'anti-américanisme des grecs que cultive M. Papandréou. Son gouvernement renégocie actuellement le statut des bases américaines stationnées en Grèce. La négociation est dure et son échec pourrait bien donner à Papandréou l'occasion d'une campagne électorale anticipée, ce que craignent par dessus tout ses adversaires politiques.

Cette longue visite d'une semaine au Canada qu'entreprend ce matin le premier ministre de Grèce aurait d'ailleurs normalement dû être précédée d'une visite à Washington. Mais, confirme-t-on de source diplomatique à Athènes, on a fait comprendre à M. Papandréou qu'il n'était pas bienvenu ». Effectivement, dans l'entourage du premier ministre, un conseiller politique a récemment confirmé au DEVOIR qu'on « n'a pas encore eu d'invitation. Il faut attendre dans la discussion des problèmes et clarifier un peu le terrain avant d'envoyer une visite à Washington ».

En attendant, le gouvernement grec a reçu en grande pompe le premier ministre soviétique et signé avec lui un accord de coopération économique qui va tellement loin qu'il a provoqué une enquête de la Commission des Communautés européennes.

Il faut dire que nombreux sont ceux qui, en Grèce, jugent qu'une alliance avec le bloc soviétique serait plus naturelle qu'une association avec le Marché commun: les grecs partagent avec l'Europe de l'est une religion commune — ils sont catholiques orthodoxes — une histoire commune — les luttes contre l'empire Ottoman — et des économies complémentaires. Le lien avec la Communauté européenne est plus sentiment-

tal: la Grèce, berceau de la démocratie, se doit d'être associée à l'Europe démocratique.

Dans ses discussions avec le chef du gouvernement canadien — principalement orientées sur la situation internationale — M. Andréas Papandréou devrait évoquer les questions suivantes:

■ dialogue Nord-Sud: le premier ministre grec pourra mettre son homologue canadien au courant d'une nouvelle « initiative » que le président français, M. François Mitterrand, veut prendre au Sommet des Sept à Williamsburg. Cette initiative aurait déjà été discutée au niveau des quatre membres socialistes de la coopération politique européenne;

■ Moyen-Orient: la Grèce assure, à partir de juillet prochain, la présidence du Conseil européen et espère, à cette occasion, amener l'Europe à jouer un rôle plus actif dans la solution du différend israélo-arabe;

■ désarmement: la Grèce s'oppose au déploiement des missiles Cruise en Europe et souhaite, à l'instar du gouvernement canadien, la recherche de « solutions intermédiaires » aux négociations de Genève;

■ relations est-ouest: la Grèce veut une relance de la coopération économique entre les deux Européennes. M. Papandréou s'oppose, plus vigoureusement que M. Trudeau, à la politique des blocs et veut, en renforçant son indépendance économique, garantir son indépendance politique.

Mais les relations économiques gréco-canadiennes ne tiendront qu'une place mineure dans les discussions entre les deux chefs de gouvernement. Les échanges commerciaux dans les deux sens se sont limités en 1982 à \$107 millions, avec un déficit de près de \$50 millions pour la Grèce.

Plus importante, dans cette visite de M. Papandréou au Canada, est la présence d'une communauté de 400,000 citoyens grecs, en grande majorité concentrée à Toronto. Pour le chef du gouvernement grec, courtiser ses compatriotes peut toujours être utile, alors qu'il se prépare à faire adopter une réforme électorale qui leur donnerait le droit de vote...

◆ Joe Clark

personnalité de l'autre. M. Clark ne s'en soucie guère. « Il n'est plus question de mon menton », réplique-t-il, convaincu d'avoir prouvé la valeur de ses idées, de ses politiques. « Et c'est la base de mes appuis ». À cet égard, M. Clark note que les Québécois ont sensiblement évolué, au cours des derniers dix ans, et ont atteint un haut degré de maturité politique. C'est sur cette maturité des délégués du Québec qu'il fonde son optimisme. Quant M. Mulroney prétend qu'il va se rallier la très grande majorité des délégués du Québec, M. Clark réplique: « On gagne seulement quand on le mérite ». Il évalue entre 40 % et 60 % l'appui qu'il recevra de la délégation québécoise qui lui fut d'ailleurs plus fidèle que celles des autres provinces lors du congrès de Winnipeg.

Ceci dit, M. Clark reconnaît que certains nouveaux facteurs défavorables

sont apparus dans le paysage depuis le congrès de Winnipeg. Ainsi, son principal adversaire s'est maintenant déclaré et il fait campagne à l'aide de moyens financiers considérables. Outre M. Mulroney, l'ex-président national du parti, M. Peter Blaikie, est également candidat et il patauge sensiblement dans les mêmes plates-bandes. M. Clark admet lui-même que la candidature de M. Blaikie est susceptible de lui nuire davantage qu'à Brian Mulroney. Il y a aussi l'appui que l'exécutif du PC-Québec et son président, Me Robert Brunet, ont accordé à M. Mulroney qui se trouve ainsi assuré du vote de 30 délégués désignés. Enfin, M. Clark déplore que des personnalités influentes tel que Marcel Masse et d'autres lui aient fait faux bond mais il le comprend dans la mesure où certains de ces appuis factices se sont maintenus jusqu'au congrès de Winnipeg dans le seul souci de favoriser l'unité du parti. En contrepartie, quand M. Mulroney reçoit l'appui d'un ministre du gouvernement Lévesque, en l'occurrence, celui de M. Guy Chevrette, ça fait sourire M. Clark plutôt que de l'angoisser. Il se dit que ses adversaires seront dorénavant moins portés à l'accuser de flirter avec les indépendantistes québécois.

Invité à porter un jugement de valeur sur les autres candidats inscrits à ce jour dans la course au leadership, M. Clark reconnaît que Brian Mulroney est le plus redoutable de ses adversaires. Il respecte la candidature de Peter Blaikie, parce qu'il s'est fait apprécier au cours de son mandat à la présidence du parti. Il trouve « intéressantes » les candidatures de Michael Wilson et David Crombie en ce qu'ils ont la capacité et les talents pour faire des gains à mesure qu'évoluera la campagne au leadership. À propos de John Crosbie, il se demande s'il est capable de se gagner des appuis significatifs ailleurs qu'à Terre-Neuve. M. Clark n'a pas apprécié la déclaration de M. Crosbie sur l'inutilité pour le chef du PC d'être bilingue. Mais il explique que M. Crosbie a voulu apprendre le français mais qu'il n'a pas réussi. M. Clark est convaincu que ce n'est pas lui ni M. Mulroney que visaient les propos de M. Crosbie mais sans doute le premier ministre Trudeau. Enfin, M. Clark n'a pas une très haute opinion de M. John Gamble et Peter Pocklington mais il trouve que leur présence sur les rangs est une excellente chose pour le parti, ne serait-ce que pour démontrer que les conservateurs ne partageaient pas leur pensée politique.

Le plus qualifié? « C'est moi », dit Joe Clark, qui explique avoir beaucoup appris à travers les tensions internes qui ont marqué les dernières années de son mandat: « J'ai pris de la maturité, je ne suis plus le jeune homme de 1976. J'ai appris beaucoup. Je crois que j'ai maintenant la capacité de faire les choses de la façon qu'un chef de parti doit les faire. Et surtout, la capacité de comprendre un pays en train de changer. C'est la motivation la plus importante pour moi. Pour un chef de parti ou de gouvernement, le défi c'est d'être toujours un peu en avant de la société ».

Quoi qu'il en soit, M. Clark souhaite que la campagne au leadership procure

à tous et chacun des candidats l'occasion de se faire valoir et aux délégués la possibilité de se former un jugement éclairé. C'est ce qui l'amène à proposer que la direction du parti répète l'expérience concluante de 1976 et invite les candidats à s'affronter, d'une région à l'autre, dans le cadre de débats contradictoires. M. Clark demandera que plusieurs de ces débats aient lieu au Québec et qu'ils se déroulent en français. Il trouverait tout à fait opportun que quelques-uns de ces débats se déroulent devant les caméras de la télévision mais, souligne-t-il, « ce n'est pas moi qui donne les ordres au président de Radio-Canada, Pierre Juneau, c'est le chef de l'autre parti ».

◆ Écolières

demie avait frappé ensuite mercredi de nouvelles fillettes de ce village avant de s'écrouler samedi et hier à Djenine.

Le maire de Djenine avait affirmé dès jeudi que « seuls les colons juifs de l'implantation voisine pouvaient en vouloir à la population », accusant donc implicitement ceux-ci d'être les auteurs de l'empoisonnement.

L'eau des villages et l'alimentation des enfants étaient mises hors de cause.

Hier, une manifestation anti-israélienne a eu lieu à Djenine. Des jeunes gens, qui accusaient les Israéliens d'être à l'origine de l'empoisonnement, ont jeté des pierres contre des véhicules israéliens. L'armée a tiré en l'air et fait usage de gaz lacrymogène.

Les notables palestiniens de Djenine et d'Arabah ont demandé pour leur part hier au secrétaire général de l'ONU et aux autorités israéliennes de contribuer à faire la lumière sur les causes de l'empoisonnement de dizaines de jeunes filles dans ces deux villes.

L'appel écrit — portant la signature des maires de Djenine et d'Arabah, des directeurs des établissements scolaires touchés par l'empoisonnement mystérieux, des médecins et pharmaciens des deux villes —, a été adressé aux ministres israéliens de la Santé et de la Défense, au gouverneur général militaire israélien de Cisjordanie, et au secrétaire général de l'ONU.

La tension restait très vive hier soir dans les deux localités de Cisjordanie, où l'armée israélienne a imposé le couvre-feu et n'autorise que des déplacements des familles de jeunes filles hospitalisées, a-t-on appris de source palestinienne.

Par ailleurs, les huit soldats israéliens détenus par l'OLP ont été transférés samedi de l'est du Liban dans un autre pays arabe, car Israël projetait une opération militaire pour les libérer, déclarait-on hier de source palestinienne autorisée.

On ne connaît pas le pays où se trouvent à présent les prisonniers, capturés en septembre 1982 dans le centre du Liban.

Des démarches pour les échanger contre plusieurs milliers de Palestiniens et de Libanais détenus par Israël au Sud-Liban et dans les prisons israéliennes ont lieu par l'intermédiaire du chancelier autrichien Bruno Kreisky et de la Croix-Rouge. Elles n'ont jusqu'ici abouti à aucun résultat.

LA MÉTÉO

Une importante dépression qui s'est développée sur le sud-ouest américain a atteint les Grands Lacs hier soir et sera sur la région de Montréal ce matin. Elle est devancée d'une immense zone nuageuse qui a déjà couvert la moitié ouest de la province. Ces nuages envahiront le Bas-St-Laurent au cours de la nuit. Les vents seront principalement du nord-est et les températures varieront autour du point de congélation.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: neige et vents modérés causant de la poudrière. Accumulation totale de neige de 10 à 15 cm. Maximum près de -2. Aperçu pour mardi: dégel.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Loup, Laurentides: neige fondante possiblement mêlée de grésil et risque de pluie verglaçante. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm avec vents modérés. Maximum près de -1 attend en matinée. Aperçu pour mardi: dégel.

Outaouais: faible neige fondante et vents devenant modérés. Maximum près de 1. Probabilité de précipitations: 80 %. Aperçu pour mardi: dégel.

Montréal: pluie se changeant en neige fondante. Maximum près de 2. Probabilité de précipitations: 90 %. Aperçu pour mardi: dégel.

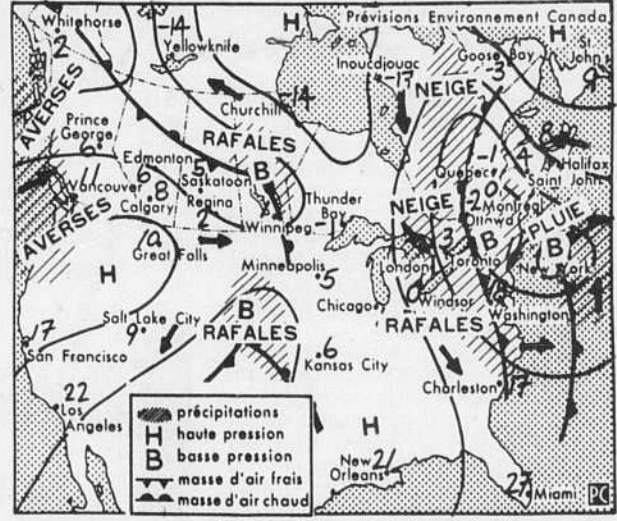
Trois-Rivières, Drummondville: pluie passagère se changeant en faible neige au cours de la journée. Maximum près de 2. Probabilité de précipitations: 100 %. Aperçu pour mardi: chutes de neige.

Montagneux de l'Estrie-Beauce: pluie passagère se changeant en neige faible en fin de journée. Maximum près de 6. Probabilité de précipitations: 90 %. Aperçu pour mardi: chutes de neige.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: neige ou grésil et risque de pluie verglaçante. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Vents modérés. Maximum de -2 à zéro. Aperçu pour mardi: neige faible.

La-Saint-Jean: neige et vents modérés causant de la poudrière avec accumulation totale de neige de 10 à 15 cm. Maximum près de -2. Aperçu pour mardi: neige faible.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: neige ou grésil et risque de pluie verglaçante.



Baie Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: neige débutant au cours de la journée et vents devenant modérés. Maximum de -4 à -2. Probabilité de précipitations: 70 %. Aperçu pour mardi: neige faible.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé en matinée. Ennuageant en après-midi. Maximum de -6 à -4. Probabilité de précipitations: 20 %. Aperçu pour mardi: neige.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: neige ou grésil et risque de pluie verglaçante débutant en matinée. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Vents modérés. Maximum près de zéro. Probabilité de précipitations: 100 %. Aperçu pour mardi: neige.



Nouveauté aux Éditions La Découverte / Maspero

L'entaille rouge

Terres indiennes et démocratie américaine

1776—1980

par Nelyca Delanoë

Collection Textes à l'appui. 416 p. 19.95\$

Les États-Unis constituent le premier pays colonisé et sous-développé à avoir conquis son indépendance. Cette rupture originelle établit, entre autres, les postulats de l'anticolonialisme et de l'anti impérialisme du nouvel État. Mais dès le début, les « mythes fondateurs » se heurtent à la réalité des peuples indiens, propriétaires de droit de la terre d'Amérique. « L'entaille rouge », c'est précisément celle qu'a laissée dans l'épopée américaine l'histoire des nations indiennes.

Conférences de Nelyca Delanoë sur le thème « Terres indiennes et démocratie américaine 1776-1980 »:

À Montréal: Mardi, 29 mars à 16h30: Université de Montréal Pavillon Lionel-Groulx 3150 Jean Brillant Salle 4325

À Québec: Mercredi, 30 mars à 14h00: Université Laval Pavillon de Koninck Salle 1A

